



UNIL | Université de Lausanne

IDHEAP

Institut de hautes études
en administration publique

Camille Barras

**Renforcer la participation politique: une approche
évaluative du projet du Bureau lausannois pour
les immigrés «Votre Ville, Votre Vie, Votre Voix»**

Working paper de l'IDHEAP 2/2015
Unité Administration suisse et politiques institutionnelles

Mémoire de recherche
Présenté pour l'obtention du
Master en politique et management publics (PMP)
par
Camille Barras

**Renforcer la participation politique :
une approche évaluative du projet du Bureau lausannois
pour les immigrés « Votre Ville, Votre Vie, Votre Voix »**

Préparé sous la direction de Ioannis Papadopoulos

Avec l'expertise d'Andreas Ladner

Working paper de l'IDHEAP 2/2015

Institut de hautes études en administration publique IDHEAP
Université de Lausanne

Octobre 2014

Résumé

Ce mémoire de recherche a pour thématique la participation politique, dans son acception large. Celle-ci est abordée sous un angle novateur, celui des politiques publiques. Les objectifs sont, d'une part, de déterminer les mécanismes mis en place pour renforcer la participation politique et, d'autre part, d'en évaluer les impacts.

L'étude consiste en une étude de cas du projet « Votre Ville, Votre Vie, Votre Voix » développé par le Bureau lausannois pour les immigrés. Plus précisément, deux sortes d'activités menées entre mars et juin 2014 dans le cadre de ce projet ont été sélectionnées pour l'évaluation : une séance d'information sur les droits politiques et des visites d'institutions politiques. Pour ce faire, une dizaine de participants à ces activités ont été interviewés. Les résultats de l'étude mettent en évidence des impacts marqués sur les facteurs de la participation politique liés aux affects ou aux opinions et des impacts moins nets sur la compétence politique et sur les différentes composantes du comportement politique. Ces différents effets ressortent enfin plus clairement chez les interviewés ayant participé aux visites qu'à la séance.

TABLE DES MATIERES

Introduction	4
1. La notion de participation politique : cadre théorique	5
1.1 Participation politique et démocratie : ancrage du « problème »	5
1.1.1 Ancrage normatif.....	5
1.1.2 Ancrage empirique	8
1.2 Qu'est-ce que la participation politique ? Définition(s) et dimensions	9
1.2.1 Définitions.....	9
1.2.2 Catégorisations.....	10
1.2.3 Synthèse : dimensions retenues.....	12
1.3 Facteurs de la participation politique : revue de la littérature	12
1.3.1 Niveau contextuel.....	13
1.3.2 Niveau individuel.....	16
1.3.3 Synthèse.....	19
1.4 Politiques publiques et renforcement de la participation politique : méta-évaluation.....	21
2. Dispositif de recherche.....	24
I. Cadre conceptuel	24
2.1 Rappel de la question de recherche	24
2.2 Cadre théorique : l'évaluation des politiques publiques	25
2.3 Conceptualisation.....	27
2.3.1 Politique publique.....	27
2.3.2 Concept politique	28
2.3.3 Evaluation du concept politique	33
2.3.4 Effets : impacts	34
2.3.5 Rôle du contexte.....	35
2.3.6 Rôle de la mise en œuvre.....	36
II. Cadre opératoire.....	40
2.4 Design de recherche et sélection des cas	40
2.5 Stratégie de récolte des données.....	44
2.6 Méthodes d'analyse des données.....	45
2.7 Opérationnalisation des variables.....	46
2.7.1 Variable indépendante : concept politique (X).....	46
2.7.2 Variable intermédiaire : validité du concept politique (V)	48
2.7.3 Variable dépendante : impacts (Y).....	50
2.7.4 Variable de contrôle : contexte (E)	54
2.7.5 Variable de contrôle : mise en œuvre (M)	55

3. Analyse du projet du BLL.....	58
3.1. Au sujet du projet.....	58
3.2. Précisions sur la récolte du matériel d'analyse	59
3.2.1 : Documents récoltés	59
3.2.2 Entretiens menés.....	59
3.2.3 Profil des répondants.....	60
3.2.4 Codage des entretiens	62
3.3 Analyse du concept politique (variable X)	62
3.4 Analyse de la validité du concept politique (variable V).....	67
3.5 Analyse du contexte (variable E)	68
3.6 Analyse de la mise en œuvre (variable M).....	69
3.7 Analyse des impacts (variable Y)	73
3.7.1 Dimension « connaissance » (D _Y -1).....	74
3.7.2 Dimension « attitudes » (D _Y -2)	76
3.7.3 Dimension « comportement » (D _Y -3).....	82
3.7.4 Quels effets ? Synthèse.....	85
3.8 Facteurs individuels et contenu des outputs : approche réaliste.....	89
3.8.1 Importance des facteurs individuels.....	89
3.8.2 Importance du contenu des outputs	94
3.8.3 En guise de synthèse : approche réaliste	95
3.9 Retour sur l'analyse.....	96
3.9.1 Retour critique sur les entretiens	96
3.9.2 Retour critique sur l'analyse de documents.....	98
Conclusion.....	100
Bibliographie	104
Annexes.....	113
Annexe 2. Grille d'entretien et items pour les participants à la séance d'information.....	114

Index des graphiques et tableaux

Graphique 1 : Raisons de non-participation aux élections.....	19
Graphique 2 : Les facteurs de la participation politique.....	20
Graphique 3 : Modèle de recherche.....	25
Graphique 4 : Objets et critères respectifs d'évaluation.....	27
Graphique 5 : Triangle de base des acteurs.....	30
Graphique 6 : Conception pyramidale du concept politique.....	31
Graphique 7 : Concept politique de « Votre ville, Votre Vie, Votre Voix ».....	66
Graphique 8 : Schéma de recherche original.....	100
Graphique 9 : Schéma de recherche alternatif.....	101
Tableau 1 : Dimensions de la participation politique.....	12
Tableau 2 : Analyse « cross-case » de la population de cas d'étude potentiels.....	43
Tableau 3 : Les cinq variables principales.....	46
Tableau 4 : Chaînes de causalité des deux activités du BLI.....	66
Tableau 5 : Effets observés.....	86
Tableau 6 : Modalités statiques des dimensions de la participation politique.....	92

INTRODUCTION

Au début du printemps 2014, l'espace médiatique suisse a été occupé par la problématique de la participation politique. Le point de départ du débat était l'analyse VOX du scrutin du 9 février 2014, qui dévoilait un taux de participation particulièrement bas, sous la barre des 20%, chez les jeunes. Les discussions qui se sont ensuivies font ressortir notamment deux choses: la représentation inégale de différents groupes de la population parmi les votants est un fait ; de plus, elle est un thème qui préoccupe l'opinion publique. C'est précisément la faible participation politique, prise dans son acception large, de certains groupes sociaux qui sera au cœur du présent travail. Plutôt que de traiter des facteurs de la participation politique, la thématique de la participation politique sera abordée sous l'angle des politiques publiques. En effet, différents projets rattachés au secteur public et visant à renforcer la participation politique de certains groupes, tels que les jeunes ou les étrangers, semblent avoir émergé ces dernières années. Le travail examinera, au moyen d'outils évaluatifs, les questions suivantes : quels instruments ces projets mettent-ils en place pour renforcer la participation politique? Quel sont les effets de ces instruments ? Les effets diffèrent-ils entre les instruments, et de quelle manière ? En d'autres termes, la question de recherche centrale portera non pas sur les causes de la participation politique, mais sur les moyens de la renforcer.

Ce travail de recherche consiste en une étude de cas du projet « Votre Ville, Votre Vie, Votre Voix » du Bureau lausannois pour les immigrés. Plus précisément, il cherchera à évaluer deux différents types d'activités de ce projet, une séance d'information sur les droits politiques et des visites d'institutions politiques. Trois objectifs sont visés, à savoir étudier en détail les mécanismes mis en place, rendre compte des effets obtenus, en particulier des impacts sur les participants, et enfin comparer les impacts des deux sortes d'activités.

L'étude est composée de trois parties principales. La première partie pose les bases théoriques de la participation politique, laquelle constitue le premier volet de la question de recherche. Dans une logique de rupture épistémologique, cette partie vise à inscrire le « problème public » dans une perspective plus large en examinant les rapports entre participation politique et démocratie, avant de définir la notion de participation politique au sens large et ses différentes dimensions. Ensuite, les divers facteurs de la participation politique mis au jour par la littérature scientifique seront exposés et un certain nombre d'évaluations déjà menées de projets similaires seront synthétisées. Cette revue de la littérature, d'une part, apportera les bases théoriques nécessaires à l'opérationnalisation des concepts. D'autre part, elle mettra en évidence le fait que la participation politique a surtout été étudiée comme problème, et moins comme objet politique publique, et que les impacts semblent avoir été peu évalués. En cela, elle montrera l'aspect novateur de l'angle d'analyse adopté dans le travail. La seconde partie touche au deuxième volet de la question de recherche, l'évaluation des politiques publiques. Elle a pour objectif de construire le cadre conceptuel et le cadre opératoire de recherche, en définissant et opérationnalisant cinq variables principales : le concept politique, la validité du concept politique, les impacts, le contexte et la mise en œuvre. La troisième partie restitue les résultats de l'analyse pour chacune des variables. Les principaux résultats de l'analyse seront enfin synthétisés en conclusion.

1. LA NOTION DE PARTICIPATION POLITIQUE : CADRE THÉORIQUE

Cette première partie a pour objectif principal de poser les bases théoriques nécessaires à saisir le premier volet de la question de recherche, qui a trait à la participation politique. En premier lieu, le problème de la non-participation politique, point de départ de l'étude, sera mis en perspective au travers de problématique normative de la démocratie (1.1.1) puis décrit grâce à une synthèse d'études empiriques (1.1.2). La deuxième section visera à définir le concept de participation politique en veillant à en préciser les différentes dimensions (1.3). Troisièmement, une revue de la littérature apportera des éléments de compréhension sur les différents facteurs de la participation politique (1.4). Enfin, la quatrième section reprendra des évaluations déjà menées pour offrir une brève méta-évaluation.

1.1 PARTICIPATION POLITIQUE ET DÉMOCRATIE : ANCRAGE DU « PROBLÈME »

1.1.1 ANCRAGE NORMATIF

Toute politique publique a comme point de départ un problème public. N'accède pas automatiquement au rang de problème public toute situation privée problématique. Ce n'est qu'à la suite d'un processus de construction que naît un problème public, soit « une situation [...] jugée politiquement comme problématique et [qui] fait l'objet d'un débat politique » (Knoepfel, Larrue, & Varone, 2006, p. 144). Le projet analysé dans l'étude de cas pose comme problème public une participation politique jugée faible, laquelle s'inscrit dans la problématique plus large de la démocratie. Afin de donner une « mesure » normative et empirique de l'ampleur du problème, nous nous pencherons brièvement dans les pages qui suivent sur les relations entre les notions de participation politique et de démocratie, en nous posant la question suivante : quel niveau de participation citoyenne est nécessaire à un système politique démocratique, selon les différentes théories normatives de la démocratie?

Tout d'abord, il convient de relever que la démocratie n'a pas toujours été considérée comme un idéal à atteindre. L'Histoire livre de nombreuses traces d'un discours critique envers la démocratie et montre que le mot « peuple » est longtemps resté imprégné d'ambiguïté (Colliot-Thélène, 1998). Ainsi, Platon déniait au peuple les compétences nécessaires pour gouverner (Kriesi, 1993, p. 9) et regardait la démocratie comme la seconde plus mauvaise forme de gouvernement, à peine meilleure que la tyrannie (Møller & Skaaning, 2011, p. XV). Aristote, Thomas d'Aquin, puis Hobbes, Burke, Hegel rejoignirent cette vision élitiste. Madison plaida pour le fédéralisme comme garantie contre la tyrannie de la majorité (Kriesi, 1993, p. 9). La compétence du peuple fut aussi remise en cause par Rousseau: « De lui-même le peuple veut toujours le bien, mais de lui-même, il ne le voit pas toujours. La volonté générale est toujours droite, mais le jugement qui la guide n'est pas toujours éclairé » (Rousseau, [1762] 1964, p. 380). Même lors de la période des Lumières, qui voit émerger une connotation positive de l'opinion publique (Fontana, 2009), Kant par exemple insiste sur le rôle de guidage des élites, lesquelles amèneraient le peuple à comprendre graduellement les débats sur la société civile (Kant, 1784).

Par contraste, aujourd'hui, la démocratie « fait consensus » (Duprat, 1998, p. 5). Le cens électoral a été supprimé et tout citoyen peut participer à la vie politique de son pays. La question de la participation citoyenne requise par un Etat démocratique, soit de *l'étendue* (caractère inclusif) et de *l'intensité* (forme) de cette participation, est intimement liée à la définition du concept même de démocratie. Or celle-ci est justement, selon les mots de Lijphart (1977), « *a concept which virtually defies definition* ». La démocratie fait ainsi l'objet de définitions restreintes ou larges (Møller & Skaaning, 2011).

D'un côté du spectre se trouve la définition de Schumpeter: «[l]a méthode démocratique est le système institutionnel, aboutissant à des décisions politiques, dans lequel des individus acquièrent le pouvoir de statuer sur ces décisions à l'issue d'une lutte concurrentielle portant sur les votes du peuple » (1969, p. 367). Cette définition « purement procédurale » (Møller & Skaaning, 2011, p. XIV), qui « réduit la démocratie à la compétition entre les élites » (Papadopoulos, 1998, p. 83), apparaît contradictoire par rapport à l'étymologie et l'interprétation classique du mot, qui incluent la participation des citoyens (Colliot-Thélène, 1998, p. 23). Sans être aussi minimalistes, de nombreuses autres définitions de la démocratie ou de barèmes qui jugent à en évaluer la qualité ne comprennent pas la dimension d'inclusion, soit la participation du plus grand nombre. Il en va ainsi par exemple pour la classification hiérarchique, selon une échelle ordinale, des types de démocraties proposée par Møller et Skaaning (2011). Dans son modèle contextualisé de mesure de la qualité de la démocratie, Stoiber (2011) observe uniquement un aspect formel de l'inclusion (l'accès à la naturalisation pour les étrangers).

A l'opposé de la définition minimaliste de Schumpeter, la définition de la « *strong democracy* » de Barber implique une participation politique forte des citoyens: « *citizens' participation in a continuous process of direct self-government and creation of a political community which can transform dependant, private individuals into free citizens, and particularistic and private interests into public goods* » (1984, p. 149). Parmi les 5 principes attributifs de la démocratie selon Dahl, deux se rapportent à l'intensité (1, 4) et un à l'étendue (5) de la participation : «(1) *effective participation*, (2) *equality in voting*, (3) *gaining enlightened understanding*, (4) *exercising final control over the agenda*, (5) *inclusion of adults* » (1998, p. 37 s.). Dans la même ligne, pour Crouch (2009, p. 9), l'idéal type de la démocratie exige la participation d'un grand nombre de personnes, dotées d'une certaine compétence politique, aux débats et à la formation de l'agenda politique. Les institutions démocratiques, selon Goodin (2007) devraient viser la participation de toutes les personnes concernées (« *all-affected principle* »). L'inclusion est aussi l'une des 6 dimensions de l'outil de comparaison de la qualité démocratique dans les cantons suisses, conçu à l'Université de Berne (Dlabac & Schaub, 2009) ainsi que l'un des 6 « biens » des institutions démocratiques (Smith, 2009). Pour Gross (2007, p. 64), l'utilité de la démocratie directe se mesure à l'aune de sa capacité à augmenter l'information, l'auto-détermination et le sentiment d'efficacité politique des citoyens. Enfin, Mongoin (2009) démontre que, du point de vue juridique (français), l'abstention est simplement « un droit contenu dans le droit de vote » (p. 30). L'auteur se pose la question de l'adéquation de ce regard juridique sur l'abstention avec

l'idéal de la démocratie, qui « *repose sur l'idée que le pouvoir politique procède du peuple souverain* » (p. 40) et conclut sur une « *déconnexion entre le discours juridique et le discours politique sur l'abstention électorale* » (p. 40). Cette dichotomie se calque sur la divergence entre liberté négative, qui représente la liberté face à un Etat aussi peu interventionniste que possible (conception libérale de la démocratie) et la liberté positive, qui consiste en l'autonomie dans la manière de se déterminer, c'est-à-dire en la participation à la vie politique (conception républicaine de la démocratie) (pp. 15-16).

Le débat exposé ci-dessus entre théories élitistes et « participatives » a peut-être été le terrain sur lequel a éclos une théorie de la « crise de la démocratie ». En effet, un pan entier de la littérature en science politique fait état d'une crise du modèle de démocratie représentative, modèle relativement « minimaliste » sous l'angle de la participation (Besson & Martí, 2006 ; Dubas, 2006 ; Kaase, 2007 ; Knüsel, 1990 ; Roßteutscher, 2000 ; Smith, 2009). Le manque de confiance des citoyens dans la politique, la baisse des identifications partisans, le désintérêt et l'abstention sont autant de signes de cette crise. Afin notamment de dépasser cette crise du système de démocratie représentative, lui sont opposées des conceptions plus étoffées de la démocratie, qui reposent sur une participation au-delà des simples élections. Les modèles de démocraties directe, délibérative participative ou associative présentent à ce titre un potentiel autant au niveau du degré de participation que de l'inclusion d'un plus grand nombre de citoyens.

La démocratie directe se réfère de manière générale à la participation directe du peuple aux processus décisionnels, par le biais d'instruments tels que le référendum ou l'initiative populaire.¹ La démocratie délibérative désigne une procédure « *which implies publicly exchanging arguments "offered by and to participants who are committed to the values of rationality and impartiality" and in which all those affected by the decision can take part directly or through their representatives* » (Elster, 1998, p. 8, cité in Besson et Martí, 2006, p. XV). La démocratie participative est un mode de gouvernance qui englobe « toute initiative provenant des acteurs politico-administratifs locaux, visant la mobilisation de la société civile à travers un processus constructif (consultation, concertation, co-production) dans le but de bénéficier de son concours dans la prise de décision sur un objet donné » (Cauvin, 2012). Enfin, le terme de démocratie associative fait référence à la participation des citoyens au travers de groupes auto-organisés, tels des groupes d'intérêt ou des associations : « *associative democracy is a model of participatory democracy based on self-governance of internally democratic, voluntary and functional groups* » (Perczinski, 2000, p. 163).

Peut-être ces développements théoriques ont-ils contribué à faire pencher la balance du côté des théoriciens participatifs, ce qui permettrait d'affirmer avec Verba, Shlozman et Brady que « *[C]itizen participation is at the heart of democracy. Indeed, democracy is unthinkable without the ability of citizens to participate freely in the governing process* » (1995, p. 1). Retenons néanmoins de ce bref exposé qu'il reste une ambiguïté normative autant sur le plan quantitatif de l'inclusion des citoyens (cf. van der Heiden et al., 2011, p. 42) – par exemple,

¹ Cependant, le caractère démocratique même des institutions de démocratie directe en Suisse peut être remis en question (cf. Papadopoulos, 1998).

quel taux de participation électorale assure la légitimité du système démocratique ? – que du degré qualitatif d'implication des citoyens – une démocratie exclusivement représentative suffit-elle à garantir des processus démocratiques ?

1.1.2 ANCRAGE EMPIRIQUE

Au-delà de la question *normative* de la légitimité de processus démocratiques selon leur forme et leur taux de participation, que révèlent les études *empiriques* à ce sujet ? Nous donnerons ici un aperçu synthétique des résultats d'études concernant l'usage des différentes formes de participation, l'ampleur réelle de la non-participation ainsi que les implications de cette non-participation sur le résultat des décisions.

Tout d'abord, malgré un certain foisonnement d'ouvrages autour des notions de démocratie directe, délibérative, associative ou participative (cf. *supra*), ce développement semble être resté dans une grande mesure confiné au plan théorique ou au plan des discours politiques, en ne se concrétisant que dans une moindre mesure dans la réalité (Blondiaux, 2004, p. 159 ; Blondiaux & Sintomer, 2002). Pour ce qui est de la démocratie associative, Roßteutscher (2000, pp. 178-180) note que, malgré des différences d'un pays à l'autre², l'appartenance à une association reste un phénomène confiné à une minorité de citoyens, qui plus est non représentative.

Il existe de nombreuses études empiriques sur la participation aux votations et aux élections; nous synthétiserons ici les résultats de ces études au niveau de cet aspect restreint de la participation politique. Généralement, le taux de participation aux élections et votations en Suisse est considéré comme relativement bas. En moyenne d'environ 60% après la Seconde Guerre mondiale, le niveau de participation est descendu constamment jusqu'au milieu des années 70, pour se stabiliser entre 35% et 45% par la suite (Kriesi, 1993, p. 13). Les chiffres relatifs à la participation électorale au niveau fédéral apparaissent également faibles en comparaison internationale (Lutz, 2011, p. 7). En outre, il est prouvé de longue date que les votants ne sont pas représentatifs de l'ensemble des citoyens, avec notamment une nette sous-représentation des personnes dotées d'une formation et d'un statut socio-professionnel inférieurs (cf. 1.3, facteurs socio-économiques de l'abstention) (Gaxie, 1978 ; Kriesi, 1993, p. 13).

Au niveau des conséquences sur les résultats des votations, Di Giacomo (1993) parvient au constat que, malgré le peu de différence d'orientation politique en général entre votants et non-votants, les votes des deux groupes auraient été différents dans 20% des votations des années 1980, ce qui dans aurait contribué à renverser 10% des issues des scrutins. Lutz (2006 ; 2007) conclut à des effets plus limités de l'abstentionnisme sur l'issue finale des votations: si le taux de participation avait atteint 100%, la majorité aurait été inversée dans seulement deux scrutins sur 144.

² Avec, en Suisse, une relativement haute densité associative (Freitag, 2001), cf. Howard (2003, p. 168) pour une comparaison internationale.

Pour conclure sur ces résultats empiriques, les effets sur les issues des scrutins de cette participation inégale peuvent être qualifiés de relativement peu importants. Le problème principal semble se poser par conséquent davantage en termes normatifs, en tant que « dilemme non résolu de la démocratie » (Lijphart, 1997). Il touche à la question de la légitimité politique des décisions prises à une minorité, non-représentative de votants : « [d]u point de vue d'une théorie normative de la démocratie, qui met l'accent sur la participation et l'auto-détermination de chacun et chacune, cette situation ne peut [...] être satisfaisante. [...] elle pose [...] un problème de légitimité » (Kriesi, 1993, pp.13-14).

1.2 QU'EST-CE QUE LA PARTICIPATION POLITIQUE ? DÉFINITION(S) ET DIMENSIONS

1.2.1 DÉFINITIONS

La participation politique est un objet dont les contours varient dans le temps et l'espace, en fonction des représentations valables ainsi que du répertoire d'actions participatives disponible dans un pays particulier à une époque donnée (cf. Gabriel, 2012). On trouve par exemple sur le site Web de la Commission fédérale pour les questions de migration, laquelle, par ailleurs, cofinance le projet analysé dans l'étude de cas, une définition contemporaine et adaptée aux institutions politiques suisses (« Participation politique », 2014). Au sens *étroit*, la notion de participation politique comprend l'exercice du droit de vote (droit de vote actif, votations et élections) et d'éligibilité (droit de vote passif), ainsi que du droit d'apposer sa signature pour des initiatives ou des référendums. La participation politique dans son acception *large* rejoint la notion de citoyenneté et se réfère à « [l']influence sur la formation d'une volonté politique et l'expression d'une opinion », en donnant et/ou publiant son avis ou encore « en s'affiliant à des organisations ou à des associations engagées au plan politique » (« Participation politique », 2014).

Toutefois, au-delà de cette première définition, il est essentiel de souligner qu'il n'y a pas de définition acceptée universellement (cf. Uhlaner, 2001) : « [...] *the concept of political participation is by no means clear and uncontested* » (Gabriel, 2012, p. 2). Conge (1988) distingue plusieurs axes de discordance entre les théoriciens de la participation politique. Un débat existe par exemple sur la question de savoir s'il faut inclure les formes passives (tel que le sentiment de patriotisme) ou se limiter aux formes actives de participation. Une discussion similaire existe aussi le long des dimensions suivantes : comportement agressif / non-agressif ; action en vue de provoquer un changement structurel / non structurel ; ciblage en dehors du gouvernement / limité au gouvernement ; mobilisation par le gouvernement / action volontaire initiée par les citoyens ; résultat non-intentionnel / intentionnel.³

L'évolution historique du concept de participation politique montre une suite de glissements successifs à partir d'une définition restreinte, longtemps limitée à la participation électorale (Gabriel, 2012), et aboutissant à une définition beaucoup plus large se référant à « l'ensemble des actions qui peuvent être inscrites dans la sphère publique » (telles des grèves) (Knüsel,

³ A noter que, par rapport à la définition classique de Verba et Nie (cf. *infra*) où la variante restreinte est choisie pour chaque dimension, Conge plaide en faveur d'une définition incluant l'ensemble des 12 composantes.

1990, p. 19). Cette extension s'explique notamment par l'agrandissement du répertoire d'action politique (Gabriel, 2012). Après la Seconde Guerre mondiale, on assista à un élargissement du spectre d'activités participatives, avec la naissance de nouvelles formes, non conventionnelles (manifestations et diverses formes de protestation), l'avènement de la démocratie directe au niveau local et le développement des technologies de l'information (ou « révolution digitale »). La théorie a fait écho à cette évolution de pratiques. Les travaux de Verba et ses collaborateurs, en premier lieu, qui englobèrent des formes *non électorales* de participation, ont abouti à la définition suivante : « *Political participation refers to those legal activities by private citizens that are more or less directly aimed at influencing the selection of government personnel and/or the actions they take* » (Verba & Nie, 1972, p. 2). Puis le groupe de recherche « *Political Action* » (avec notamment Barnes et Kaase) inclurent également les formes *non légales* de participation, exclues de la définition antérieure de Verba et Nie. Gabriel note qu'à la suite des travaux du groupe *Political Action*, la participation politique a pu être clairement définie comme :

« an (observable) action of private citizen (neither carried out by professional or elected political officials, nor simply an attitude), referring to political objects (and not to private or social concerns), carried out voluntarily, aimed at influencing political decisions (and not merely communicating with others, or supporting political leaders or organisations) » (2012, p. 10).

Les développements théoriques ultérieurs ont essentiellement amené à une différenciation plus poussée des activités conventionnelles et non-conventionnelles, à l'ajout d'activités telles que l'achat ou le boycott de produits pour des raisons éthiques ; ils ont également contribué au brouillage de la frontière entre activités politiques et sociales (Gabriel, 2012, pp. 10-11). Ainsi, le volontariat et *l'engagement social* dans des organisations politiques et civiles est désormais intégré dans la notion de participation politique (cf. Bühlmann, 2006, p. 29). La définition de Booth et Seligson mérite également d'être citée, car elle prend en compte les actions menées autour de *biens publics* sans présence d'un gouvernement formel: « *behavior influencing or attempting to influence the distribution of public goods* » (1978, p. 6). Enfin, suite aux travaux de Stoker (2000), la participation politique s'élargit à d'autres buts que celui d'exercer une influence. Elle inclut de la sorte la participation *informative*, où le citoyen vise à s'informer sur les processus politiques au sens de *politics* et *policy* – par exemple en discutant avec des voisins, ou en lisant les journaux – et la participation *consultative*, dont l'objectif est la prise de contact avec des preneurs de décision, non seulement avec des politiciens, mais aussi avec des membres de l'administration publique.

1.2.2 CATÉGORISATIONS

Une définition aussi large englobe un nombre important d'actions participatives, plutôt hétérogènes. Il serait impossible ici de nommer l'ensemble des formes de participation politique. Plusieurs tentatives de classification des différentes formes ont été effectuées. Elles comprennent notamment des classifications graduelles, sous forme d'échelles représentant le degré d'implication, l'effort à fournir par le citoyen (Memmi, 1985) ou selon l'influence réelle, le pouvoir du citoyen (Arnstein, 1971 ; Burns, Hambleton, & Hoggett, 1994).

Le groupe de Verba a employé différents critères pour aboutir à quatre catégories principales d'activités participatives.⁴ Les formes *électorales* de participation comprennent ainsi la participation aux élections nationales et locales, ainsi que les activités de campagne (présence à des réunions politiques, tentatives de persuasion d'autrui, etc.). Les activités *non électorales* sont les activités coopératives (tel que le travail au sein d'un groupe en vue de résoudre un problème local, en vue d'obtenir un bien collectif) et les contacts initiés par des citoyens (avec divers représentants politiques, pour un bien privé) (Gabriel, 2012, pp. 7-8). Le groupe *Political Action* a opéré une différenciation entre formes *conventionnelles* et *non conventionnelles*, en fonction de trois critères.⁵ La participation conventionnelle inclut ainsi les activités légales, institutionnalisées dans le processus politique et considérées comme hautement légitimes (Kaase & Marsh, 1979, pp. 42-45). A l'inverse, les formes de participation non conventionnelles sont non institutionnalisées, non considérées comme légitimes par la majeure partie du public ; elles incluent des formes légales (pétitions, manifestations) et non légales (blocage du trafic routier, occupation de bâtiments, etc.).

Il est aussi possible de repérer une subdivision d'ordre *substantiel* entre les activités liées à la sélection de leaders politiques et les décisions concernant les politiques publiques. Une catégorisation *procédurale* implique de classer les modalités de participation selon qu'elles visent à articuler des demandes collectives ou individuelles ; à fixer l'agenda politique ; à exercer une influence sur décision de leaders politiques ; à participer directement au choix d'alternatives politiques ; à avoir un mot à dire sur la manière dont les politiques publiques sont implémentées (Faden-Kuhne & Gabriel, 2012, p. 37). Une catégorisation récente consiste à différencier les activités *partisanes* (« *party-related* ») et les activités *liées à un but* précis (« *single-purposed* ») (cf. Gabriel, 2012, p. 11).

Notons finalement qu'aux quatre groupes créés par Verba et collaborateurs, nous pouvons rajouter avec van Deth (1997) les activités de type protestataire ainsi que l'engagement social, ce qui résulte en 6 catégories principales. Une catégorisation alternative, proposée par Bühlmann, regroupe 13 types d'activités en trois catégories. La première catégorie est constituée d'activités relevant traditionnellement de la participation politique, à savoir la participation aux élections de niveau local, cantonal et national. La participation consultative (prise de contact avec des politiciens ou du personnel de l'administration publique), les discussions avec d'autres personnes à propos d'affaires politiques, le fait d'être membre d'un parti et la motivation (« *Bereitschaft* ») à occuper un poste politique (ou administratif) constituent des activités qui requièrent un degré d'interaction sociale relativement élevé. Enfin, la troisième catégorie regroupe à l'inverse des activités non-conventionnelles et qui impliquent peu de contact social : donations financières visant à apporter une solution à un problème politique, plainte contre la commune, lettre de lecteur dans la presse au sujet d'un thème politique, soutien à une initiative, soutien à une pétition (Bühlmann, 2006, pp. 33-39). L'ensemble de ces activités, malgré l'avantage qu'elles s'appliquent au système politique suisse, ne recouvrent que partiellement les 6 catégories de Verba *et al.* et van Deth. En effet, les activités coopératives et l'engagement social ne sont pas représentées.

⁴ Ces critères sont la quantité d'effort requis pour l'activité politique concernée, la pertinence pour le participant seulement ou pour la société en général, le degré de conflictualité.

⁵ Institutionnalisation, ancrage légal, caractère légitime.

1.2.3 SYNTHÈSE : DIMENSIONS RETENUES

Comme base pour le travail d'opérationnalisation de la variable « participation politique » (cf. 2.7.3), nous proposons de retenir d'abord les catégories issues des travaux de Verba *et al.* et de ceux de van Deth. Comme à notre sens, les activités coopératives rejoignent par trop les activités liées à l'engagement social, nous avons supprimé cette première catégorie. A la place, nous avons rajouté la dimension de participation informative, encore manquante (cf. *supra*, Stoker, 2000). Les 6 catégories redéfinies de la sorte constituent la colonne de gauche du tableau 1 ci-dessous. L'ensemble des catégories de la participation politique exposées successivement plus haut se retrouvent comprises dans le tableau : participations restreinte (participation électorale et signature de référendums et initiatives) et large (engagement social et participation informative), activités électorales et non électorales, activités non conventionnelles (qui se retrouvent essentiellement dans les activités de type protestataire), activités non-légales, engagement social et activités liées à la gestion de biens publics, participations consultative et informative. La colonne de droite contient divers exemples mentionnés pour la plupart dans le travail de Bühlmann et d'autres ouvrages, qui serviront à inspirer les indicateurs et items lors du travail d'opérationnalisation.

Catégorie de participation politique	Exemples
participation électorale	élections et votations nationales, cantonales, locales (active et passive)
activités de campagne	présence à des réunions politiques, adhésion à un parti politique, tentatives de persuasion d'autrui.
participation consultative	contacts initiés par des citoyens avec des représentants politiques ou de l'administration
activités de type protestataire	Soutien à une initiative, un référendum, une pétition. Manifestations, boycott, blocage de trafic routier (illégal). Plainte contre la commune, lettre de lecteur dans la presse au sujet d'un thème politique.
engagement social	engagement social dans des organisations civiles, actions menées autour de biens publics sans présence d'un gouvernement formel, don d'argent à de telles organisations
participation informative	discussions avec d'autres personnes à propos d'affaires politiques (délibération) ; information dans les médias sur des sujets politiques

Tableau 1. Dimensions de la participation politique

1.3 FACTEURS DE LA PARTICIPATION POLITIQUE : REVUE DE LA LITTÉRATURE

Quels sont les divers facteurs qui expliquent le degré de participation politique d'une personne ou d'une collectivité ? La connaissance de ces facteurs revêt une importance centrale qu'il s'agisse de la conception ou de l'évaluation d'un projet ou d'une politique publique visant à modifier le niveau de participation politique, et donc peut-être à agir sur

certaines de ces facteurs. Les nombreux facteurs de la participation politique peuvent être classés, d'une part, selon le niveau d'analyse, macro (facteurs contextuels) ou micro (facteurs individuels), et d'autre part selon le type de catégories : on retrouve ainsi des facteurs institutionnels et culturels, des facteurs socio-économiques et enfin des facteurs psychocognitifs (cf. Gabriel, 2012, p. 11). Cette partie a pour but de restituer les résultats d'études sur les facteurs de participation politique. Les résultats portant sur les facteurs de participation politique au sens large seront explicitement différenciés de ceux concernant la participation politique au sens restreint (participation aux votations et élections, signature d'initiatives et référendums).

1.3.1 NIVEAU CONTEXTUEL

1.3.1.1 FACTEURS INSTITUTIONNELS

Type et caractéristiques de la forme de participation. Au risque de formuler une proposition tautologique, soulignons tout de même que le niveau de participation politique dépend des formes de participation disponibles, par exemple de l'existence de mécanismes de démocratie directe. Deuxièmement, les caractéristiques de ces formes de participation sont aussi importantes, telles que le caractère obligatoire du vote, comme dans le canton de Schaffhouse (Kriesi, 2005), ou le degré d'ouverture du système de démocratie directe – ainsi, si le nombre de signatures à récolter est élevé, la campagne sera plus intense et visible, ce qui s'ensuit d'une participation plus marquée (Berankay, Sciarini, & Trechsel, 2003).

Rôle des élites. La pertinence d'agences mobilisatrices a aussi été soulevée. Le comportement des élites (entrepreneurs politiques, élites de partis, élites locales) peut contribuer de façon considérable à déterminer le degré et la forme de participation politique (Rosenstone & Hansen, 1993). Ces élites jouent aussi un rôle dans la nature du répertoire d'activités à disposition, par exemple un Agenda 21 (Gabriel, 2012, p. 19).

Délibération. La participation à des groupes de discussion politique est à la fois une dimension de la participation politique au sens large, mais elle représente aussi un facteur de participation politique au sens restreint. Les recherches autour du modèle de démocratie délibérative ont démontré une influence positive de groupes de discussion sur le niveau d'information et le caractère inclusif de la participation. L'expérimentation du « *deliberative poll* » par Fishkin et Luskin (2000), qui réunit un petit nombre de citoyens représentatif de la population afin de discuter et débattre de sujets politiques, a en effet abouti à un niveau d'information – notion proche de celle de la compétence politique, et peut-être liée à celle de l'intérêt politique – plus élevé chez les participants. Elle a aussi amené beaucoup de participants à un changement d'opinion. Relevons aussi que les participants ont contribué de manière relativement égale à ces discussions en petits groupes.

Facteurs propres à la Suisse (notamment démocratie directe). Des facteurs propres à la Suisse semblent avoir une influence sur le taux de participation aux élections et votations (participation politique au sens restreint). Le taux de participation aux élections nationales

plus bas en Suisse que la moyenne des autres démocraties (Franklin, 2004, p. 92 s.) pourrait s'expliquer par l'existence de mécanismes de démocratie directe (référendums et initiatives), qui garantissent la possibilité de contrôler l'agenda par la suite, de même que par l'hétérogénéité et la stabilité de la composition du gouvernement, qui tous deux relativisent l'importance des élections (Lutz, 2007, p. 5). Quant au taux de participation lors des votations, pour lequel une comparaison internationale apparaît compromise en raison de l'absence de mécanismes similaires à ceux de la Suisse, il avoisine le taux moyen de participation aux élections, soit légèrement au-dessus de 40% (Lutz & Selb, 2014, p. 472). L'argument de la « fatigue de l'électorat » invoqué par W. Seitz (*cit. in* Mombelli, 2010) ou celui d'une banalisation du vote, induite par la fréquence élevée des consultations populaires, sont régulièrement invoqués: « en Suisse, l'abstentionnisme souvent élevé dépend du système politique qui multiplie les possibilités et les niveaux de participation au point de rendre insignifiant un vote particulier » (Neidhart, 2006).

A l'inverse, d'autres études mettent en évidence que l'existence de mécanismes de démocratie directe pourrait exercer une influence positive sur la participation, ou du moins sur certains de ces facteurs. Selon Benz et Stutzer (2007), la compétence politique subjective et objective des citoyens, laquelle est fortement corrélée avec la participation politique, est plus élevée dans les pays où le référendum existe. Ils parviennent à un constat similaire en comparant les cantons suisses : la compétence politique est en moyenne plus élevée dans les cantons où la démocratie directe est plus poussée. Les auteurs expliquent cette meilleure compétence par une offre et une demande d'information plus élevées et une plus grande motivation à l'engagement politique. Pour Büchi (2007), l'explication tient à l'image collective de soi : les votants auraient une image moins négative d'eux-mêmes dans un système de démocratie (semi-)directe que dans une démocratie représentative, ce qui renforcerait leur intérêt et leur compétence. La nature de la relation entre présence de mécanismes référendaires et niveau d'information est toutefois sujette à controverse et a été infirmée par d'autres études comparatives (Ranney, 1994, p. 38).

Capital social. La notion de capital social, qui renvoie autant à une variable de niveau micro que macro, se définit comme suit : « *such features of social organisations as trust, norms and networks* » (Putnam, 1993, p. 167) ou encore « *the norms and social relations embedded in the social structures of societies that enable people to co-ordinate action to achieve desired goals* » (Narayan, 1999, p. 6). Or, il semble que contrôler la variable de l'engagement social (« *networks* ») relativise l'importance de la confiance et des normes civiques (Gabriel, 2012). C'est pourquoi nous réduirons ici le capital social à l'engagement dans la société civile, qui se reflète dans la densité de réseaux sociaux ou le nombre de personnes membres d'associations. Le capital social représente, à l'instar des groupes de discussion politique (« *deliberative polls* »), à la fois un facteur de participation politique au sens étroit et une dimension de la participation politique au sens large. Nous nous pencherons en premier sur les liens entre capital social et participation aux votations et élections, puis sur les facteurs propres au capital social.

La nature de la relation entre capital social (au sens de l'engagement associatif) et participation politique est certes discutée sur le plan théorique, mais les résultats empiriques

concordent sur l'existence d'une corrélation positive (Gabriel, 2001 ; Mazzoleni & Masulin, 2005; Roßteutscher, 2000, p. 179). L'existence d'un lien repose sur l'idée classique de Tocqueville selon laquelle les associations fonctionnent comme des écoles de la démocratie (cf. Gabriel, 2001; Perczynski, 2000, p. 166). Billiet et Cambré (1999) ont ainsi montré que le capital social, sous contrôle des variables éducation, genre, âge et autres affiliations, corrèle avec des facteurs de participation politique comme la confiance et l'intérêt pour la politique ainsi que la compétence politique. De plus, l'intégration sociale, fortement liée au capital social, est également l'une des variables explicatives de la participation. Toutefois, ces résultats ne semblent pas valoir pour tout type d'association : seule l'appartenance à des organisations culturelles, religieuses ou politiques (Billiet & Cambré, 1999), ou, pour la Suisse, à des associations socio-culturelles (Gabriel, 2001), serait susceptible d'obtenir ces effets.

Divers facteurs influencent positivement le capital social, en tant que dimension de la participation politique.⁶ Concernant les variables culturelles et socio-structurelles, l'engagement associatif en Suisse est plus élevé dans les communes suisses-allemandes, les communales rurales et celles qui présentent un paysage associatif diversifié (Traunmüller *et al.*, 2012). La diversité ethnique, le pourcentage de population étrangère et le taux de chômage ne représentent pas des variables significatives. Le degré d'autonomie communale ainsi que l'existence d'une politique de l'engagement (par ex. conseil et soutien financier aux associations par la commune) tendent à influencer non pas la quantité de l'engagement, mais plutôt sa qualité, c'est-à-dire que ces variables tendent à étendre l'engagement associatif aux groupes sociaux défavorisés (« inclusion ») (Traunmüller *et al.*, 2012). Certains facteurs jouent un rôle négatif sur le capital social en tant que concept institutionnel, telles les inégalités de revenu (Hooghe & Stolle, 2003).

Caractéristiques du scrutin : thème, enjeux et communication. La participation politique au sens restreint varie en fonction du thème du scrutin et des enjeux. Des thèmes émotionnels, controversés ou considérés comme importants ont un potentiel mobilisateur, de même que l'annonce de résultats serrés ou des conséquences financières importantes (Kirchgässner & Schulz, 2005). Enfin, la communication politique et l'occupation de l'espace médiatique par les enjeux du scrutin jouent également un rôle. Une communication politique efficace renforce la confiance et l'identification des citoyens envers les autorités, ce qui contribue à augmenter le niveau de participation (van der Heiden *et al.*, 2011).

1.3.1.2 FACTEURS CULTURELS

Afin d'expliquer la faible participation aux élections et votations, Rosanvallon évoque le glissement qui aurait amené le citoyen de la participation au collectif à un consommateur de services publics (Rosanvallon, 2006), ce qui rejoint l'idée de l'avènement d'une société individualiste. Les propos de Beate Grossegger, relatés dans la presse (Fellmann, 2014),

⁶ Ces facteurs sont d'ordre institutionnel, socio-économique ou culturel, mais ont été regroupés dans le même paragraphe pour des raisons de clarté.

s'alignent sur cet argument de la société individualiste ou de consommation : les jeunes participeraient davantage s'ils tirent de leur engagement un bénéfice personnel concret. Dans une étude empirique sur la participation sélective, Marques de Bastos (1993) parle certes d'une perte d'importance de l'idéologie du devoir civique mais nuance l'importance de l'intérêt personnel comme facteur explicatif de la participation. Enfin, des facteurs culturels pourraient aussi être à l'origine de la participation politique plus faible des Suisses romands par rapport aux Suisses alémaniques (Di Giacomo, 1993, p. 271 ; Traunmüller *et al.*, 2012).

1.3.2 NIVEAU INDIVIDUEL

1.3.2.1 FACTEURS INSTITUTIONNELS

Les réseaux mobilisateurs d'une personne possèdent un rôle capital pour expliquer sa participation politique (Verba, Schlozman, & Brady, 1995). Ce facteur se rapproche des variables individuelles du capital social (*cf.* le point suivant, *facteurs socio-économiques*).

1.3.2.2 FACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Pour ce qui est, tout d'abord, de la participation politique au sens large, il a été prouvé que les variables socio-économiques (revenu et éducation) exercent une influence positive sur trois des quatre catégories de la participation politique selon Verba et Nie (1972). Quant à d'autres ressources telles que la compétence civique et le temps libre, elles ne semblent pas exercer d'influence majeure (Verba, Schlozman, & Brady, 1995). Le revenu et la formation sont aussi des facteurs prédominants d'une autre dimension de la participation politique, à savoir le capital social (Gabriel, 2001; Traunmüller *et al.*, 2012), ainsi que du concept voisin d'intégration sociale (Gabriel, 2001).

De nombreuses études concordent sur une forte corrélation entre les variables socio-économiques et la participation aux élections et votations (participation politique au sens restreint). Comme l'a d'abord montré l'école de Michigan (*cf.* Marques de Bastos, 1993, p. 170), la catégorie socio-professionnelle (Mottier, 1993, p. 132 s.), liée au revenu, de même que le niveau d'éducation (Linder, 2005, p. 28 ; Mottier, 1993, p. 133 s.) corrélient positivement avec la participation politique. Il s'agit d'une tendance lourde et stable pour les élections (Lutz, 2012, p. 8 s.) comme pour les votations. Malgré le poids de la variable du degré de formation (Mottier, 1993, p. 133 s.), celle-ci doit être nuancée par le degré de responsabilité (reflété par l'âge) ainsi que par le type de profession – la participation étant plus marquée parmi les professions libérales, intellectuelles et métiers de l'agriculture que dans les métiers manuels et les positions dépendantes (Knüsel, 1990, p. 34 s.).

L'explication de l'influence de ces variables sur l'abstentionnisme semble notamment tenir à l'intervention d'autres variables, de type psycho-cognitif (*cf. infra*) et en particulier à la compétence politique plus faible des groupes sociaux « dominés ». Comme l'a souligné Bourdieu, « le reflet d'inégalités socio-économiques se tradui[t] par un déficit de compétence politique chez certaines catégories d'individus » (1977). La compétence politique requiert un

certain capital culturel. « Toute pratique politique est de caractère éminemment intellectuelle, elle se résume le plus souvent au maniement de mots et de concepts » (Lancelot & Memmi, 1985, pp. 338 ss.). L'explication pourrait par conséquent reposer dans les liens entre capital socio-économique, culturel et politique (Mottier, 1993, p.132). Les personnes dont le niveau de formation et de connaissances politiques est plus bas tendent à s'autocensurer et à s'abstenir de voter (Di Giacomo, 1993, p. 264). C'est ce que Gaxie appela le « cens caché » (1978). Le capital culturel, lié à la compétence politique, n'est néanmoins pas le seul médiateur qui explique la participation plus élevée des classes sociales « favorisées » : la marginalisation économique et sociale aurait une incidence négative sur les « rapports subjectifs [...] entre le citoyen et la politique » (Knüsel, 1990, p. 21). On retrouve donc ici le capital social comme facteur de la participation politique, cette fois sur le plan individuel. Ainsi, l'intégration sociale (Mottier, 1993, pp. 134 s.) et professionnelle est aussi un facteur de participation. Par exemple, l'état civil, reflet de l'intégration sociale, importe : les personnes mariées tendent à participer davantage (Lutz, 2012, p. 9 ; Mottier, 1993, pp. 134 s.).

Des variables démographiques, liées à ces variables socio-économiques, corrélient avec le niveau de participation politique, surtout en ce qui concerne la participation conventionnelle. Les femmes participent moins que les hommes aux élections, à raison de 46% resp. 51% en 2011 (Lutz, 2012, p. 7). Le fossé de genre semble par contre avoir disparu pour les votations populaires fédérales (Kriesi, 2005). Le sexe ne paraît pas jouer non plus de rôle sur les formes non conventionnelles de participation politique (Bühlmann, 2006, p. 232). Quant à l'âge, cette variable exerce une influence positive de poids sur la participation politique au sens restreint, mais non au sens large (Bühlmann, 2006). Si l'Ecole de Michigan met en évidence l'existence d'une courbe en U inversée pour décrire la relation âge et participation, la relation semble plutôt de nature linéaire en Suisse (Lutz, 2012, pp. 7 s.; Mottier, 1993, p. 129), avec peut-être une légère baisse entre les années directement consécutives à l'obtention de la majorité civique (18-19 ans) et les années ultérieures (Sciarini, Ballmer-Cao & Lachat, 2001, p. 87). Lors des élections fédérales de 2011, 32% des citoyens de la classe 18-24 ans ont participé contre 70% de la catégorie d'âge 75 ans et plus (Lutz, 2012, p. 8). Les facteurs de ce différentiel sont à nouveau d'ordre psycho-cognitif : une compétence politique moindre, qui amène à s'autocensurer, et un plus faible intérêt pour la politique, lequel se développe notamment avec l'insertion socio-professionnelle (Sciarini, 2013).

1.3.2.3 FACTEURS PSYCHO-COGNITIFS

Citons pour commencer deux cadres théoriques généraux qui apportent des explications possibles au fait de participer politiquement ou non. Premièrement, la théorie du choix rationnel explique l'issue des décisions par une analyse coût-bénéfice. L'issue la plus probable de ce calcul est que le coût du vote – qui inclut l'effort d'information – dépasse le bénéfice – faire entendre sa voix parmi des millions – et ainsi aboutit à une décision de non-participation.⁷ En deuxième lieu, la théorie du « comportement planifié » (*planned behaviour*) développée par Ajzen et Fishbein (1980) prend en compte l'attitude à l'encontre du comportement (par exemple, une attitude positive telle que « voter équivaut à être un bon

⁷ Cf. la notion d' « ignorance rationnelle » (Downs, 1956).

Suisse »), la perception de la pression sociale (par exemple, si les proches « importants » pensent que l'individu va voter) ainsi que la difficulté ou la facilité perçue de l'acte.

Au-delà des systèmes théoriques larges, des variables isolées telles que le niveau d'information politique, l'intérêt politique, la compétence politique subjective, les normes participatives, le support des principes démocratiques et les valeurs post-matérialistes sont également susceptibles d'expliquer la participation politique au sens large (Verba, Schlozman, & Brady, 1995). Bühlmann (2006, pp. 232-233) souligne l'importance pour la participation conventionnelle de la capacité à motiver sa participation par des normes de vote (cf. la notion de « devoir civique », *supra*) ou des liens avec un parti, un candidat ou un thème (cf. la notion de « proximité politique », *infra*). Selon son étude, le facteur le plus important empiriquement pour l'ensemble des catégories de participation politique est la compétence politique (qu'il décompose en compétence subjective, intérêt pour la politique en général, intérêt pour la politique locale en particulier et niveau de connaissance politique).

Une étude sur l'engagement dans des quartiers défavorisés (Klatt & Walter, 2011) met en évidence des variables supplémentaires, qui jouent un rôle négatif sur le niveau d'engagement. Ces variables comprennent une forte séparation entre travail et vie privée, une attitude sceptique vis-à-vis du fait d'être membre d'organisations, l'importance de la proximité et l'absence d'un sentiment d'appartenance à une communauté au sens large et, et plus particulièrement chez les personnes sans emploi, un sentiment d'inefficacité politique, le manque d'intégration sociale et de connaissances pratiques sur les possibilités d'engagement. Beaucoup de ces éléments se retrouvent dans l'étude de Howard (2003) sur le capital social dans les anciens pays communistes. Les deux études évoquent cependant l'existence d'une forme cachée, informelle, d'engagement.

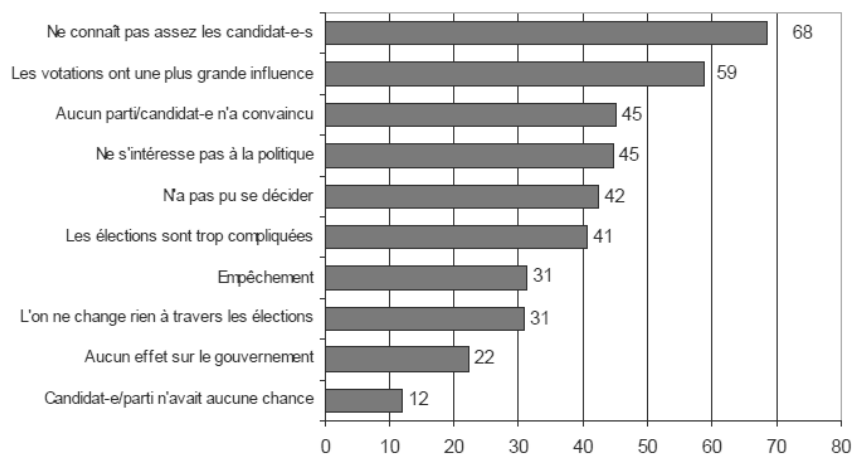
Les études sur les facteurs du vote (participation politique au sens restreint) relèvent différents facteurs d'ordre psychologique ou cognitif. L'importance de la compétence politique a déjà été relevée plus haut. Le sentiment d'efficacité politique (cf. Marques de Bastos, 1993), la proximité ou confiance envers le politique (Ballmer-Cao, 1980) – et son inverse, l'aliénation politique (Ballmer-Cao, 1980; Mottier, 1993, p. 137) – ainsi que l'intérêt pour la politique (Lutz, 2012, p. 9) constituent trois autres variables. Ces variables sont elles-mêmes liées à la socialisation politique (Knüsel, 1990). L'indication d'une préférence partisane et la capacité à se placer sur l'axe gauche-droite corréler avec la participation (Mottier, 1993, p. 136) et rejoignent à notre avis la notion de compétence politique. Au niveau de l'orientation politique, Lutz indique que « [l]es personnes se positionnant à gauche ou à droite participent plus fréquemment [aux élections fédérales] que celles se situant politiquement au centre » (2012, p. 9).

Les analyses post-électorales fédérales (Lutz, 2012) livrent un aperçu des raisons subjectives mentionnées par les non-votants pour expliquer leur abstention (voir graphique 1 *infra*). Les deux motifs les plus importants ont trait à la compétence et/ou à l'intérêt (« Ne connaît pas assez les candidat-e-s ») et à une variable institutionnelle, l'existence d'instruments de démocratie directe (« Les votations ont une plus grande influence »). L'aliénation politique, un manque d'intérêt ou de compétence transparaissent parmi les quatre raisons suivantes

(entre 41% et 45%), tandis que les raisons moins citées (en-dessous de 40%) ont trait à des arguments de type calcul rationnel (voir théorie du choix rationnel *supra*).

Il est primordial de relever que ces variables psychologiques et cognitives sont liées entre elles et corrèlent également avec les variables socio-économiques. De ce point de vue, il apparaît intéressant de tenir compte du poids respectif des différentes variables individuelles. C'est ce qu'a fait Mottier (1993, pp. 138 ss.) Les variables ayant le plus d'importance sont la formation, puis l'âge. Viennent ensuite la politisation et l'intégration à travers l'état civil, suivis du niveau socio-économique puis du sexe. Il apparaît cependant judicieux de relever que les variables psycho-cognitives n'ont pas été incluses dans la régression, à l'exception de l'aliénation politique et de variables plus politiques (politisation, préférence partisane).

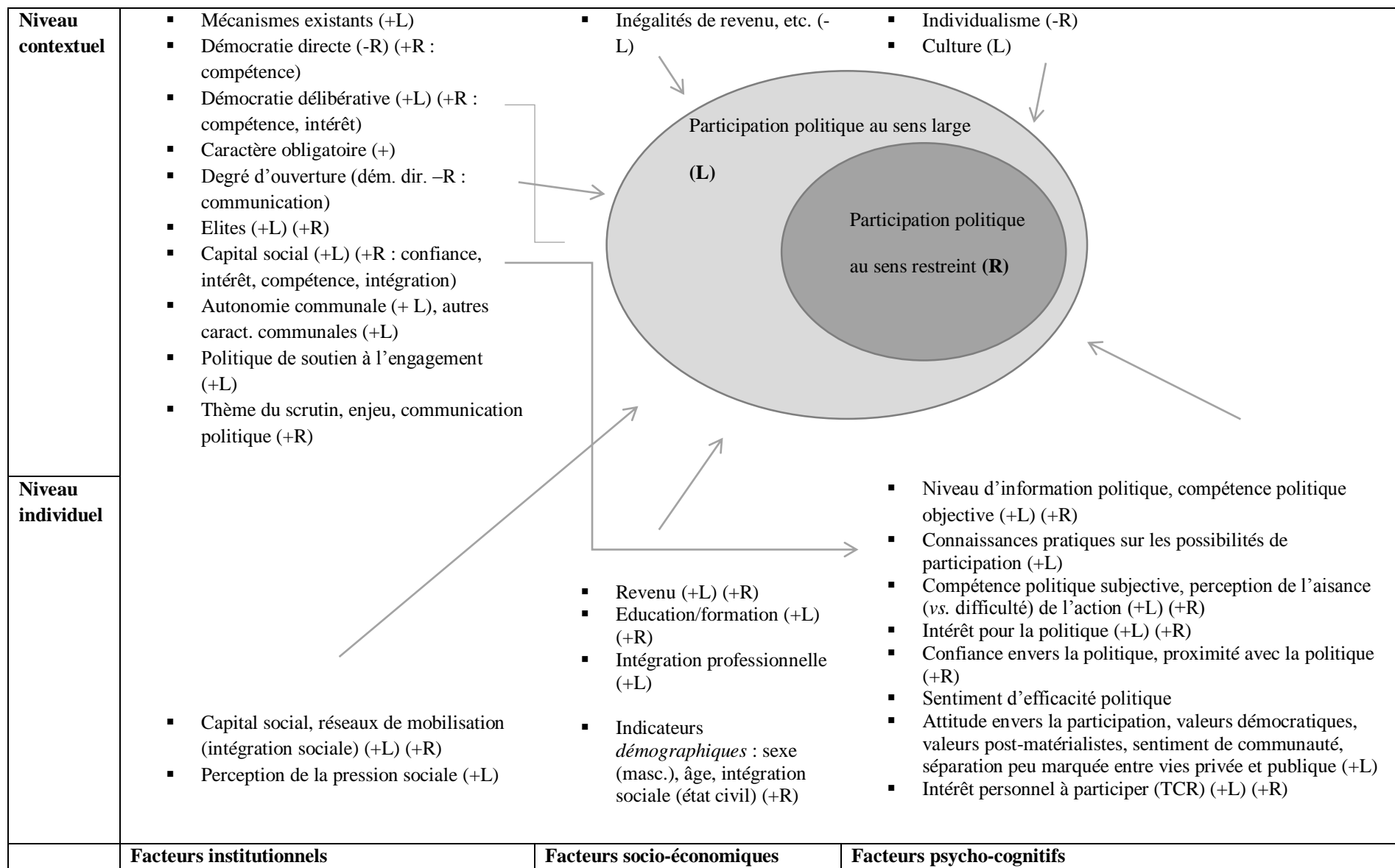
Graphique 3 % de répondant-e-s d'accord avec les raisons de ne pas participer.



Graphique 1. Raisons de non-participation aux élections (Lutz, 2012, p. 12)

1.3.3 SYNTHÈSE

Le graphique de la page suivante synthétise les principales corrélations entre, d'une part, des facteurs institutionnels, socio-économiques et psycho-cognitifs (répartis en colonnes) au niveau contextuel ou individuel (divisés en lignes) et d'autre part la participation politique au sens large (L) et au sens restreint (R). Les corrélations positives sont indiquées d'un signe positif (+) et les corrélations négatives d'un signe négatif (-).



Graphique 2. Les facteurs de la participation politique (synthèse d'études scientifiques) (représentation propre).

1.4 POLITIQUES PUBLIQUES ET RENFORCEMENT DE LA PARTICIPATION POLITIQUE : MÉTA-ÉVALUATION

Après ce tour d'horizon des travaux s'attachant à définir la participation politique (1.2) et à en repérer les déterminants (1.3), nous concluons cette partie théorique en abordant la notion de participation politique sous l'angle des politiques publiques visant à la renforcer. Des évaluations de telles politiques publiques déjà réalisées pourront donner un aperçu particulièrement intéressant dans le cadre de la présente étude, puisque celle-ci prend précisément pour objet les effets de différents modes d'action publique sur la participation politique. Cette partie méta-évaluative synthétise les résultats d'une demi-dizaine d'évaluations de programmes réalisés ces dernières années en Suisse, sélectionnés essentiellement en fonction de la disponibilité des données.⁸

Les projets évalués ont été ici numérotés de 1 à 5. D'ampleur diverse, ils varient aussi sous l'angle du mode d'organisation, du public cible (personnes qui font peu usage de leur droit de vote ou autres modes de participation politique ou groupes plus ciblés, comme les migrants ou les jeunes), des instruments choisis et du levier de participation ciblé (voir la notion d'« hypothèse d'intervention », 2.3.2). Dans la mesure où la présente étude compare l'efficacité de ces leviers de participation, il apparaît intéressant de relever, pour chaque projet, la nature du /des levier(s) ainsi que les effets observés.

Levier de participation (« hypothèse d'intervention »). Trois des projets ont cherché à augmenter la compétence politique du public cible par le biais d'un transfert d'information transmise par écrit ou par oral et/ou d'ateliers pratiques (1, 2, 3). Trois projets ont visé à accroître l'intérêt du public-cible pour la politique grâce à l'organisation de forums, cafés ou autres formes de rencontres qui permettent le débat (cf. notion de démocratie délibérative, *supra*) (1, 4, 5). Un seul se base sur l'idée de démocratie participative ou associative (cf. *supra*) et consistait à impliquer les participants dans des actions ou projets (5).

Effets. Comme cela sera explicité dans la partie méthodologique (2.3.2), il est possible de mesurer trois sortes d'effets d'une politique publique (*output, impact, outcome*).

Outputs. C'est sans aucun doute au niveau des outputs (produits finaux de l'administration ou des organisateurs du projet) que les évaluations fournissent le plus d'informations. Pour la plupart des projets, des chiffres sont donnés concernant le nombre d'activités réalisées (1, 2, 3, 4), la quantité de matériel de communication ou d'information produit et distribué (1, 3, 4), le nombre de participants ou récipiendaires (1, 2, 3, 4). L'atteinte du public cible en termes de diversité de groupes touchés (1, 2, 4) ou de l'envergure (1, 3) ont été parfois évalués. Des indicateurs qualitatifs ont aussi été intégrés : caractère animé de la participation (1), approfondissement des thèmes (1, 4), qualité du matériel d'information produit (3), satisfaction des acteurs administratifs de mise en œuvre (2, 3), satisfaction du public-cible (3). L'une des évaluations (5) rend surtout compte du mode *d'implantation* (mode d'organisation

⁸ Les évaluations et divers documents ayant servi de base à cette partie sont inclus dans la bibliographie.

des acteurs de mise en œuvre, partenariats établis), qui constitue un produit « intermédiaire » et n'est donc pas partie considéré comme partie intégrante des outputs (*source*).

Au niveau des résultats, c'est-à-dire de l'atteinte des objectifs fixés pour les outputs, les bilans sont plutôt positifs, en particulier pour les indicateurs quantitatifs (nombre d'activités, de participants, etc.) (1, 2, 3, 4). Dans l'un des cas, il est toutefois noté que la participation a été relativement modeste pour certaines activités (1). Suivant le type d'activité, l'ensemble du public cible a été atteint (3) ou non (1). Pour l'un des projets (3), le matériel d'information a été jugé de haute qualité et le public-cible satisfait (n'ayant pas exprimé de critique).

Impacts. Les indicateurs relatifs aux impacts sont plus lacunaires, voire inexistantes. Dans trois cas, la mesure des effets chez les participants est absente (1) ou il est simplement fait état d'un « succès » auprès du groupe cible, sans que les indicateurs ne soient fournis (4, 5). Les deux évaluations restantes se basent sur le retour des acteurs de mise en œuvre comme indicateur d'impact (2, 3) ou sur la coopération des participants comme indice d'acceptation (3). Le bilan est mitigé : si la coopération de l'ensemble des participants et l'absence de retour négatif (3) sont à interpréter comme des signaux plutôt positifs, le manque d'enthousiasme perçu des participants (2) et les difficultés éprouvées par des acteurs de la mise en œuvre à transmettre le contenu aux participants (3) montrent dans certains cas un impact nuancé.

Outcomes. Enfin, l'outcome, qui se réfère aux effets finaux sur la société (par exemple réduction du taux d'abstention), se trouve pareillement peu évalué. Comme le relèvent trois des cas (1, 3, 4), des données statistiques sur la participation (par ex. taux de participation aux élections) doivent effectivement être prises en compte, mais ne démontrent pas nécessairement une réussite ou un échec du projet, car d'autres facteurs, tels les enjeux plus ou moins mobilisateurs du scrutin, sont susceptibles d'influer sur cet outcome. Les liens causaux sont donc très difficiles à établir, d'autant plus qu'il s'agit d'un outcome à long terme et que le laps de temps s'écoulant entre l'output (par ex. participation à l'activité) et les éventuels effets de cette mesure sur le taux de participation peut être très long. Un seul cas (1) mentionne des chiffres sur la participation électorale du groupe-cible. Ces chiffres n'ont pas subi d'augmentation depuis la mise en œuvre de la politique publique, mais, pour les raisons exposées ci-dessus, il n'est pas possible d'en déduire un échec de celle-ci.

Recommandations émises. Enfin, les évaluations livrent des recommandations d'action qui peuvent se révéler pertinentes, concernant les caractéristiques de la mise en œuvre en particulier. Une première remarque récurrente concerne la nécessité de répéter les mesures décrites ou de les mener en continu (1, 2, 3). Deuxièmement, les canaux de communication doivent être diversifiés et adaptés au public-cible (1, 3) ; l'implication d'acteurs locaux, proches du public-cible, est également recommandée (1, 3, 5). *Last but not least*, pour les politiques publiques dont les mesures consistaient à délivrer au groupe cible des informations sur le fonctionnement des institutions politiques (levier « compétence »), les évaluations mettent l'accent sur l'importance de la simplicité du contenu (1, 2), le côté ludique (2, 3), le rapport avec la vie pratique et quotidienne (2, 3).

Synthèse. Pour conclure, les évaluations étudiées se sont en large mesure focalisées sur les outputs. Les indicateurs quantitatifs et qualitatifs utilisés pour rendre compte des outputs

montrent des résultats plutôt positifs à ce niveau. Les informations concernant les impacts et les outcomes sont nettement moins complètes. Pour les impacts, les feedbacks des acteurs administratifs en charge de l'implémentation et donc en contact avec le public-cible sont mitigés. Aucune des évaluations examinée ici ne semble avoir mesuré l'impact directement auprès du public cible. Ce processus, malgré sa lourdeur, apparaît néanmoins réalisable en pratique. Quant aux outcomes, seules certaines études mentionnent le taux de participation du public-cible comme indicateur. Dans ces cas, le niveau de participation n'a pas subi d'augmentation à la suite de la réalisation du projet. Si la mesure de l'outcome est certainement moins lourde que celle de l'impact, il est par contre considérablement plus difficile de prouver que l'outcome est le résultat de la politique publique.

Enfin, du fait des informations lacunaires concernant les impacts et outcomes, ces évaluations ne permettent pas de comparer les types de « levier ».

2. DISPOSITIF DE RECHERCHE

Les bases théoriques sur la participation politique étant posées, il s'agira dans cette seconde partie d'entrer dans le cœur de l'étude et d'établir le dispositif de recherche. A partir de la question de recherche, différentes variables seront identifiées, définies et développées (I. Cadre conceptuel). Puis, dans une deuxième étape de préparation à l'enquête de terrain, ces variables seront opérationnalisées et les méthodes de récolte et d'analyse de données seront précisées (II. Cadre opérationnel).

I. CADRE CONCEPTUEL

2.1 RAPPEL DE LA QUESTION DE RECHERCHE

Comme cela ressort de partie précédente, la recherche scientifique sur la participation politique s'est considérablement focalisée sur les facteurs de ce phénomène, dans une perspective politique ou sociologique. Les études sur la participation politique en tant que cible d'un programme de politiques publiques semblent (encore) manquer, du moins en Suisse. Ceci pourrait notamment s'expliquer par le caractère relativement nouveau, et peu fréquent, de telles politiques publiques. Quant aux travaux évaluatifs de politiques publiques dans le domaine, ils ont peu traité la question des impacts de ces politiques et paraissent s'être concentrés avant tout sur les outputs, voire parfois les outcomes.

La question de recherche du présent travail est d'orientation pratique ; elle a trait aux politiques publiques qui ont pour objectif de renforcer la participation politique. Ce travail se propose plus précisément de contribuer à combler les connaissances lacunaires concernant les *impacts* de ces politiques publiques. Le questionnement s'axe ainsi sur *l'effectivité* des programmes mis en place par des administrations publiques. La question de recherche pourrait donc se formuler de la manière suivante :

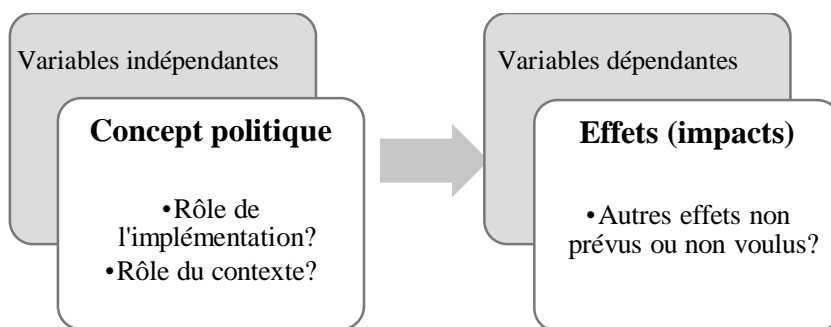
→ *Quelle est l'effectivité des politiques publiques visant à renforcer la participation politique?*

Cependant, le terme de politique publique est un terme générique. Les politiques publiques revêtent dans la réalité des formes variées, qui combinent différents types d'instruments, de ressources. Elles s'ancrent de plus dans des contextes institutionnels et sociaux particuliers. Par conséquent, une approche plus différenciée s'impose : les variables du « concept politique » (modèle conceptuel), de l'implémentation (mise en œuvre effective) et du contexte général seront prises en compte. C'est cependant sur le concept politique, variable plus abstraite, que l'accent sera mis, dans l'optique de la reproduction éventuelle de ce concept au sein d'autres politiques publiques, dans d'autres contextes. En d'autres termes, le concept politique jouera le rôle de variable indépendante, tandis que l'implémentation et le contexte seront pris en compte comme variables de contrôle. En outre, le design de recherche consiste en une étude de cas dans laquelle deux concepts politiques différents seront examinés (cf. 2.4). Le fait de choisir deux concepts politiques ouvrira la possibilité de comparer l'effectivité

de ces concepts politiques. La question de recherche principale (Qp) peut alors être formulée dans les termes suivants :

Qp → *Quels concepts politiques de politiques publiques se montrent effectifs, dans un contexte général et un contexte d'implémentation donnés, pour renforcer la participation politique ?*

L'étude consistera à la fois à déterminer la nature et les caractéristiques des variables indépendantes (concepts politiques) et des variables dépendantes (impacts de la politique publique sur les participants), tout en vérifiant la relation entre les deux types de variables. Cet examen des liens entre politique publique et effets observés implique de poser la question de l'intervention d'autres variables indépendantes (contexte, implémentation) sur les impacts, mais aussi de la production éventuelle d'autres variables dépendantes (effets non prévus ou non voulus). Le graphique 3 représente de façon simplifiée la question de recherche Qp :



Graphique 3. Modèle de recherche

2.2 CADRE THÉORIQUE : L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Se poser la question des effets d'une politique publique, c'est rentrer dans une perspective évaluative. C'est donc l'angle adopté ici, avec les méthodes et outils qui lui appartiennent. Quelques précisions concernant l'évaluation en général s'imposent ici ; elles permettront de poser le cadre théorique utilisé lors de la conceptualisation des différentes variables (2.3 *infra*).

Si l'évaluation peut être définie au sens large comme « la dernière phase du cycle de la politique publique (...) » (Sager, 2013a, p. 5), c'est à sa définition au sens étroit qu'il sera fait référence ici. Selon cette dernière, l'évaluation désigne une partie seulement de cette dernière phase, à savoir : « *die wissenschaftliche und empirisch gestützte Beurteilung der Konzeption, des Vollzugs und der Wirksamkeit staatlicher Aktivitäten, seien dies Massnahmen, Programme oder Projekte* » (Sager, 2013a, p. 6).

Une évaluation peut avoir divers objets (Sager, 2013b). En raison de la sélectivité de la question de recherche, une évaluation complète apparaît superflue. L'évaluation menée ici se concentrera en particulier sur certains de ces objets spécifiques – par exemple, l'efficacité de

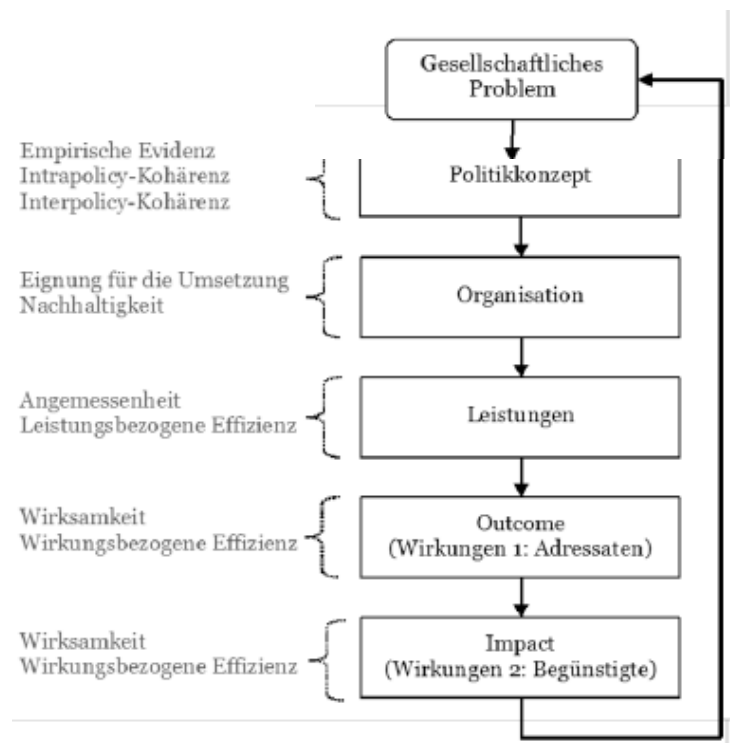
la politique publique ne sera ainsi pas du tout évaluée (Klöti, 1997, p. 46 ; Knoepfel & Bussmann, 1997, p. 66).

Une manière de typologiser les différentes sortes d'objets d'évaluation consiste à les classer selon les étapes du cycle de politique publique (Knoepfel & Bussmann, 1997, pp. 69 ss.). Cette approche séquentielle, malgré le fait qu'elle ne représente qu'un idéal type d'une réalité plus complexe et non-linéaire, comporte l'avantage de simplifier l'analyse (Muller & Surel, 1998, pp. 28-30). Le découpage et la nomenclature des étapes du cycle varient légèrement selon les auteurs. Les étapes du modèle de Jones (1970) sont la mise sur agenda, la production de solutions possibles (« *policy formulation* »), la décision, l'implémentation, l'évaluation et la terminaison (cf. aussi Knoepfel, Larrue, & Varone, 2006, p. 36). De manière analogue aux étapes du cycle, les objets d'évaluation sont définis et découpés de manière légèrement différente selon les auteurs (voir p. ex. Knoepfel & Bussmann, 1997, p. 70 ; Sager, 2013b, p. 3). Nous nous baserons dans le cadre de cette étude essentiellement sur le modèle de Sager, représenté dans le graphique 4 ci-dessous. Ce modèle se distingue par sa clarté et correspond bien à notre processus de recherche, composé de trois sortes de variables. Nous nous intéressons en effet à l'effectivité du concept politique, tout en tenant compte de l'implémentation. Une première partie de la recherche portera donc sur le concept politique (« *Politikkonzept* ») et cherchera à l'identifier puis à juger de sa validité. Une deuxième partie traitera des effets de la politique publique.⁹ Par rapport aux effets, la focale reposera délibérément sur les impacts. Les outputs seront examinés sous l'angle de l'organisation ; quant aux outcomes, ils ne seront pas mesurés. Enfin, les facteurs ayant trait à l'implémentation (« *Organisation* ») et au contexte¹⁰ seront brièvement analysés, dans le but de contrôler le lien entre les deux premières catégories de variables.

Soulevons finalement que l'approche conceptuelle et méthodologique adoptée ici empruntera également à d'autres auteurs. Aussi le découpage entre concept politique (« *Politikkonzept* ») et mise en œuvre (« *Organisation* ») sera-t-il légèrement différent de celui de Sager.

⁹ Les effets représentés dans le graphique 4 sont les outputs (*Leistungen*), les impacts et les outcomes. A noter que chez Sager, à l'instar d'autres auteurs, les notions d'*impact* et *outcome* sont *inversées*: l'*outcome* y désigne les effets à moyen terme et l'*impact* les effets à long terme.

¹⁰ Non représenté ici mais également traité par Sager, voir 2.3.5 *infra*.



Graphique 4. Objets (à droite) et critères respectifs (à gauche) d'évaluation. Source : Sager (2013b, p. 5)

Pour conclure, l'approche méthodologique adoptée ici combinera différents types d'évaluation : analyse logique (validité du concept politique), analyse des effets (atteinte des objectifs au niveau des impacts) et, dans une certaine mesure, analyse de l'implémentation.

2.3 CONCEPTUALISATION

A partir de la question de recherche (2.1) et des éléments de l'approche évaluative exposés ci-dessus (2.2), il est possible de formuler *l'hypothèse de recherche* principale comme suit :

H : *Si le concept politique est valide et qu'il n'y a de blocages ni au niveau de la mise en œuvre ni au niveau du contexte, la politique publique va déployer les impacts escomptés.*

L'étape de conceptualisation consiste à expliciter chacun des éléments de l'hypothèse de recherche, ou variables, en les inscrivant dans un cadre théorique précis.

2.3.1 POLITIQUE PUBLIQUE

Définition. Une définition simple de la notion polysémique de politique publique est fournie par Muller et Surel (1998, p. 13) : « le processus par lequel sont élaborés et mis en place des programmes d'action publique, c'est-à-dire des dispositifs politico-administratifs coordonnés

en principe autour d'objectifs explicites ». La définition plus complète de Knoepfel, Larrue et Varone (2006, p. 29) inclut le caractère hétérogène des acteurs et l'aspect construit du problème à résoudre : « un enchaînement de décisions ou d'activités, intentionnellement cohérentes, prises par différents acteurs, publics et parfois privés, dont les ressources, les attaches institutionnelles varient, en vue de résoudre de manière ciblée un problème défini politiquement comme collectif. »

2.3.2 CONCEPT POLITIQUE

Définition. Le concept politique (« *Politikkonzept* », cf. Knoepfel & Bussmann, 1997 ; Sager, 2013b) désigne la politique publique telle que formulée « sur le papier », sans prendre en compte son implémentation concrète (Sager, 2013b, p. 6). La notion de concept politique se réfère à l'ensemble des décisions des acteurs politico-administratifs concernant la définition du problème public, la mise à l'agenda de ce problème, les buts généraux du programme d'action et enfin le « modèle de causalité » et ses différentes composantes (hypothèses causales, hypothèses d'intervention, etc.) (Knoepfel & Bussmann, 1997, p. 71). Cette phase de conceptualisation de l'action publique constitue la première étape du cycle de politique publique.

Utilité. Le travail d'identification des éléments du concept politique, soit du problème public, des buts et du modèle de causalité, revêt une triple utilité. Premièrement, la mise au jour des *modèles de causalité* analysés est essentielle, dans la mesure où cette étude cherche à *comparer* l'effectivité de ces modèles. Deuxièmement, la mise au jour des *buts* révèle les objectifs visés et les effets espérés et s'avère en cela utile à *l'analyse des effets* (Champagne, Brousselle, Hartz, & Contandriopoulos, 2009a, p. 60). Il importe ici de préciser que ce seront les buts fixés par les acteurs politico-administratifs – et non pas des buts fixés par le chercheur – qui serviront d'objectifs de référence lors de l'évaluation des effets (cf. Sager, 2013a, p. 22). Troisièmement, nous procéderons à *l'évaluation* du modèle de causalité identifié (*analyse logique*) (2.3.3). Un modèle de causalité « correct », ou du moins jugé plausible, constitue un élément-clé, une condition nécessaire à la réussite d'une politique publique. A l'inverse, des incohérences au niveau de la conception du modèle permettent de localiser une cause possible d'un éventuel échec de la politique publique (Champagne, Brousselle, Contandriopoulos, & Hartz, 2009c, p. 104-105).

Définition du problème public, des buts principaux et des groupes bénéficiaires. Avant tout, il convient donc de clarifier quel problème public la politique publique cherche à résoudre, ou dans une tournure positive, quel est le but (ou quels sont les buts) d'ordre général de la politique publique. Pour rappel (cf. 1.1) une situation problématique ne devient pas automatiquement un problème public, mais ce dernier est plutôt le fruit d'un processus de « construction collective, directement lié aux perceptions, aux représentations, aux intérêts et aux valeurs des acteurs (...) » (Knoepfel, Varone, & Larrue, 2006, p. 138 ; cf. Muller, 2013, pp. 26 s.). L'identification du problème public ainsi construit consiste à exprimer la nature du problème, ou du risque, mais il révèle aussi le ou les groupes bénéficiaires. Les groupes bénéficiaires sont les groupes de personnes qui sont touchées (in)directement de façon

positive ou négative par la tentative de résoudre le problème public (Knoepfel & Bussmann 1997: 63). Le modèle du triangle des acteurs (graphique 5 *infra*) différencie, au sein des groupes bénéficiaires, les bénéficiaires finaux qui profitent positivement de la résolution du problème, les tiers gagnants et perdants, qui en bénéficient, respectivement, en pâtissent indirectement.

Il est essentiel de remarquer que les buts sont parfois fixés de manière floue ou implicite et doivent faire l'objet d'un travail de reconstruction par le chercheur (Champagne *et al.*, 2009a, pp. 59-60). Il arrive aussi que les buts soient modifiés au cours du cycle de la politique publique. Les politiques publiques ont alors un sens « explicite », fixé par les acteurs de la décision, ainsi qu'un sens « latent », défini lors de la mise en œuvre (Muller & Surel, 1998, pp. 19, 23 s.)

Dans le cadre de la présente étude, il s'agira d'une part de vérifier que le problème public se pose bel et bien en tant que déficit de participation politique et que le but général soit de renforcer cette participation. D'autre part, cette analyse révélera le(s) groupe(s) bénéficiaire(s) et éventuellement des buts secondaires ou implicites.¹¹

Modèle de causalité. Dans la mesure où l'analyse qui précède sert simplement à vérifier que le problème public et les buts principaux s'articulent autour de la participation politique, le véritable focus de l'analyse du concept politique portera sur le modèle de causalité (« *Wirkungsmodell* », Knoepfel, Varone, Bussmann, & Mader, 1997, p. 79). Les deux termes (modèle de causalité et concept politique) seront d'ailleurs employés de façon interchangeable par la suite.

Le modèle de causalité a pour but de rendre explicites la cause retenue du problème et le mode d'intervention considéré comme approprié pour pallier ce problème. Cette partie du concept politique est décrite par plusieurs modèles légèrement différents. C'est ici le modèle proposé par Knoepfel et Bussmann (1997) et Knoepfel, Larrue et Varone (2006) qui sera adopté. Il présente l'avantage de lier entre eux l'ensemble des éléments essentiels d'une politique publique sur le plan conceptuel et de représenter le tout sous forme d'un modèle visuellement clair (voir le graphique 5 du « triangle de base des acteurs », *infra*). D'autres approches seront néanmoins aussi présentées, lesquelles contribueront à étoffer le modèle.

Le modèle de causalité se compose de deux éléments principaux: l'hypothèse causale et l'hypothèse d'intervention. Muller (2013, p. 56) évoque la notion, à notre sens équivalente, des « algorithmes ». Les algorithmes sont des « relations causales qui expriment une théorie de l'action » et peuvent s'exprimer selon une formule « si..., alors... ».

Hypothèse(s) causale(s). L'hypothèse causale, ou les hypothèses causales d'une politique publique sont des suppositions sur les causes du problème public à résoudre (Knoepfel *et al.* 1997, p. 79). Elle définit en cela aussi les groupes cibles considérés comme étant à l'origine du problème.

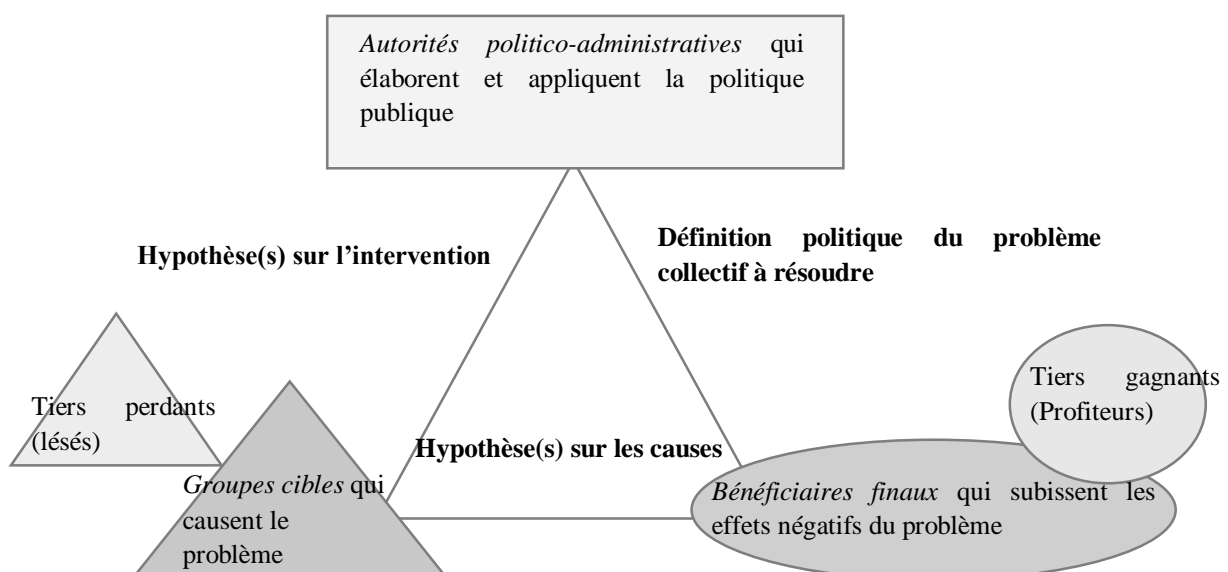
¹¹ On peut ici imaginer, par exemple, le but de gagner un plus grand nombre d'électeurs en vue des prochaines élections.

Hypothèse(s) d'intervention. L'hypothèse d'intervention, ou les hypothèses d'intervention représentent les formes d'action collective choisies car on les considère comme susceptibles d'atténuer ou de résoudre le problème (Knoepfel *et al.*, 1997, p. 79). Un exemple en est : « si le gouvernement abaisse les charges des entreprises, alors elles gagneront en compétitivité » (Muller, 2013, p. 56).

Il existe plusieurs types d'interventions étatiques, catégorisés par Vedung (1998) en « sermons » (instruments persuasifs, par ex. information, explications, arrangements volontaires), « carottes » (mesures infrastructurelles et incitations financières) et « bâtons » (instruments de régulation). Il convient de mentionner déjà ici que la totalité des cas d'études potentiels considérés correspondent à la modalité *persuasive* d'intervention. A ce titre, Dahme et Grunow relèvent parmi les caractéristiques-types des programmes persuasifs, le fait qu'ils visent toujours un changement de comportement individuel, « *weil man in den Problemanalysen überwiegend von individuellen Verhaltensweisen als Ursache für die Problemstellung ausgeht* » (1983, p. 125).

Groupes cibles. Les *groupes cibles* sont les acteurs dont le comportement est jugé pertinent pour la solution du problème (Knoepfel & Bussmann, 1997, p. 63).

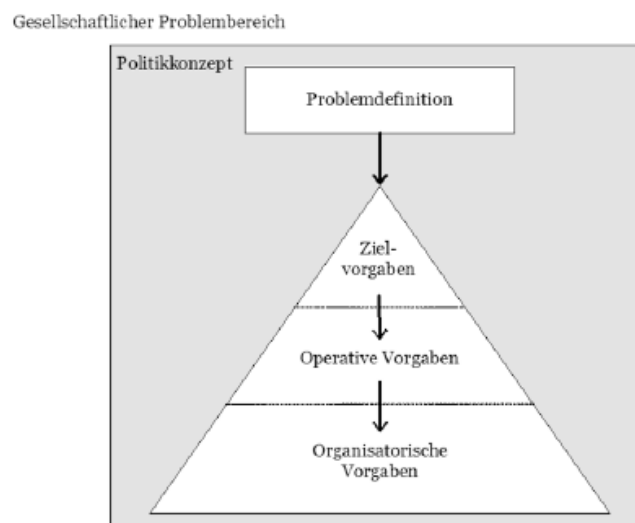
Triangle des acteurs. Comme déjà mentionné auparavant, la définition du problème public et des objectifs visés permet d'identifier les groupes bénéficiaires de la politique publique ; tandis que les groupes cibles s'identifient grâce aux hypothèses causales du modèle de causalité. Ces deux groupes d'acteurs, de même que le problème et les hypothèses causales et d'intervention peuvent être représentés dans le triangle de base des acteurs, qui inclut de plus les autorités politico-administratives en tant que troisième catégorie d'acteurs (Knoepfel, Larrue, & Varone, 2006, p. 63). Le graphique 5 du triangle de base des acteurs représente l'ensemble des éléments du concept politique mentionnés jusqu'à présent. Il inclut de plus les catégories de tiers perdants et gagnants, touchés indirectement par la politique publique.



Graphique 5. Triangle de base des acteurs (source : Knoepfel, Larrue, & Varone, 2006, p. 63, légèrement modifié)

Approfondissement du modèle du triangle des acteurs

Types d'objectifs : Sager (2013b) propose de représenter les différents éléments du concept politique dans un modèle pyramidal, où les étapes de définition du problème, des normes liées aux buts (« *Zielvorgaben* »), des normes opératives (« *operative Vorgaben* ») et enfin des normes organisationnelles (« *organisatorische Vorgaben* ») se suivent dans une logique hiérarchique, de plus en plus concrète et précise quant à l'implémentation. La dernière étape, celle de définition des normes organisationnelles a toutefois trait à la structure des porteurs de projet, leurs responsabilités et ressources ainsi qu'aux procédures qui coordonnent ces acteurs. Elle sera de ce fait traitée dans la partie relative à l'implémentation (2.3.6).¹²



Graphique 6. Conception pyramidale du concept politique (Sager, 2013b, p. 11)

Il est possible de faire correspondre des objectifs à chacune des étapes du processus pyramidal de formulation de la politique publique. Les normes liées aux buts (« *Zielvorgaben* ») définissent les objectifs substantiels (les effets qui doivent être obtenus, cf. *impact* et *outcome* ci-dessous) et les objectifs opératifs (les mesures qui doivent être mises en place, précisées par les normes opératives, cf. *output* ci-dessous). Le modèle de Sager est intéressant notamment en cela que les buts et objectifs de la politique publique y sont conçus de manière relativement complexe et différenciée. Les objectifs peuvent ainsi être à court ou à long terme, généraux ou spécifiques. Ils s'organisent aussi en objectif principal, sous-objectifs et effets secondaires (Sager, 2013b, pp. 17-18). Nous essayerons donc ici de déterminer la nature de chacun de ces buts (outputs, impacts, outcomes) en les différenciant comme le propose Sager.

Chaîne de causalité. La « modélisation de l'intervention » proposée par Champagne et al. (2009a) renvoie également à la mise au jour du concept politique, soit des hypothèses qui

¹² Comme cela a été expliqué plus haut, nous cherchons ici avant tout à comparer les concepts politiques au niveau abstrait, indépendamment de l'organisation de l'administration publique. C'est pourquoi nous nous limiterons, pour la variable indépendante, au concept politique au sens restreint, tel que représenté dans le triangle de base des acteurs.

constituent la « boîte noire » du programme d'action publique (Champagne *et al.*, 2009a, p. 59). Elle se partage en trois modèles : le modèle causal (qui correspond à l'hypothèse causale), le modèle logique théorique (l'hypothèse d'intervention) et le modèle logique opérationnel (qui représente le lien depuis la structure administrative jusqu'à la réalisation des premiers outputs et se rapproche de la notion de normes organisationnelles chez Sager) (Champagne *et al.*, 2009a, pp. 60-64).

Une idée particulièrement intéressante de cette modélisation est qu'elle sert à illustrer un enchaînement (supposé ou réellement observé) des causes ainsi que des objectifs (Champagne *et al.*, 2009a, p. 61). Ainsi, le modèle logique théorique représente le « cheminement logique entre les causes immédiates et les causes lointaines visées par le programme » (Champagne *et al.*, 2009a, p. 63). Nous rejoignons l'idée de Sager d'une pluralité des causes comme des objectifs, qui sont ici ordonnés en chaîne : « [l']action est le produit de longues chaînes causales qui mettent en relation l'ensemble des structures, des processus et des résultats » (Champagne *et al.*, 2009a, p. 57, tiré de Parsons, 1937) ; cf. aussi la « théorie du programme » de Patton, 1997).

Les hypothèses du modèle de causalité seront ici explorées sous forme de chaîne, composées donc de multiples causes liées entre elles (hypothèse causale) respectivement de multiples effets s'ensuivant (hypothèse d'intervention). A noter que Klöti (1997, p. 52 s.) mentionne aussi une chaîne de causalité en plusieurs étapes. Cette idée d'enchaînement apparaît de plus tout à fait appropriée pour conceptualiser des changements de comportement chez les individus d'un groupe cible. La théorie du changement formulée par Connel, Kubisch, Schorr et Weiss (1995) fait état des modifications successives suivantes :

Participation à l'activité [output] → apprentissage, acquisition de connaissances → changement d'attitude, d'opinion → changement de comportement au sein du public cible [impact] → réduction du problème public [outcome]

Les changements au niveau individuel semblent donc s'enchaîner en commençant par les connaissances théoriques, suivi des attitudes et opinions, puis se traduisant – éventuellement – par un changement de comportement pratique (cf. aussi Bennett, 1979 ; 1982).

En résumé, la première étape visera donc à identifier, dans la mesure où ils ont été précisés explicitement ou sont déductibles implicitement, l'ensemble des éléments du concept politique, représentés dans le modèle de triangle des acteurs, en le complexifiant par l'ajout des chaînes causales.

Deux mises en garde *d'ordre épistémologique* s'imposent ici. Premièrement, ces modèles et schèmes de pensées sont souvent implicites et peu formalisés dans des documents administratifs. Deuxièmement, il importe de savoir que le caractère rationnel de l'approche « *problem-solving* », telle celle du modèle de causalité adoptée ici, a été critiqué. Selon Muller et Surel, « [f]aire une politique publique, ce n'est [...] pas résoudre un problème, mais construire une nouvelle représentation des problèmes qui met en place les conditions

sociopolitiques de leur traitement par la société, et structure par là-même l'action de l'Etat » (1998, p. 31). Cette critique rejoint l'approche cognitive des politiques publiques¹³ laquelle met en évidence le poids des idées, valeurs et représentations et définit les politiques publiques « comme des matrices cognitives et normatives » (Muller & Surel, 1998, pp. 47-50). De plus, des travaux tels ceux sur la rationalité limitée des acteurs (March & Simon, 1964) et le modèle décisionnel de la « poubelle » (cf. March, 1988) ont souligné l'éloignement de la réalité des décisions politiques par rapport à la théorie du choix rationnel (Muller, 2013, pp. 31-36). Par conséquent, il est pensable d'être confronté à des modèles de causalité et hypothèses qui ne seront pas forcément basés sur des considérations rationnelles, mais qui sont bien plus à interpréter comme le reflet d'une vision du monde particulière.

2.3.3 EVALUATION DU CONCEPT POLITIQUE

La validité du concept politique est une condition nécessaire – bien que non suffisante, voir 2.3.5 *infra* – à l'efficacité d'une politique publique. Des problèmes de cohérence à ce premier stade du cycle de la politique publique amènent une explication possible à un échec éventuel. En d'autres termes, cette variable de validité agit en tant que variable intermédiaire, qui « conditionne la relation » entre le concept politique (variable dépendante) et les impacts (variable indépendante) (Mace, 1988, p. 51). La seconde étape de l'analyse consistera donc à tester la validité du modèle de causalité et de ses composantes, c'est-à-dire à conduire une *analyse logique* (Champagne *et al.*, 2009c). L'analyse logique se décompose généralement suivant trois critères (Sager, 2013b, pp. 25-29, voir aussi Knoepfel *et al.*, 1997).

- Il y a *évidence empirique* si le problème public construit et les hypothèses du modèle de causalité sont soutenus par des connaissances scientifiques et/ou empiriques.

- La *cohérence logique interne* (ou *intra-policy*) implique que les différents éléments du concept politique sont adaptés les uns aux autres (sans contradiction) et liés de façon cohérente, claire et complète. De plus, les éventuelles synergies entre les éléments sont exploitées. Le modèle pyramidal de Sager (graphique 6 *supra*) permet de conceptualiser plus concrètement la notion de cohérence interne. Selon le principe hiérarchique, chaque élément doit être en accord avec l'élément défini au-dessus : ainsi les buts doivent être cohérents avec le problème public, puis les normes opératives avec les buts, etc. (cf. Sager, 2013b, p. 12). Appliquée au modèle de causalité, cette logique du général au particulier implique que l'hypothèse causale (proche des « normes liées aux buts ») doit être définie par rapport au problème public et que l'hypothèse d'intervention (proche des « normes opératives ») par rapport à l'hypothèse causale.

- La *cohérence logique externe* (ou *inter-policy*) renvoie au fait que le concept politique n'est pas en contradiction avec d'autres politiques publiques. Il faut tout d'abord relever les domaines de politiques publiques susceptibles d'influencer la stratégie (les buts) définie dans le concept politique, ou à l'inverse, sur lesquelles la stratégie est susceptible d'influer (Sager,

¹³ Cf. les « paradigmes » de Hall (1993), les « *advocacy coalitions* » de Sabatier et Jenkins-Smith (1993) ou encore les « référentiels » de Jobert, Muller (1987), cit. in Muller et Surel, 1998, pp. 48-50).

2103b, p. 29) puis examiner dans quelle mesure les stratégies se contredisent mutuellement ou non.

Un deuxième type d'analyse apporte certains éléments pertinents dans le cadre de l'évaluation du modèle de causalité. *L'analyse stratégique* permet, entre autres, d'évaluer la pertinence du choix de la cause du problème « choisie », ainsi que du choix du groupe cible (jugé comme étant à l'origine de la cause). Il s'agit de vérifier si la cause est prioritaire au vu des autres causes du problème. La réponse est positive si cette cause contribue de manière importante au problème et qu'il est toutefois possible d'agir sur cette cause (Champagne, Brousselle, Contandriopoulos, & Hartz, 2009b).

2.3.4 EFFETS : IMPACTS

Si le modèle de causalité est valide, l'étape suivante implique de se pencher sur les effets obtenus par la politique publique. Les effets attendus concrets sont définis dans le concept politique (« objectifs ») et dépendent par conséquent des cas retenus. De manière générale, il est néanmoins possible de distinguer trois sortes d'effets d'une politique publique : output, impact, outcome (Sager, 2013b, p. 5 ; Knoepfel & Bussmann, 1997 ; Knoepfel *et al.*, 1997). Outputs, impacts et outcomes se suivent généralement, dans la logique de chaîne de causalité exposée précédemment. La réalisation des outputs ne signifie pas forcément celle des impacts, ni la réalisation des impacts ne s'ensuit nécessairement de celle des outcomes (cf. Knoepfel *et al.*, 1997, p. 109).

L'analyse des effets menée dans le cadre de la présente étude se concentrera sur les *impacts*, comme déjà mentionné auparavant. Les impacts sont l'ensemble des changements de comportements provoqués par la politique publique au sein du groupe cible. Au sens large, ils comprennent également les effets non prévus. Il est important de chercher à rendre compte de l'ensemble des effets – y compris d'effets non voulus, dans la mesure où d'éventuels effets pervers sont à même de neutraliser les effets voulus (Champagne, Brousselle, Contandriopoulos, & Hartz, 2009d, p. 162). Le critère *d'effectivité* établit le degré de concordance entre les changements visés et les changements réellement observés au sein du groupe cible (Knoepfel *et al.*, 1997, p. 104).

Concernant les autres effets, les *outputs*, en premier lieu, désignent les produits finaux résultant du travail de l'administration, par exemple des activités organisées pour la population. Ils sont ici considérés comme une résultante d'une mise en œuvre réussie. Ils représentent ensuite une condition essentielle à ce que se déploient les autres types d'effets. Ils seront donc abordés et évalués dans la partie concernant la mise en œuvre (2.3.6 *infra*). Quant aux *outcomes*, ils rendent compte de l'ensemble des modifications du problème public au niveau de la société entière, générées par la politique publique (contribution à la résolution du problème). De même que pour les impacts, la définition au sens large inclut les effets non prévus (Knoepfel *et al.*, 1997, p. 109). Le critère de *l'efficacité* juge du degré de concordance entre les effets désirés et les effets réellement observés au niveau des groupes bénéficiaires. Étant donné que l'analyse se focalise sur les impacts et que l'influence de la politique

publique sur les outcomes n'est que difficilement mesurable (cf. 1.4 *supra*), les outcomes ne seront pas analysés dans le cadre de l'étude présente.

2.3.5 RÔLE DU CONTEXTE

Les dernières variables incluses dans l'étude servent de contrôle. Elles permettront de vérifier, ou d'infirmer, que les effets observés sont redevables à la politique publique (cf. Champagne *et al.*, 2009d), respectivement au concept politique. Ceci renvoie au problème de l'établissement de rapports de causalité entre variables dépendantes (effets) et variables indépendantes (politique publique et/ou contexte). Trois conditions doivent être réunies pour prouver l'existence d'une relation causale entre deux variables (Champagne *et al.*, 2009d, p. 167) :

- 1) une condition temporelle, remplie lorsque la cause survient avant l'effet ;
- 2) une liaison empirique entre les variables (variations concomitantes) ;
- 3) l'absence d'une troisième variable qui explique cette liaison.

Si les deux premières questions seront traitées lors de l'analyse des effets, il s'agira ici essentiellement de poser la troisième question, celle de l'éventuelle influence d'autres facteurs sur les effets. Les étapes finales consisteront donc à examiner l'existence de liens entre la politique publique et les effets observés, en testant le rôle du contexte (2.3.6), puis entre le concept politique et les effets, en testant le rôle de la mise en œuvre (2.3.7).

Tous les effets observés ne résultent pas forcément de la politique publique. Par exemple, un niveau de participation élevé aux votations suivant la mise en œuvre de la politique publique (outcome positif) peut résulter de l'influence du contexte politique – par exemple un thème de scrutin particulièrement mobilisateur – ou encore de l'influence d'autres politiques publiques. De même, l'existence d'impacts positifs ou négatifs n'implique pas nécessairement l'(in)effectivité de la politique publique.

Le contexte peut être défini de façon large (Befani, Ledermann, & Sager, 2007 ; Sager, 2008). Il inclut d'une part les conditions contextuelles générales, en d'autres termes le contexte *sociétal, institutionnel* et *économique* d'implémentation de la mesure (par exemple, la sensibilité politique et culturelle du contexte au problème public et aux buts de la politique publique). En outre, il peut également comprendre des conditions propres au projet lui-même et à son implémentation, divisibles selon les trois axes suivants : *policy* (instruments, design), *polity* (type, structure d'organisation en charge de l'implémentation) et *politics* (acteurs et éventuelle dimension conflictuelle). Cette seconde dimension du contexte, directement liée au projet, sera cependant examinée sous l'angle de la mise en œuvre (voir 2.3.6) de la politique publique.

La définition du contexte employée ici se restreint strictement aux variables externes à la politique publique étudiée, c'est-à-dire au contexte sociétal, institutionnel, économique et aux autres politiques publiques. A noter que la notion de contexte englobera aussi des variables de niveau micro, qui apparaissent également susceptibles d'exercer une influence sur les

comportements individuels. Pour prendre un exemple imaginable, la propension à la participation politique de l'interviewé (variable dépendante) pourrait avoir été influencée par un changement récent de statut socio-économique (variable contextuelle, externe à la politique publique). Même si le niveau de formation est une variable lourde, productrice d'effets prégnants et à long terme, des répercussions à court terme d'un changement de ce niveau n'apparaît pas impensable (par le biais, par exemple, du sentiment d'inclusion / exclusion dans la société). Notons toutefois que ne joueront le rôle de variables de contrôle que les changements au niveau de variables micro, et non leur composante statique. En d'autres termes, un changement récent de niveau de formation ou d'intégration professionnelle apparaissent susceptibles d'influencer l'impact (participation politique), tandis que le niveau de formation en général (stable) ne fait pas partie des variables de contrôle liées au contexte.

La littérature sur les facteurs de la participation politique (voir 1.3) livre des indications précieuses sur la nature concrète de ces éléments contextuels. Le contexte institutionnel inclut la communication politique, l'occupation de l'espace médiatique, le thème du scrutin (caractère mobilisateur de l'enjeu) ou des changements tels que l'introduction de l'obligation de voter, l'introduction du vote par correspondance ou du vote électronique ou encore la création ou la suppression de mécanismes de démocratie directe ou délibérative. Les élites jouent également un rôle potentiel, en décidant par exemple de soutenir ou développer le réseau associatif (capital social), etc. Le contexte économique peut avoir des répercussions au niveau individuel avec des changements de statut socio-économique (par ex. introduction d'un salaire minimum ou augmentation du taux de chômage, avec des répercussions sur l'intégration sociale et professionnelle). Au niveau du contexte sociétal (ou culturel) on retrouve l'idée de culture individualiste. Des variables d'ordre plus individuel comportent l'adhésion à une association, la participation formelle ou informelle à des groupes de discussion politique, un changement de niveau de formation (par ex. début d'études). Quant à l'influence d'autres politiques publiques sur l'impact, on peut songer à des programmes similaires (par ex. éducation civique) gérés par d'autres instances, aux politiques de l'intégration, aux politiques de réinsertion professionnelle, etc. Toutefois, seuls les éléments pertinents de cette liste seront retenus lors de l'opérationnalisation. Les facteurs qui traduisent un changement à long terme (par ex. individualisme) ou survenus bien antérieurement (par ex. introduction du vote par correspondance), n'ont ainsi pas été pris en compte lors de l'opérationnalisation, car ils sont peu susceptibles d'avoir exercé une influence notable durant le court laps de temps entre la participation à l'activité et la réalisation de l'interview.

2.3.6 RÔLE DE LA MISE EN ŒUVRE

Sous l'hypothèse que les effets négatifs liés au contexte sont nuls ou négligeables et que les effets observés sont par conséquent bel et bien le produit de l'action publique, il reste à déterminer le lien entre concept politique et effets. Rappelons ici que le but « final » de la recherche consiste à évaluer l'effectivité du concept politique, donc à isoler les impacts redevables au concept. Ainsi que déjà mentionné à plusieurs reprises, les conditions pour

qu'une politique publique déploie des résultats sont plurielles. Un concept politique, même valide, ne déploiera des effets positifs (effets voulus) qu'en l'absence de blocage tant au niveau du contexte (cf. 2.3.5) qu'au niveau de l'implémentation. C'est l'influence potentielle de l'implémentation sur les effets qui fera l'objet du développement qui suit.

Des effets positifs (objectifs atteints) signalent que l'ensemble de l'action publique mise en place a fonctionné, autant au niveau de la mise en œuvre (implémentation) que du concept politique. Mais il est tout à fait pensable que la politique publique n'ait pas atteint les buts fixés. Diverses théories livrent des hypothèses plausibles sur les raisons possibles d'un échec d'une politique publique (cf. Knoepfel *et al.*, 1997, p. 107 s.). Il est possible de distinguer deux causes d'échec principales (Klöti, 1997, p. 52 ; Sager, 2013c, p. 5 ; Suchman, 1967) : soit le problème réside au niveau du concept politique, si par exemple le problème public est mal défini ou les hypothèses d'intervention incorrectes (« *policy failure* »), soit le problème se situe au niveau de la mise en œuvre, avec une implémentation insuffisante, des acteurs de la mise en œuvre non adéquats ou mal organisés, etc., avec comme résultat une non réalisation des objectifs au niveau des outputs. (« *implementation failure* »).

En bref, la finalité principale de cette étape est d'analyser l'origine d'un éventuel déficit d'effets au niveau de l'implémentation. Si l'analyse ne montre pas de problème d'implémentation, alors la cause de la non atteinte, ou de l'atteinte partielle, des objectifs se situera dans le modèle de causalité (concept politique). Précisons ici que si la validité du concept politique aura certes déjà été évaluée (2.3.4), il s'agit d'une évaluation *ex ante*, dont la portée est *de facto* limitée.

Qu'est-ce exactement que *l'implémentation*, et comment en définir les différentes dimensions d'analyse ? Rappelons que le modèle de Sager, sur lequel se base essentiellement le processus d'évaluation choisi ici, appelle « normes organisationnelles » (« *organisationelle Vorgaben* ») l'ensemble des éléments qui déterminent la mise en œuvre de la politique, et non son contenu (qui est traité dans le concept politique) (Sager, 2013b, p. 23). Les normes organisationnelles se partagent entre :

- les *normes structurelles*, relatives aux *responsabilités* (partage des tâches, des capacités décisionnelles, hiérarchie et fonctions) et aux *ressources* (Sager, 2013b, p. 23). Les différentes ressources à disposition d'une administration publique peuvent être les ressources humaines (personnel), monétaires (financières), cognitives (information), temporelles, patrimoniales (infrastructure), interactives (organisation), majoritaires (soutien politique) et juridiques (droit). La ressource confiance (consensus) relève à notre sens du contexte et est incluse dans la partie précédente (2.3.5) ; enfin, la ressource violence n'est pas pertinente car il s'agit de mesures de type persuasif, n'ayant pas force obligatoire (Knoepfel, Larrue, & Varone, 2006, pp. 68-93).

- les *normes procédurales internes* (coopération des acteurs politico-administratifs entre eux) et procédurales *externes* (coopération de ces acteurs avec le public cible voire d'éventuels autres acteurs : flux financiers, échange d'information, etc.) (Sager, 2013b, p. 23).¹⁴

La description du modèle d'implémentation selon les dimensions proposées par Sager servira de base à une brève analyse évaluative, afin de déterminer si des éventuels déficits d'implémentation sont susceptibles d'expliquer les effets observés. Pour estimer le potentiel de « blocage » des caractéristiques de l'implémentation, nous nous baserons d'une part sur la littérature sur l'implémentation des politiques publiques (ci-dessous) et d'autre part sur les résultats et recommandations des évaluations synthétisées dans la partie 1.4 (*supra*). L'évaluation de l'implémentation ne constitue certes pas la focale de cette étude, mais cette courte revue permettra néanmoins de dessiner quelques-unes des causes de blocage possibles.

Conditions d'une implémentation efficace selon la littérature sur l'implémentation des politiques publiques. D'une manière générale, plusieurs critères permettent d'évaluer l'implémentation d'une politique publique : normes structurelles et procédurales adéquates pour la mise en œuvre (le partage des responsabilités dessert-il les buts ? les acteurs responsables de l'implémentation sont-ils adéquats ? les tâches sont-elles effectivement réalisées par les acteurs responsables ?) ; durabilité de la structure (ancrage institutionnel, sécurité du financement) ; équilibre entre autonomie dans la mise en œuvre et réalisation effective des tâches (Sager, 2013b, p. 33 ; cf. Knoepfel et al., 1997, pp. 83-100).

Dans une étude sur les conditions d'efficacité des politiques publiques, Windhoff-Héritier (1989) souligne, pour l'ensemble des types d'instruments (modalités d'intervention), la pertinence des buts et des stratégies des acteurs pour l'implémentation.¹⁵ D'autres conditions d'efficacité pourraient se révéler pertinentes dans notre cadre, notamment la congruence du programme avec la motivation des acteurs (public cible), l'absence de barrières géographiques ou socio-culturelles (entre l'administration publique et le public cible), les ressources à disposition de l'unité administrative pour le projet, etc. (Windhoff-Héritier, 1989).

Plus concrètement, concernant la modalité d'intervention persuasive, les résultats d'une étude de Scharpf (1983) sur les conditions d'efficacité des programmes incitatifs peuvent être étendus aux programmes informatifs ou persuasifs, dans la mesure où les deux types d'intervention visent un changement de comportement, un processus d'apprentissage chez le public cible. En raison de la prégnance de la routine comportementale, il est opportun de supposer une certaine lenteur de ce processus, avec des résultats plus importants si le programme est implémenté sur la durée (Scharpf, 1983, p. 107). Afin d'accélérer ce processus, Scharpf souligne notamment l'importance d'une implémentation active et dirigée sur l'information (communication personnelle afin que les gens comprennent que le programme s'adresse à eux) et de la motivation des groupes cibles (une coopération de longue durée est souhaitable à ce titre ; elle instaure une relation de confiance, cf. Scharpf, 1978). Ces

¹⁴ Cf. aussi « arrangement politico-administratif et ressources » et « éléments procéduraux » chez Knoepfel, Larrue et Varone (2006, pp. 165, 167).

¹⁵ Cf. les travaux de Lipsky sur les *street-level bureaucrats*.

quelques recommandations d'action rejoignent celles de Dahme et Grunow pour les programmes de type persuasif, qui relèvent l'importance de la stratégie de persuasion. Des formes interactives (formation en groupe, conseil personnel), des structures informelles ou le recours à un *opinion leader* seraient particulièrement adaptées ; il faudrait de plus veiller à la crédibilité des acteurs, à la présentation (aspects formels) et à créer un premier contact large et effectif (Dahme & Grunow, 1983, pp. 135-136).

Pour resserrer encore davantage le focus sur les interventions de type persuasif visant à encourager la participation politique au sens large, les recommandations pratiques issues d'une étude réalisée en banlieue en Allemagne (Klatt & Walter, 2011, pp. 207-221) donnent plusieurs précieuses indications. De manière générale, il est crucial de s'adapter aux représentations, au langage, aux besoins du public-cible. Le programme doit être réalisé sur place, à proximité du lieu d'habitation, et en coopération avec les réseaux communautaires déjà existants (cf. Traunmüller *et al.*, 2012). Il faut veiller à éliminer les obstacles d'ordre formel et à offrir des possibilités flexibles d'engagement. La recherche de participants se fait de façon proactive. Enfin, des programmes implémentés à long terme laissent le temps aux obstacles d'ordre psychologique de s'estomper.

Une implémentation qui se déroule sans heurts ou blocages aboutit à la réalisation d'outputs. Les outputs sont « l'ensemble des produits finaux des processus politico-administratifs qui, s'inscrivant dans sa mise en œuvre, s'adressent individuellement aux personnes faisant partie des groupes cibles visés » (Knoepfel, Larrue, & Varone, 2006, p. 227). Il existe plusieurs types d'outputs : service direct (conseil, formation), décisions administratives formelles, aides financières, créances, mesures organisationnelles (Sager, 2013b, p. 37). L'évaluation de l'atteinte des objectifs des outputs donne en quelque sorte la mesure de la réussite de l'implémentation. Les critères d'évaluation incluent le caractère adéquat de :

- la sorte d'outputs : l'ensemble des produits planifiés a été effectivement réalisé ;
- l'étendue des outputs : l'ensemble du public cible visé a effectivement été touché ;
- la qualité peut être reflétée par le degré de satisfaction du public cible (Sager, 2013b, p. 39)

Conditions d'une implémentation efficace selon les évaluations de politiques publiques déjà réalisées. Les recommandations émises dans les cinq évaluations de politiques publiques déjà menées et synthétisées au point 1.4 concernaient : la nécessité de réitérer les mesures, des canaux de communication adéquats, l'implication d'acteurs locaux, familiers du public cible, le caractère abordable du contenu, c'est-à-dire simple, ludique et pratique (concret et proche du quotidien).

Synthèse. Sur la base de ces quelques pistes, il est possible d'affirmer qu'il existe des signes d'implémentation réussie si :

- le partage et la nature des responsabilités sont clairs, des partenaires proches du public cible sont impliqués, les ressources sont suffisantes (notamment informationnelles : formation adéquate des *street-level bureaucrats*), le financement est assuré durablement, les acteurs

administratifs sont motivés et les tâches effectivement réalisées par les acteurs responsables (normes structurelles) ;

- le contact avec le public cible se fait par le moyen d'une communication adaptée au public cible, proactive et personnalisée, les activités se réalisent à proximité du lieu de vie du public cible et prennent une forme interactive, informelle (garante d'une certaine flexibilité), le contenu transmis est abordable (simple, ludique, pratique) pour le public cible, le caractère durable du programme est assuré (implémentation à long terme, mesures répétées) (normes procédurales) ;

- les outputs correspondent aux objectifs fixés en termes quantitatifs (nombre d'outputs réalisés; étendue du public cible touché) et qualitatifs (satisfaction du public cible, etc.).

II. CADRE OPÉRATOIRE

2.4 DESIGN DE RECHERCHE ET SÉLECTION DES CAS

Caractéristiques du design de recherche. Pièce essentielle de la recherche, le design de recherche s'élabore aussi bien en fonction de la question de recherche que de l'objet de l'évaluation (Klöti & Widmer, 1997). L'élaboration du design de recherche implique de prendre des décisions selon plusieurs axes (Klöti & Widmer, 1997).

Du fait du caractère relativement nouveau en Suisse des politiques publiques dans le domaine de l'encouragement à la participation politique, le modèle de l'étude de cas semble tout à fait indiqué, puisqu'il permet une exploration en profondeur. Un cas est un « phénomène délimité spatialement » observé à un moment ou sur une période déterminés (Gerring, 2007, p. 19). L'étude de cas « *may be understood as the intensive study of a single case where the purpose of that study is – at least in part – to shed lights on a larger class of cases (a population)* » (Gerring, 2007, p. 20).

De plus, le design de recherche est comparatif, et ce à plusieurs niveaux. L'étude comparera en premier lieu deux concepts politiques du point de vue de leur effectivité. En second lieu, au niveau des individus, une comparaison diachronique des différentes dimensions de la participation politique mettra en lumière les effets de la politique publique sur le public cible (impact). De la sorte, le design de recherche combinera la comparaison synchronique et diachronique, à des niveaux d'analyse différents.

Finalement, dans l'optique d'approfondir les cas sélectionnés, d'une part, et du fait des ressources limitées disponibles dans le cadre de l'étude présente, d'autre part, la totalité des cas ne sera pas considérée. Nous procéderons au contraire à une « sélection raisonnée » (Horber-Papazian, 2012, p. 5) (vs. échantillon sélectionné au hasard).

Sélection des cas. Diverses techniques permettent de sélectionner un échantillon parmi une population. La technique la plus appropriée pour la question de recherche au cœur de ce travail est la *sélection de cas divers*. Nous chercherons par le biais de cette technique à refléter le plus possible la variance du concept politique, qui est ici la variable qui nous intéresse (cf. Gerring, 2007, pp. 97-101). Sélectionner des cas reposant sur des concepts politiques différents permettra de mieux répondre à la question de l'effectivité de telles politiques publiques et de renforcer la validité externe. A noter qu'il ne s'agit pas de représentativité de l'échantillon au sens strict¹⁶, mais d'une représentation des modalités principales de la variable indépendante, le concept politique. Par ailleurs, il faudra veiller à ce que les cas restent tout de même comparables en s'assurant de la similarité de certains paramètres, tels que la temporalité. En effet, la comparaison d'effets de politiques publiques menées à plusieurs mois ou années d'intervalle, si ce sont des effets susceptibles d'évoluer dans le temps, serait biaisée.

La première étape consiste à délimiter la population, soit l'ensemble des cas d'étude potentiels. Comme base de données contenant des cas d'études potentiels, nous avons eu recours aux projets « citoyenneté » recensés par la Commission fédérale pour les questions de migration (CFM).¹⁷ Cette base de données présente un double avantage : elle répertorie des projets à l'échelle nationale, ce qui implique un nombre plutôt important de projets ; financés par la CFM, il apparaît plausible que ces projets soient d'une certaine envergure, propre à obtenir des effets. Les projets soutenus sont mentionnés et décrits sous l'onglet « citoyenneté » sur le site Web de la CFM (Commission fédérale pour les questions de migration). Malgré l'appartenance de ces projets à la politique d'intégration des étrangers, beaucoup d'entre eux s'adressent en fait à un public plus large et incluent par exemple les jeunes ou les habitants d'un quartier « défavorisé ».

Un premier tri a cependant dû être effectué au sein de cette base de données afin d'y délimiter la population (ensemble de cas d'études potentiels) pertinente. Plusieurs critères ont été appliqués, à l'aune des informations disponibles sur le site de la CFM ou les sites des administrations concernées. Seuls les projets catégorisés comme « en cours » ont été considérés, en excluant les projets achevés, qui sont en principe déjà évalués.¹⁸ Ensuite, les projets dont l'implémentation n'avait pas encore débuté à notre connaissance ont été éliminés. Finalement, nous avons choisi de ne pas retenir les projets ciblant exclusivement les personnes de nationalité étrangère dans les cantons où les étrangers n'ont pas le droit de vote. Même si les étrangers habitant ces cantons ne sont pas exclus de la participation politique au sens large, il a été jugé préférable d'être en mesure de considérer l'ensemble des modalités de la participation politique. Dans la même logique, les projets s'adressant à des mineurs, ainsi que quelques projets en milieu scolaire, ont été rayés de notre liste.

¹⁶ Un échantillon dans lequel l'ensemble des modèles seraient représentés, en respectant les proportions que présente la population.

¹⁷ Même si certains de ces projets ne sont pas directement dirigés par une unité administrative publique, du fait qu'ils sont financés du moins en partie par le secteur public, ils ont été considérés comme appartenant à des politiques publiques *in extenso*. Cf. la littérature sur le New Public Management et sur l'externalisation du secteur public.

¹⁸ L'évaluation est en effet une exigence du financeur, la CFM.

A l'issue de cette présélection, le nombre de projets restants qui correspondaient au profil de politiques publiques recherché s'élevait au nombre de 7. Comme l'indique Gerring (2007), une analyse de cas, en profondeur, implique nécessairement une analyse globale, transversale (« *cross-case* ») avant de procéder à la sélection. Une analyse plus poussée de ces 8 cas s'imposait donc. Puisqu'il s'agissait d'obtenir une variance parmi les concepts politiques (variables X) afin de pouvoir les comparer du point de vue de leur effectivité, une typologie de ces concepts a été établie sur la base des informations disponibles : descriptifs du site de la CFM, autres informations éventuellement disponibles sur Internet et dans 3 cas, documents obtenus sur demande auprès des administrations publiques. Pour chaque cas, nous avons tenté d'esquisser les hypothèses causales (qui correspondent aux divers facteurs de participation politique identifiés dans la partie 1.3) et les hypothèses d'intervention. Etant donné le caractère parfois implicite de ces hypothèses, il n'est pas possible de prétendre les avoir repérées de manière exhaustive. Des entretiens avec les responsables de chaque projet auraient été nécessaires pour cela.

Néanmoins, les informations disponibles ont permis de catégoriser avec une certaine fiabilité les projets selon cinq hypothèses causales principales. A noter que, souvent, les projets sont constitués de plusieurs types d'activités classables dans des catégories différentes ; de plus, il arrive qu'un projet ou l'une de ses activités touche à plusieurs hypothèses à la fois. Les catégories ne sont donc pas mutuellement exclusives. Certains projets visent à renforcer la compétence objective, par exemple le niveau de connaissance sur les institutions politiques, les principes démocratiques, les possibilités de participation politique, etc. Ces projets ont été placés dans une première catégorie (A). Une deuxième hypothèse causale relevée est la compétence subjective, soit le sentiment d'être suffisamment (in)formé pour participer (B). Une catégorie proche est le sentiment d'efficacité politique et d'utilité de l'engagement personnel (C). L'intérêt pour la politique constitue un quatrième levier d'action (D). Enfin, les hypothèses causales ayant trait au capital social, à l'intégration sociale, par le biais notamment d'insertion dans des associations composent une dernière catégorie (E).

Pour chacune de ces catégories, un ou plusieurs « mécanismes » (hypothèses d'intervention) ont pu être relevés.

- A : ateliers pratiques (1) ; séances d'information théoriques (2)
- B : encouragement à la prise de décision au sein d'un groupe (association) (1)
- C : formation de groupes de travail, d'action (1)
- D : visites d'institutions politiques (1); rencontres avec des politiciens (2) ; forum (sur le modèle délibératif, « café citoyen » ou « café politique ») (3)
- E : promotion et soutien de l'engagement associatif (1)

Le tableau suivant rend compte de la catégorisation des 7 projets par types d'hypothèses causales et d'intervention.

<i>Projet / Hypothèses</i>	A	B	C	D	E
« Migrantes et citoyennes actives » (RECIF) (L)	1/2	1			
Contrat de quartier aux Palettes-Bachet, commune de Lancy (L)			1		1
« Votre ville, votre vie, votre voix » ^{1,2,3} (R, L)	1			1, 1,2	
Café citoyen Biennois ⁴ (R, L)		1	1	2,3	1
Encouragement de la participation politique de jeunes tamouls ⁵ (R, L)	1,2	1		2	
Développement de quartier - Ziegelhof Langenthal ⁶ (L)			1		1
Développement de quartier malgré le bruit des avions - Bückler-Gentert ⁶ (L)			1		1

¹ Le projet figurait sur le site Web de la CFM sous son ancien nom (« La citoyenneté, ça s'apprend »).

² Programme s'adressant notamment aux étrangers (mais ouvert à l'ensemble de la population) dans un canton où les étrangers disposent du droit de vote.

³ L'activité « visites d'institutions politiques » est indiquée *en italique* pour la différencier de l'activité « séance d'information sur les droits politiques ».

⁴ Seule l'activité du « café citoyen » a été retenue, l'activité « info citoyen » réalisée au printemps 2014 s'adressant à de personnes d'origine étrangère sans droit de vote.

⁵ Projet retenu car une partie du public cible est susceptible d'être naturalisée et de disposer du droit de vote.

⁶ Il est parfois difficile de déterminer si la participation politique est bien le but des projets. Pour ces deux projets, il semble à première vue que le renforcement de la participation est davantage un moyen qui sert la meilleure cohabitation des habitants de quartier.

Tableau 2. Analyse « cross-case » de la population de cas d'étude potentiels

Rappelons que les politiques publiques analysées comportaient souvent plusieurs activités et pouvaient par conséquent être classées dans plus d'un type de modèle de causalité (ou concept politique). Comme nous nous intéressons directement aux modèles de causalité, l'unité de cas considérée est précisément le modèle de causalité lui-même.

Comme la variable d'intérêt, dont la variance importe, est d'ordre catégorielle, la méthode de sélection consiste dans l'idéal à sélectionner un cas par catégorie. Pour le *matching* des cas retenus, deux considérations supplémentaires apparaissaient. Premièrement, la temporalité importe, comme cela a déjà été mentionné plus haut. Il fallait donc veiller à choisir des cas pour lesquels les activités ont été réalisées dans un intervalle temporel restreint. De plus, certains projets visaient à renforcer la participation politique au sens restreint et large (R et L), tandis que d'autres se concentraient avant tout sur la participation politique au sens large (L). Pour faciliter la comparaison, il semblait donc primordial de chercher la similarité des cas sur ces deux paramètres. Enfin, le public cible aurait pu constituer un dernier paramètre de comparabilité, toutefois une diversité sur ce plan-là apparaissait en même temps comme un avantage (validité externe).

Il est vite apparu que le projet lausannois (« Votre Ville, Votre Vie, Votre Voix ») et le projet biennois (« Café citoyen Biennois ») représentaient l'ensemble de catégories. La combinaison des deux cas présentait l'avantage qu'ils adressent la participation politique au sens restreint et large et qu'ils ont été implémentées à peu de temps d'intervalle l'une de l'autre, qui plus est dans un contexte relativement similaire (urbain). Ces éléments auraient contribué à renforcer la validité de la comparaison. De plus, réalisés très récemment, cela rend la recherche de

participants et l'établissement de liens de causalité plus aisés. Malheureusement, après des entretiens avec plusieurs coresponsables de projet et une analyse complète de documents, des problèmes techniques de faisabilité ont émergé, concernant la recherche et la prise de contact avec les participants au Café citoyen Biennois.

C'est pourquoi le projet « Votre Ville, Votre Vie, Votre Voix » mené par le bureau de l'intégration (BLI) de la Ville de Lausanne a finalement été retenu. Bien qu'il ne couvre pas toutes les catégories définies, les deux activités considérées représentent deux catégories fort différentes (A et D). De plus, les paramètres de temporalité, de public-cible ainsi que de contexte sont cette fois identiques, ce qui apporte l'avantage de renforcer encore la comparabilité des modèles de causalité. Les deux types d'activités qui constituent la combinaison de cas consistent en :

- une *séance d'information sur les droits politiques*, réalisée le 13 mars 2014 ;
- deux *visites d'institutions politiques* (Grand Conseil du canton de Vaud, Palais fédéral), réalisées les 3 et 4 juin 2014.

Ces deux activités seront décrites plus en détail par la suite (voir 3.6).

2.5 STRATÉGIE DE RÉCOLTE DES DONNÉES

Les données seront récoltées au moyen de deux méthodes (*a* et *b*).

a) *Analyse de documents* concernant les deux activités.

Divers types de documents apparaissent comme des sources potentielles d'informations pertinentes : bases légales, directives, documents stratégiques et conceptuels, protocoles de réunion, articles de presse et rapports divers (cf. Widmer & Binder, 1997, pp. 224).

b) *Entretiens semi-directifs* avec les acteurs politico-administratifs et avec les participants au programme.

L'entretien en face à face semble la technique de récolte la plus adaptée pour le public cible concerné (participants). Il n'est, d'une part, pas impensable qu'une partie de ce public, d'origine étrangère, ne possède pas les capacités de répondre à un questionnaire écrit. Aussi un entretien en personne est-il préférable car il laisse davantage de marge de manœuvre à l'intervieweur pour vérifier si les questions sont bien comprises et les réexpliquer si nécessaire ; il permet en outre d'instaurer une relation de confiance entre interviewé et intervieweur. D'autre part, il s'agit d'un public *a priori* peu habitué à des entretiens scientifiques, en particulier à leur forme directive (cf. Coenen-Huther, 2001, p. 33), d'où l'importance de la forme semi-directive. Enfin, d'un point de vue méthodologique, des entretiens semi-directifs se justifient tout à fait dans notre démarche de recherche, en partie exploratoire, et qui vise à saisir les représentations des acteurs, leurs motifs dans leur complexité (cf. Horber-Papazian, 2012, p. 15). Etant donné que des entretiens avec

l'ensemble des participants n'est pas une chose possible pour des raisons de ressources, un échantillon de personnes sera sélectionné.

Dans la limite des ressources disponibles, nous chercherons la triangulation des méthodes. Le but en est de tester l'hypothèse à l'aide de plusieurs méthodes ou données complémentaires dans l'optique de renforcer la validité des résultats ou de détecter d'éventuelles incohérences non révélées par la première méthode employée (Klöti & Widmer, 1997, p. 210). Ainsi, le modèle de causalité sera établi principalement à partir de l'analyse des documents, mais le résultat sera présenté aux acteurs politico-administratifs pour validation. La pluralité des sortes de documents ainsi que le fait de croiser les interviews (poser les mêmes questions à des acteurs différents) multiplie le nombre de sources et accroît la validité des résultats. Les impacts seront, de manière analogue, évalués sur la base des entretiens avec les participants, mais les impressions des acteurs politico-administratifs relatives aux effets seront aussi récoltées. Au sujet des impacts, toujours, les grilles d'entretien avec les participants comprendront des questions générales et spécifiques (voir 2.7.3 et annexe 2), ce qui renforce, dans le même ordre d'idées, la validité interne.

2.6 MÉTHODES D'ANALYSE DES DONNÉES

La démarche méthodologique combine une approche de type hypothético-déductive et une approche inductive. De fait, l'approche dominante dépend fortement de la variable en question : la mise au jour du concept politique (X) et le test de la validité du concept politique (V) sont d'ordre essentiellement déductif, tandis que l'analyse des variables restantes – effets (Y) et variables de contrôle du contexte (E) et implémentation (M) – est plus ouverte à des éléments explicatifs non inclus dans les cadres conceptuel et opératoire (processus inductif). En ce qui concerne la démarche déductive, les documents et les entretiens retranscrits seront soumis à une analyse qualitative selon une grille d'analyse prédéterminée. Les informations récoltées seront classées selon les catégories analytiques (types et modalités des variables).¹⁹ L'analyse inductive des informations récoltées se basera sur la méthode de l'analyse thématique (cf. Paillé & Mucchielli, 2008) ou codage (Strauss & Corbin, 2003). Les données non traitées lors de l'étape déductive seront découpées (isolées) et regroupées en nouvelles catégories. Dans un deuxième temps, l'ensemble des données récoltées et catégorisées sera soumis à analyse. Celle-ci consistera pour l'essentiel à donner l'état des variables (absent/présent), à rendre compte des fréquences et tendances centrales des variables et à examiner les liens des variables entre elles et repérer d'éventuelles corrélations (cf. Fink, 1995). L'analyse qualitative est à comprendre comme « un exercice *structuré* de mise en relation *logique* de variables » (Mace, 1988, p. 93).

La partie suivante (2.7) précise les méthodes de récolte et d'analyse des données employées pour chacune des variables et chacun des indicateurs.

¹⁹ Pour cela, les codes des différents indicateurs définis plus bas (2.7) seront inscrits en marge des documents et entretiens.

2.7 OPÉRATIONNALISATION DES VARIABLES

Principe de l'opérationnalisation : L'opérationnalisation de la recherche consiste, pour chacune des variables (X) conceptualisées dans la partie précédente, à les décomposer en une ou plusieurs dimensions (D), puis éventuellement en composantes (C), enfin en indicateurs (I) (Quivy & van Campenhout, 1995). A chacun des indicateurs correspondent plusieurs modalités possibles. Là où les données sont récoltées par le biais d'entretiens, il convient en outre de « traduire » l'indicateur en une question d'entretien adaptée à l'interviewé.²⁰

Rappel des variables :

- Variable indépendante : **concept politique (X)**
- Variable intermédiaire : **validité du concept politique (V)**
- Variable dépendante : **impacts (Y)**
- Variables de contrôle: **implémentation ou mise en œuvre (M),
contexte ou environnement (E)**

Tableau 3. Les cinq variables principales

2.7.1 VARIABLE INDÉPENDANTE : CONCEPT POLITIQUE (X)

Dimensions:

Dx-1 : problème public

Dx-2 : buts et objectifs

Dx-3 : groupe bénéficiaire

Dx-4 : hypothèse causale

Dx-5 : groupe cible

Dx-6 : hypothèse d'intervention

Composantes et indicateurs :

Dx-1 → Ix-1 : Le phénomène social désigné comme « problème » (ou indirectement par le champ lexical du problème) *et* que les acteurs politico-administratifs cherchent à résoudre par l'action publique (champ lexical de l'action).

Dx-2 → Cx-2a : But principal

→ Ix-2a : La situation finale (i.e. qui ne sert pas de moyen intermédiaire pour atteindre une autre situation souhaitée) que les acteurs politico-administratifs veulent

²⁰ On trouvera en annexe les grilles d'entretiens utilisées pour les acteurs politico-administratifs (annexe 1) et pour les participants aux activités (annexe 2).

atteindre par l'action publique en priorité *ou* à défaut indiquée le plus fréquemment (valeur modale).

→ Cx-2b : But(s) secondaire(s)

→ Ix-2b : Les éventuelle(s) autre(s) situation(s) finale(s) que les acteurs politico-administratifs veulent atteindre par l'action publique.²¹

→ Cx-2c : Objectif(s) au niveau des outputs

→ Ix-2c : L'ensemble des objectifs qualitatifs ou quantitatifs mentionnés concernant les outputs.

→ Cx-2d : Objectifs au niveau des impacts

→ Ix-2d : L'ensemble des objectifs qualitatifs ou quantitatifs mentionnés concernant les impacts.

→ Cx-2e : Objectifs au niveau des outcomes

→ Ix-2e : L'ensemble des objectifs qualitatifs ou quantitatifs mentionnés concernant les outcomes.

Dx-3 → Ix-3a : L'ensemble des groupes de la population que les acteurs politico-administratifs souhaitent voir bénéficier du résultat de l'action publique (bénéficiaires finaux)

→ Ix-3b : L'ensemble des groupes de la population qui bénéficieront *indirectement* du résultat de l'action publique (tiers gagnants).

→ Ix-3c : L'ensemble des groupes de la population qui pâtiront *indirectement* du résultat de l'action publique (tiers perdants).

Dx-4 → Ix-4 : La cause, ou l'ensemble des causes que les acteurs politico-administratifs pensent être à l'origine du problème public.

Dx-5 → Ix-5 : La catégorie, ou l'ensemble des catégories de la population que les acteurs politico-administratifs pensent être à l'origine du problème public *et* que ces acteurs cherchent à atteindre.

Dx-6 → Ix-6 : Le mécanisme, ou l'ensemble des mécanismes d'action publique que les acteurs politico-administratifs pensent être capables de modifier la cause du problème *et* qui seront employés dans les faits.

Récolte des données

Les documents conçus par l'administration constitueront la source primaire de données. La nature de ces documents est large. Par exemple, si les buts sont implicites, il peut être nécessaire de se pencher sur l'origine et le processus de formation de la politique publique (Klöti, 1997, p. 46), en d'autres mots sur la mise à l'agenda du problème public.

²¹ A noter qu'autant le but principal que les buts secondaires peuvent être explicites ou implicites.

Une réserve peut être formulée à l'avance. Dahme et Grunow ont noté, comme l'une des caractéristiques types des programmes persuasifs, que les données manquent la plupart du temps sur la nature du futur comportement des citoyens qui correspondrait à l'atteinte des objectifs (1983, p. 125). La formulation des buts au niveau « micro », c'est-à-dire du changement des individus qui constituent le public cible (au contraire des buts « méso » concernant la création et la coordination des porteurs de projet), mais aussi l'analyse des causes, seraient souvent inexistantes voire incomplètes. Il faut donc retenir l'éventualité d'une formulation implicite (cf. Champagne *et al.*, 2009a, p. 57, pp. 59 s.) voire lacunaire (Dahme & Grunow, 1983) des buts généraux et objectifs précis, ainsi que des hypothèses causales.

Il se peut par conséquent que les documents ne suffisent pas. Des entrevues avec les différents acteurs politico-administratifs responsables de la conception ou de l'implémentation des mesures sont donc également prévues, afin de compléter et, si nécessaire, corriger les modèles déduits des documents (triangulation). C'est l'approche ARA (active, réactive, adaptative), conseillée par Champagne et al. (2009a, p. 65 ; 2009c, p. 107) pour établir le modèle logique théorique et qui consiste à soumettre une première version du modèle aux acteurs et à l'ajuster ensuite. Une grille des questions potentielles lors de l'entrevue avec les acteurs politico-administratifs se trouve en annexe (annexe 1).

Analyse des données

Les indications que contiennent les divers documents récoltés concernant le concept politique (X) seront relevées, complétées grâce aux informations fournies en sus par les acteurs politico-administratifs interviewés et finalement catégorisées en fonction des diverses dimensions et indicateurs exposés ci-dessus (qui constituent la grille d'analyse). Les modalités des indicateurs sont d'ordre nominal (par ex. « les jeunes » pour la dimension « public cible » Dx-5). Toutefois, certains des indicateurs (tels que Ix-2) exigeront peut-être un comptage de la fréquence ; malgré une prédominance de l'analyse de type qualitatif, un traitement plus quantitatif n'est pas exclu. Ces données seront ensuite assemblées et représentées sous forme du triangle des acteurs et des chaînes de causalité (cf. 2.3.2 *supra*)

2.7.2 VARIABLE INTERMÉDIAIRE : VALIDITÉ DU CONCEPT POLITIQUE (V)

Dimensions :

Dv-1 : évidence empirique

Dv-2 : cohérence logique interne (*intra-policy*)

Dv-3 : cohérence logique externe (*inter-policy*)

Dv-4 : pertinence stratégique

Composantes et indicateurs :

Dv-1 → Iv-1a : Le problème public identifié par les acteurs politico-administratifs correspond à une situation « objectivement problématique » décrite par la littérature scientifique et/ou des données empiriques.

→ Iv-1b : La cause ou les causes figurant dans l'hypothèse causale correspondent à l'un ou plusieurs des facteurs du problème public identifiés par la littérature scientifique ou des données empiriques.

→ Iv-1c : Le mécanisme ou les mécanismes d'action publique figurant dans l'hypothèse d'intervention correspondent à l'un des moyens effectif et efficace d'intervention identifiés par la littérature scientifique ou des données empiriques.

Dv-2 → Cv-2a : cohérence

→ Iv-2aa : cohérence entre le problème public et les buts

→ Iv-2ab : cohérence entre les différents buts (possibilité de les représenter dans une chaîne causale)

→ Iv-2ac : cohérence entre le problème public et l'hypothèse causale

→ Iv-2ad : cohérence entre l'hypothèse causale et l'hypothèse d'intervention (notamment : identité du groupe cible dans les deux hypothèses)

→ Cv-2b : caractère clair

→ Iv-2b : formulation sans ambiguïté des différents éléments du concept politique.

→ Cv-2c : caractère complet

→ Iv-2c : présence de tous les éléments du concept politique et concrétisation.

Dv-3 → Iv-3 : influence d'autres politiques publiques sur les buts et objectifs

Dv-4 → Iv-4a : Importance « objective » (mesurée empiriquement) de la cause ou des causes supposées du problème parmi les facteurs du problème public *et* sur lesquelles il est possible d'agir sans engendrer un coût (au sens large) démesuré.

→ Iv-4b : Importance « objective » (mesurée empiriquement) du rôle joué par le groupe cible ou les groupes cibles dans l'origine du problème.

Récolte des données

Les données utilisées pour l'évaluation du concept politique seront essentiellement les résultats de l'analyse du concept politique (voir 3.7.1 *supra*) et les travaux scientifiques répertoriés dans la revue de littérature sur les facteurs de l'abstention (pour Dv-1 et Dv-4). Pour Dv-3, les acteurs politico-administratifs seront aussi interrogés à ce propos et des

documents administratifs concernant les autres activités ou politiques publiques seront consultés si nécessaire.

Analyse des données

Les indicateurs seront traités comme variables dichotomiques (oui/non), ce qui permettra de dire pour chaque dimension (en fonction de la prédominance de oui et non) si elle est positive (valide) ou négative (non valide).

2.7.3 VARIABLE DÉPENDANTE : IMPACTS (Y)

Dimensions

On cherche ici à mesurer les impacts du programme sur les participants. Les impacts se définissent comme *l'ensemble des changements de comportements* provoqués par la politique publique au sein du groupe cible. Il y a donc deux aspects à prendre en compte :

a) le *changement* (dimension diachronique) et

b) le comportement. Cependant, au vu de la période relativement courte qui sépare la participation au programme et le moment de la mesure des effets (3-5 mois selon l'activité), il est pensable qu'il soit peut-être encore trop tôt pour déceler une modification au niveau du comportement.²² Nous chercherons donc avant tout à mesurer des effets antérieurs au changement de comportement selon le modèle de la chaîne causale appliquée à la théorie du changement (Connel *et al.*, 1995, cit. in Patton, 1997, p. 220). Il apparaît de la sorte judicieux de chercher à rendre compte des impacts au niveau de la *connaissance, des opinions ou attitudes*, tout en gardant ouverte l'éventualité d'un changement de *comportement*. Ces trois catégories constituent les dimensions de la variable Y.

D_Y-1 : changements sur le plan de la connaissance

D_Y-2 : changements sur le plan des attitudes

D_Y-3 : changements sur le plan du comportement

L'avantage supplémentaire d'examiner l'atteinte des sous-objectifs le long de la chaîne causale est que cela renforce l'établissement des liens de causalité et la validité interne (Mohr, 1995).

²² Il faut ici remarquer que le choix du moment de l'observation est loin d'être neutre. Les effets évoluent avec le temps. Il existe des effets immédiats mais peu durables ou à l'inverse des effets qui apparaîtront seulement à long terme (cf. scénarios de variation des effets au fil du temps, Champagne *et al.*, 2009d, p.183). A noter que le lien entre intervention et effet devient plus difficile à établir lorsque le temps qui les sépare est long (Champagne *et al.* 2009d, p.163).

Composantes et indicateurs

La seconde étape de l'opérationnalisation consiste à définir des composantes (éventuellement) ainsi que plusieurs indicateurs pour chacune de ces dimensions. Une possibilité consisterait à déterminer ces indicateurs par rapport aux objectifs liés aux impacts définis dans le cas d'étude (cf. *infra* 3.3).

Toutefois, les effets d'une politique se décomposent en effets prévus et non prévus. Il importe par conséquent de tenter de percevoir d'éventuels autres effets. Un aperçu de l'ensemble des effets possibles peut s'obtenir en organisant les différents facteurs (psycho-cognitifs)²³ de la participation politique (cf. partie 1.3) selon les trois dimensions du « changement ». Cette catégorisation permettra d'inclure le nombre d'effets le plus large possible, mais il faudra veiller à inclure l'ensemble des indicateurs spécifiques liés aux objectifs prévus du cas d'étude. La catégorisation obtenue en fusionnant ces deux sources d'indicateurs types est la suivante :

- D_Y-1
 - I_Y-1a : connaissance du système politique suisse (compétence politique objective et subjective)
 - I_Y-1b : connaissance de la procédure de vote (compétence politique objective et subjective)
 - I_Y-1c : connaissance sur les possibilités de participation (au sens large)
- D_Y-2
 - I_Y-2a : intérêt pour la politique
 - I_Y-2b : confiance envers les autorités politiques
 - I_Y-2c : proximité avec la politique
 - I_Y-2d : sentiment d'efficacité politique
 - I_Y-2e : valeur attachée au système politique (démocratique)
 - I_Y-2f : valeur attachée à la participation (sentiment du devoir civique)
 - I_Y-2g : sentiment d'appartenance à la communauté (intégration sociale)
 - I_Y-2h : intérêt personnel à participer
 - I_Y-2i : motivation à participer²⁴
- D_Y-3²⁵ : → C_Y-3a : participation électorale
 - I_Y-3a-a : participation à des élections

²³ Les seuls facteurs que les programmes mobilisent *a priori* (cf. hypothèse d'intervention). Il s'agit en effet d'instruments de type persuasif/informatif).

²⁴ Ce dernier indicateur n'est pas compris dans le tableau (bien qu'évoqué en partie 1.3). Il se situe à la charnière entre le comportement en général (ce qui permettra de trianguler les données obtenues pour I_Y.2i avec D_Y.3) et une attitude.

²⁵ L'opérationnalisation de la dimension « comportement » se base sur le tableau 1 (1.3).

→ I_Y-3a-b : participation à des votations + *question spécifique pour la séance : participation à la votation communale du 13.4.14*

→ I_Y-3a-c : candidature à une élection

→ C_Y-3b : activités de campagne

→ I_Y-3b-a : présence à des réunions politiques

→ I_Y-3b-b : adhésion à un parti politique

→ I_Y-3a-c : tentatives de persuasion d'autrui

→ C_Y-3c : participation consultative

→ I_Y-3c : prise de contact avec des représentants politiques ou de l'administration

→ C_Y-3d : activités de type protestataire

→ I_Y-3d-a : soutien (signature) à une initiative, un référendum ou une pétition

→ I_Y-3d-b : participation à une manifestation

→ I_Y-3d-c : boycott

→ I_Y-3d-d : activité illégale

→ I_Y-3d-e : lettre de lecteur dans la presse au sujet d'un thème politique

→ C_Y-3e : engagement social

→ I_Y-3e-a : adhésion à une association

→ I_Y-3e-b : action au sein d'une association

→ I_Y-3e-c : donation à une association

→ C_Y-3f : participation informative

→ I_Y-3f-a : discussions avec d'autres personnes à propos d'affaires politiques

→ I_Y-3f-b : information dans les médias sur des sujets politiques

Récolte des données

Les impacts seront évalués grâce aux entretiens semi-directifs avec le sous-groupe sélectionné du public cible. En effet, c'est surtout l'expérience des acteurs et des participants qui permet de découvrir ces effets (Champagne *et al.*, 2009d, p. 162). Toutefois, les impressions des acteurs politico-administratifs et d'éventuels indices dans les documents seront aussi récoltés. Les entretiens seront constitués de trois parties, lesquelles correspondent aux trois dimensions (connaissance / attitude / comportement).

Il s'agit ensuite de déterminer l'ordre des parties et de choisir par quel type de questions débiter. Or les questions liées à la connaissance peuvent être intimidantes, alors que l'on répond moins facilement aux questions sur les attitudes qu'à celles ayant trait aux connaissances et au comportement. Quant aux questions sur le comportement, qui seront

d'ordre essentiellement prospectif (questionnement sur le comportement hypothétique futur), outre leur faible validité, il peut également être difficile d'y répondre, voire intimidant (perçues comme un jugement). Face à ce dilemme, une solution consiste à commencer par les questions sur la *connaissance*, qui sont plus intimidantes mais requièrent moins d'effort et d'attention, puis à passer aux questions sur les *attitudes* et enfin sur le *comportement*.

La grille contiendra aussi des questions *socio-démographiques*, qui, de réponse facile, seront placées à la fin. La présence de telles questions répond à un double but. Cela permet premièrement de vérifier l'appartenance de l'interviewé au public cible. Deuxièmement, ces données seront une indication de la diversité des profils choisis pour les entretiens. Les données socio-démographiques pertinentes pour la participation politique (cf. partie 1.3) sont le sexe, l'âge, le statut social reflété par la catégorie socio-professionnelle et le niveau de formation, l'intégration sociale reflétée par le capital social (adhésion à une ou plusieurs association(s)), la durée de résidence et la nationalité²⁶, l'intégration professionnelle reflétée par la situation d'emploi. Ces questions seront mélangées avec les questions sur le contexte (variable E, voir ci-dessous) relatives à des changements au-niveau de ces mêmes variables.

Une mise en garde préliminaire s'impose. Il existe en effet une difficulté méthodologique à démasquer les abstentionnistes en raison d'un sentiment de culpabilité (Knüsel, 1990, p. 30). Une attention particulière devra donc être portée à la tournure des questions. Il faudra éviter les formulations culpabilisantes ou impliquant un jugement.

En outre, afin d'éviter de biaiser et de trop restreindre les réponses, pour chaque dimension (connaissance, attitude, comportement), des questions plus ouvertes seront posées en premier lieu, concernant les effets au niveau de chaque dimension en général, suivies des questions plus spécifiques au niveau des indicateurs (cf. Henerson, Morris, & Fitz-Gibbon, 1987, p. 96). Comme ces questions spécifiques, plus précises et fermées comprendront de nombreux items, nous utiliserons des outils visuels, sous forme de bandes de papier. Les bandes contiendront des affirmations qui reprennent l'ensemble des indicateurs et seront exposées sur une table. La personne interviewée devra choisir les affirmations qu'elle juge pertinentes dans son cas, puis justifier son choix.²⁷ Bien que de nombreux items testés et éprouvés existent déjà pour chacune des indicateurs, ils visent le plus souvent à mesurer les connaissances, les attitudes ou le comportement de façon statique et non dynamique (changement). Pour élaborer ces affirmations, nous nous sommes essentiellement basés sur les objectifs prévus du projet, afin de tenir compte des spécificités de celui-ci, tout en nous inspirant d'items existants lorsque cette possibilité s'offrait. La grille d'entretien complète contenant ces items se trouve en annexe (annexe 2).

L'objectif était de conduire les entretiens sous une forme aussi standardisée que possible avec des questions formulées précisément à l'avance et posées de la même manière et dans le même ordre lors de chaque interview, ce qui permet de réduire les biais (variabilité des réponses dues à la forme de l'entretien) (cf. Patton, 1980). Toutefois, afin d'approfondir

²⁶ Ainsi que par l'état civil, question supprimée des grilles d'entretien car jugée trop intrusive.

²⁷ Cela permet de renforcer la validité de liens causaux. S'intéresser aux raisons des acteurs permet de comprendre ce qui joue réellement un rôle dans la production d'un comportement (cf. les « raisons opératives » (Mohr, 1995, p. 265).

certaines réponses ou d'adapter les questions aux propos antérieurs des répondants, un minimum de flexibilité a dû être garanti, avec notamment la possibilité de relances.

Analyse des données

L'analyse mêlera méthodes qualitatives et quantitatives. Après un codage qualitatif, partiellement inductif, l'analyse consistera en majeure partie à redonner pour chaque indicateur, puis chaque composante ou dimension (« bilans »), la fréquence des réponses et approfondir ces dernières (approche surtout qualitative). Le calcul de l'effectivité impliquera de calculer les pourcentages d'effets atteints (approche quantitative).

2.4.4 VARIABLE DE CONTRÔLE : CONTEXTE (E)

Dimensions :

(Contexte institutionnel : rien de pertinent en l'occurrence.)

D_E-1 : Contexte économique

D_E-2 : Contexte sociétal

D_E-3 : Autres politiques publiques

Composantes et indicateurs :

D_E-1 → I_E-1a : Changement récent (les 6 derniers mois) par rapport à la situation d'emploi (fait d'avoir un travail)

→ I_E-1b : (Si la personne travaille) : Changement récent (les 6 derniers mois) par rapport aux conditions d'emploi (position ou échelle salariale).

D_E-2 → I_E-2a : Adhésion récente (les 6 derniers mois) de l'interviewé à une organisation d'utilité publique²⁸

→ I_E-2b : Début récent (les 6 derniers mois) de participation de l'interviewé à des groupes de discussion politique formels ou informels.

→ I_E-2c : Changement récent (les 6 derniers mois) du niveau de formation.

D_E-3 → I_E-3a : Atteinte par des mesures organisées dans le cadre du même programme.

→ I_E-3b : Atteinte par des mesures similaires (en lien avec la participation politique) organisées par d'autres instances.

²⁸ Pertinent quant aux effets sur la participation politique selon la théorie, cf. capital social, 1.3 *supra*.

Récolte des données

Les données seront avant tout récoltées au moyen des entretiens avec les participants des activités (public cible). Lors des entretiens, il sera crucial d'aller outre les éléments factuels et de porter l'attention sur la représentation qu'ont les acteurs du rôle que jouent ces variables contextuelles sur les effets. Les questions posées se trouvent en annexe, à la fin de la grille d'entretien à destination des participants (annexe 2). Il se peut que les documents contiennent également des données au sujet de cette variable.

Analyse des données

Comme pour les variables intermédiaire (V) et de contrôle (M), l'analyse consistera simplement à attribuer une valeur (oui/non) aux indicateurs dichotomiques, afin de détecter une éventuelle influence du contexte sur les impacts.

2.4.5 VARIABLE DE CONTRÔLE : MISE EN ŒUVRE (M)

Dimensions

M : descriptif de la mise en œuvre (*utile à des fins de compréhension*)

D_{M-1} : normes structurelles

D_{M-2} : normes procédurales

D_{M-3} : évaluation des outputs

Composantes et indicateurs

M : ensemble des informations trouvées au sujet :

- des différents acteurs impliqués dans l'output (par ex. organigramme) ;
- de leurs contributions respectives aux outputs ;
- du déroulement des activités (outputs).

D_{M-1} → I_{M-1a} : Responsabilités (cahier des charges) fixées pour chaque membre du personnel

→ I_{M-1b} : Partage des responsabilités clair (sans recouvrements ou ambiguïtés)

→ I_{M-1c} : Ressources humaines (critère quantitatif)

→ I_{M-1d} : Ressources humaines motivées (critère qualitatif)

→ I_{M-1e} : Ressources informationnelles suffisantes (formation adéquate des acteurs responsables de la mise en œuvre)

→ I_{M-1f} : Ressources humaines adéquates (critère qualitatif) (notamment : implication de partenaires proches du public cible)

→ I_{M-1g} : Ressources financières suffisantes

- I_M-1h: Ressources financières garanties pour la durée totale du programme
 - I_M-1i : Ressources temporelles suffisantes
 - I_M-1j : Ressources patrimoniales suffisantes (infrastructure nécessaire disponible)
 - I_M-1k : Ressources confiance (consensus) (absence d'opposition entre acteurs politico-administratifs, bénéficiaires finaux et groupes cibles).
 - I_M-1l : Ressources majoritaires suffisantes (soutien politique)
 - I_M-1m: Ressources juridiques suffisantes
- D_M-2
- I_M-2a : Ressources interactives suffisantes (organisation) (qualité de la coopération au sein du réseau d'acteurs)
 - I_M-2b-a : caractère proactif de la communication envers les groupes cibles (approche personnalisée)
 - I_M-2b-b : caractère proactif de la communication envers les groupes cibles (quantité suffisante)
 - I_M-2c : caractère adapté aux groupes cibles de la communication (contenu et forme du message, canaux divers et adaptés)
 - I_M-2d : communication professionnelle (aspect formel soigné, unité du message, etc.)
 - I_M-2e : absence de barrières socio-culturelles (proximité géographique du lieu de réalisation des activités avec le lieu de vie des groupes cibles, gratuité, etc.) (oui-partiellement-non).
 - I_M-2f : caractère interactif et attractif des activités (oui-partiellement-non).
 - I_M-2g: caractère informel des activités (flexibilité permise,...)
 - I_M-2h : contenu transmis abordable (simple, concret)
 - I_M-2i : implémentation envisagée sur long terme (répétition des activités)
- D_M-3
- I_M-3a : part des outputs prévus effectivement réalisés (sorte d'output)
 - I_M-3b : part du public cible effectivement touché (étendue des outputs)
 - I_M-3c : degré de satisfaction du public cible (qualité des outputs)

Récolte des données

Les données sur l'implémentation seront récoltées grâce à l'analyse de documents et aux entretiens avec les acteurs politico-administratifs (les questions sont en annexe : annexe 1). L'indicateur I_{M-3c} (qualité des outputs) a par contre été évalué par le biais des entretiens avec les participants.

Analyse des données

De manière analogue à ce qui a été fait pour deux des variables précédentes (V et E), les indicateurs étant dichotomiques, il s'agira simplement de déterminer si le critère est rempli pour chacun d'entre eux.

3. ANALYSE DU PROJET DU BLI

Dans cette troisième partie, le modèle d'évaluation construit et opérationnalisé dans la partie précédente sera appliqué concrètement au cas d'étude retenu. Les deux premières sections fourniront quelques précisions au sujet du projet (3.1) et du matériel récolté (3.2). La suite sera consacrée à l'analyse des documents et des entretiens pour chacune des variables. Ce sera d'abord l'analyse de la variable indépendante (concept politique, 3.3) qui sera restituée, suivie de l'analyse des variables intermédiaire (validité du concept politique, 3.4) et de contrôle (contexte, 3.5 et mise en œuvre, 3.6), avant de passer au point central de ce travail, l'analyse des effets (3.7). Les résultats de l'analyse seront ensuite mis en perspective au travers de l'approche réaliste. La dernière section offre un retour sur la récolte des données (entretiens et documents) qui en relève les points forts et les points faibles (3.9).

3.1. AU SUJET DU PROJET

Le porteur du projet « Votre Ville, Votre Vie, Votre Voix » est le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI), rattaché à la Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population de la Ville de Lausanne. Une version pilote du projet a été lancée avant les élections municipales de 2011 (décembre 2010 à mars 2011). Le projet actuel est planifié sur une plus longue durée (2012-2016) et se conçoit comme une campagne d'information et d'incitation à la participation politique, en particulier auprès des nouveaux votants – migrants ayant obtenu le droit de vote au niveau communal et jeunes ayant obtenu la majorité civique. Dans une optique de « systématisation de l'information », diverses mesures ont été implémentées : production et distribution de brochures et matériel d'information écrit ou audio-visuel, « bus citoyen » posté dans différents quartiers, visites commentées d'institutions et séances d'informations sur les droits politiques. C'est sur ces deux derniers instruments que portera l'analyse du cas lausannois, comme cela a déjà été indiqué plus haut (2.4) :

- **séance d'information** du 13 mars 2014 (raccourcie en « *séance* » dans l'analyse ci-dessous) et
- **visites du Grand Conseil vaudois** du 3 juin et du **Palais fédéral** du 4 juin (désignées ici par le terme de « *visites* »).

Toutefois, le matériel d'information sera aussi analysé dans la mesure où il est distribué aux participants.

3.2. PRÉCISIONS SUR LA RÉCOLTE DU MATÉRIEL D'ANALYSE

3.2.1 : DOCUMENTS RÉCOLTÉS²⁹

Les sources primaires comprennent d'une part des documents à usage interne (administratif) diffusés publiquement (2) ou obtenus sur demande (1, 11) : une présentation Powerpoint sur le projet (1), un récapitulatif des leçons retenues lors du projet pilote, à destination de futurs projets, intitulé « Objectif citoyenneté – un guide pour favoriser la participation à la vie politique et publique » (2) et un guide pour mener les ateliers de présentation du matériel de vote lors de la séance d'information (11). D'autre part, ces sources primaires incluent des documents destinés directement au public cible : une brochure sur les droits politiques « Votre guide – un mode d'emploi pour mieux comprendre la citoyenneté » (3), le site Web du BLI (4), le calendrier des activités 2014 (5), un film sur les droits politiques (6), un « journal des électeurs et électrices étrangers d'ici et d'ailleurs » diffusé début 2011 (7), une brochure sur les droits politiques des étrangères et des étrangers sur le plan communal – Mode d'emploi (8), une feuille où figurent les horaires et adresses des bureaux de vote à Lausanne (9), un document explicatif sur le Grand Conseil (10) et une présentation Powerpoint utilisée lors de la séance d'information (12). Parmi les sources secondaires se trouve un reportage de la RTS du 4 juin 2014 (13) et le rapport d'évaluation externe du projet pilote (14). On pourrait également mentionner des parties de documents primaires en tant que sources secondaires, telles des préfaces rédigées par des représentants d'entités externes (2). Au-delà de cette division entre sources primaires et secondaires, précisons encore la différenciation à opérer entre les documents spécifiques aux séances d'information et visites d'institutions ou matériel transmis à ces occasions (6, 9, 10, 12, 13), les documents ayant (aussi) trait à d'autres instruments (3, 4, 5, 6) ou à l'ensemble du projet en général (1, 2) et enfin, les documents concernant la phase pilote ou encore antérieurs (7, 8, 11, 14). Relevons que cette dernière catégorie de documents a été considérée dans la mesure où les phases se sont succédé dans la continuité. De plus, les visites commentées d'institutions et les séances d'information existaient déjà sous leur forme actuelle et les acteurs responsables de la conception et de la mise en œuvre sont pour l'essentiel restés identiques, ce qui signifie que le concept politique aura entretemps relativement peu varié.

3.2.2 ENTRETIENS MENÉS

Deux entretiens en face à face pour vérifier et compléter les informations extraites des documents ont été réalisés avec la Déléguée à l'intégration³⁰, qui a initié et contribué à diriger le projet.

Pour les entretiens avec les participants des deux types d'activités, une demande de transmission des données (nom, numéro de téléphone et/ou courriel) a au préalable été

²⁹ L'ensemble des documents est répertorié dans la bibliographie (« Documents administratifs ») selon les numéros utilisés ici.

³⁰ Mme Gabriela Amarelle, qui se voit ici grandement remerciée.

effectuée par le personnel du BLI, pour des raisons de protection des données. Une liste des personnes ayant répondu par l'affirmative à la demande nous a ensuite été fournie. Sur la vingtaine de contacts obtenus, 10 personnes ont pu être contactées.³¹

L'échantillon de répondants était constitué de 4 participants à la séance d'information (E1, E2, E3, E4) et de 6 participants aux visites, parmi lesquels deux avaient visité le Grand Conseil (E5, E6), deux à la visite du Palais fédéral (E9, E10) et deux avaient participé aux deux visites (E7, E8). Malgré le petit nombre de répondants, une certaine répartition entre les activités est à relever comme aspect positif.

Les 10 entretiens ont été réalisés dans le courant du mois de septembre 2014³², soit au domicile des interviewés (E1, E3, E7), soit dans leur lieu de travail (E4, E8), soit dans un espace public (E2, E5, E6, E9, E10). Avant chaque entretien, le but de celui-ci³³, les attentes par rapport aux répondants³⁴ et le traitement des données (anonymisation) ont été précisés. Les items des questions spécifiques, découpés un par un, étaient à la base contenus dans trois enveloppes distinctes et exposés sur une table juste avant que la question ne soit posée. Les entretiens ont été enregistrés sur bande-son et retranscrits (voir annexe 4).

3.2.3 PROFIL DES RÉPONDANTS

Le profil des répondants peut s'établir à l'aide des indicateurs socio-démographiques définis auparavant au point 2.7.3.

9/10 participants étaient de sexe masculin, une seule femme (E3) ayant répondu positivement à la demande d'entretien.

Concernant l'âge, il s'agissait majoritairement de personnes entre 30 et 60 ans.³⁵

Au vu des informations disponibles (catégorie socio-professionnelle, niveau de formation) permettant de juger du statut socio-économique, la répartition suivante apparaît : une personne apparemment sans formation secondaire, trois avec formation secondaire professionnelle ou travail actuel équivalent, six avec formation et/ou emploi de niveau universitaire.³⁶

Les indicateurs de l'intégration sociale donnent le panorama suivant. La durée de résidence dans la commune se situe entre 10 et 13 ans³⁷ pour 8/10 répondants ; elle nettement inférieure

³¹ Dans certains cas, les numéros de téléphone et/ou adresse e-mail n'étaient pas valide, dans d'autres, les personnes n'ont pas répondu aux appels ou n'étaient pas disponibles, etc.

³² 6 mois après la séance d'information du 13 mars 2014 et 3 mois après les visites du Grand Conseil vaudois (3 juin 2014) et du Palais fédéral (4 juin 2014).

³³ Une étude sur la participation politique et sur les programmes tels que celui du BLI.

³⁴ Il a ainsi été précisé que c'était l'opinion sincère des répondants qui était intéressante, et qu'il n'y avait donc pas de bonne ou mauvaise réponse

³⁵ Classe d'âge 30-39 ans : 3 (E1, E3, E4); 40-49 ans : 3 (E8, E9, E10); 50-59 ans: 3 (E5, E6, E7). Une personne avait 82 ans (E2).

³⁶ E10/ E3, E4, E7 / E1, E9, E5, E6, E8, E2.

³⁷ Rappelons que pour obtenir le droit de vote au niveau communal dans le canton de Vaud, 10 ans de résidence continue en Suisse, dont les 3 dernières années dans le canton de Vaud sont nécessaires pour les ressortissants

(3-4 ans) ou supérieure (env. 30 ans) pour les deux répondants restants.³⁸ Tous les participants étaient d'origine étrangère.³⁹ Un peu plus de la moitié des personnes interrogées était membres d'une organisation d'utilité publique.⁴⁰

La possession des droits politiques au complet peut aussi être considérée comme un facteur d'intégration, tout en étant en principe une condition à la participation à l'étude. 6 personnes⁴¹ avaient obtenu le droit de vote au niveau communal l'année en cours ou les années précédentes, tandis que 3 répondants⁴² étaient des naturalisés récents. Une seule personne, arrivée il y a quelques années seulement, ne bénéficiait pas du droit de vote.⁴³

Quant à la situation d'emploi, indicateur de l'intégration professionnelle, 7/10 des répondants⁴⁴ travaillent et les trois autres personnes sont au chômage ou à la retraite mais encore actives professionnellement d'une certaine manière⁴⁵.

Ces différents indicateurs, outre le fait qu'ils décrivent le profil des répondants, permettent de vérifier dans quelle mesure ces personnes appartiennent au public cible. Le fait qu'elles sont toutes d'origine étrangère (certaines naturalisées) les inscrit *de facto* dans le public cible – les statistiques montrent en effet un taux de participation politique plus bas chez les étrangers (cf. 3.4 ci-dessous). Le fait que la grande majorité des répondants aient récemment obtenu le droit de vote peut aussi être interprété dans ce sens, si l'on émet l'hypothèse que les nouveaux votants disposent d'un niveau de compétence politique plus faible. Les autres indicateurs nuancent cependant l'appartenance des répondants à des groupes sociaux peu actifs politiquement. Tous les répondants étaient d'abord d'âge moyen ou mûr ; les jeunes ne sont pas représentés. De même, les niveaux supérieurs de formation et professionnels sont surreprésentés. Les différents indicateurs de l'intégration suggèrent une intégration sociale et professionnelle relativement bonne. Ce décalage par rapport à certains indicateurs de non-participation, et d'autre part cette non-représentativité de la population, sont autant d'éléments qu'il conviendra de garder à l'esprit à l'issue de l'analyse. Ce léger biais est certainement induit par un double phénomène de sélection. D'une part, il est permis de penser que les personnes qui ont participé aux différentes activités étaient déjà à la base davantage intéressées à la politique voire actives politiquement ; d'autre part, les personnes parmi les participants qui ont accepté un entretien sont elles-mêmes susceptibles d'être plus intéressées au thème de la participation politique – et/ou plus conscientes de l'importance de la recherche, ce qui peut être lié à un niveau de formation supérieur. L'image « statique » de la participation politique des répondants (3.8 *infra*) confirmera cette impression.

étrangers. Beaucoup de ces personnes ont donc obtenu récemment les droits politiques et ont reçu pour cette raison une invitation du BLI à participer aux différentes activités du programme.

³⁸ 3-4 ans (E8), 6 ans (13 dans le canton de Vaud) (E5), 10 ans (E3), « au moins 10 ans » (E9), 11 ans (E1), 12 ans (E10), 12-13 ans (E6), 13 ans (E4), 13 ans (16 en Suisse) (E7), env. 30 ans (E2).

³⁹ Afrique (E1, E5, E7, E8, E9), Afrique du Nord (E10), Europe (UE) (E2, E3, E4), Amérique du Sud (E6).

⁴⁰ E1, E3, E5, E6, E8, E9.

⁴¹ E1 (2013), E3 (2014), E4 (2014), E5 (entre 2011- 2014), E6 (2013), E10 (sans doute 2012)

⁴² E2 (2013), E7 (2012), E9 (2014)

⁴³ E8. Cela « fausse la donne » uniquement pour la composante « électorale » (C_Y-3a) de la participation politique. Lors de l'entretien, il a été demandé à la personne de répondre comme si elle possédait le droit de vote.

⁴⁴ E1, E3, E4, E8, E10; E9 est étudiant et travaille à temps partiel.

⁴⁵ E5, E6 : bénévolat ; E2 : écriture de livres.

3.2.4 CODAGE DES ENTRETIENS

Le codage, comme annoncé au point 2.6 (méthodes d'analyse) s'est fait à la fois de manière déductive et inductive. Pour l'essentiel, les codes correspondaient aux indicateurs définis lors de l'opérationnalisation (approche déductive). Les modalités attribuées ont été divisées en modalités statiques (oui/ non/ ambigu/ non précisé) et modalités dynamiques (indicateur renforcé suite à l'activité/ aucun changement perçu /indicateur diminué suite à l'activité/ ambigu/ non précisé). Néanmoins, l'analyse a révélé le besoin d'apporter quelques modifications à certains indicateurs (approche inductive). Trois indicateurs ont été affinés :

- la connaissance du système politique (I_Y-1a) a été divisée en connaissance des droits politiques, de l'architecture fédéraliste, du système partisan, du fonctionnement des institutions visitées et du pluralisme (voir 3.7.1);
- la proximité avec la politique (I_Y-2c) a été séparée en deux sous-dimensions, la première étant la perception du rapport de la politique avec la vie quotidienne (indicateur prévu, intégré dans les questions spécifiques) et la seconde se rapportant à la proximité personnelle avec des politiciens (nouvel indicateur émergeant des entretiens) (voir 3.7.2);
- enfin, pour la valeur attachée au système suisse (I_Y-2e), deux modalités récurrentes ayant trait à la démocratie et à la démocratie directe sont ressorties et ont été indiquées lors du codage et de l'analyse (voir 3.7.2).

De nouvelles variables ont aussi été créées, qui concernent des dimensions du comportement politiques non prévues (voir 3.7.3), de même que des éléments contextuels (voir 3.5) ou des éléments ayant trait aux individus et à au contenu des outputs (voir 3.9) qui influençaient les effets.

Enfin, lorsque les connections entre les variables étaient apparentes, elles ont été indiquées dans la barre de codage (par exemple I_Y-3c « lié à » I_Y-2c).

La grille d'analyse contenant l'ensemble des indicateurs nouvellement définis et des codes utilisés se trouve en annexe (annexe 3).

3.3 ANALYSE DU CONCEPT POLITIQUE (VARIABLE X)

Problème public (I_X-1). La situation jugée problématique qui a servi de base au lancement du projet est la faible participation de l'électorat, plus particulièrement celle de l'électorat étranger et jeune aux élections communales de 2006, puis de 2011. Les documents et les entretiens se rejoignent sur le constat que « [d]isposer de droits politiques et pouvoir effectivement les exercer sont [...] deux choses bien différentes ». Le corollaire du problème ainsi posé est le devoir d'information (cf. but et hypothèses, *infra*).

Buts principaux (Ix-2a). La situation finale que les acteurs politico-administratifs souhaitent atteindre se compose d'un double volet : il s'agit de promouvoir la participation électorale communale et plus globalement, de renforcer la citoyenneté.⁴⁶ Si la participation électorale (participation politique au sens restreint) est évoquée plus fréquemment dans les divers documents, la directrice du projet a soulevé que le but principal est plus large que le simple fait d'aller voter et converge avec l'idée d'une participation politique au sens large (« participation à la vie citoyenne »). Elle précise aussi que pour les politiciens (tous partis confondus), le but s'apparente à la participation politique *stricto sensu*, mais pour le BLI, « fervent partisan de la participation citoyenne », il s'agit d'activités qui s'inscrivent dans un projet général plus large de citoyenneté. Relevons au passage que la directrice a également mentionné comme but principal la volonté d'intéresser le public cible au fonctionnement de la vie de la cité, mais ceci mérite à notre sens d'être inclus à la fois comme levier d'action et comme étape précédant, dans la logique d'une chaîne de causalité, les buts finaux décrits ici.

Buts secondaires (Ix-2b). D'autres buts ont été relevés dans des documents externes⁴⁷ : la « promotion de l'intégration de la population étrangère à travers la citoyenneté » et à travers la participation, assurée grâce à l'intérêt et l'identification avec la commune ou le canton ; une légitimité démocratique accrue ; un nouveau bassin d'électeurs pour les divers partis politiques.

Objectifs (outputs) (Ix-2c). Hormis la réalisation effective des activités prévues selon le calendrier (disponible pour 2014), aucun objectif spécifique n'a été précisé concernant les outputs.

Objectifs (impacts) (Ix-2d). Les objectifs liés aux impacts sur les participants sont à différencier selon le type d'activité (séance ou visite). Concernant la **séance**, intitulée « Pourquoi et comment voter ? », les objectifs se situent essentiellement au niveau de la *connaissance*⁴⁸ – « comment » voter – (compétence politique objective et indirectement subjective⁴⁹) : familiarisation avec / transfert de savoir sur le *fonctionnement* de la commune, sur les droits politiques (conditions particulières pour les étrangers) et sur la *procédure* de vote (votations et élections) ainsi que sur les moyens de s'informer.⁵⁰ La directrice de projet relève que les objectifs d'information peuvent apparaître très modestes, voire « terre-à-

⁴⁶ Comprise comme la « participation politique d'un individu à la société et à son organisation », ou l'exercice du droit de vote joint aux autres aspects de la vie publique, la citoyenneté comprend, d'après les documents, la contribution à la collectivité, à travers la formulation de revendications et des activités sociétales (via le droit de s'associer), le fait d'exprimer son opinion, l'affiliation à un parti politique, l'implication dans ces conseils d'école ou des organisations religieuses. Nous traiterons ici le concept de citoyenneté comme synonyme de participation politique (au sens large). Ceci semble justifié du fait que le mot « citoyenneté » est employé notamment en référence aux catégories du cofinanceur (CFM), que les documents et la personne interviewée parlent aussi de participation politique et enfin que les deux notions sont relativement proches.

⁴⁷ Notamment conçus par ou à l'intention d'un financeur.

⁴⁸ Les mots en italique dans ce paragraphe et les suivants renvoient aux dimensions et indicateurs de la participation politique définis lors de l'opérationnalisation (cf. 2.7.3) et utilisés lors de l'analyse des effets (3.7).

⁴⁹ En ce qui concerne la dimension subjective, il semble justifié de penser que l'impression que « voter n'est pas si compliqué » peut être renforcée par le biais des ateliers de vote.

⁵⁰ Des documents externes mentionnent aussi les objectifs de « réfléchir à la manière de faire valoir ses propres demandes de manière fructueuse, de déterminer quelles démarches devraient être entreprises » et qui contacter et « comment procéder [...] avec les médias ». Ces éléments ne ressortent pas des documents internes et n'ont par conséquent pas été pris en compte.

terre »⁵¹, mais que sur la base de la pratique des acteurs responsables du projet, ce seraient les éléments dont le public cible aurait le plus besoin. Les éléments suivants concernent plutôt la question de « pourquoi » voter. La rencontre avec des personnalités politiques présentes lors de la séance⁵² et l'échange avec celles-ci, le débat et l'expression sur des thèmes concrets (démocratie délibérative)^{53, 54} peuvent en particulier renforcer la *proximité* pour la politique et, de manière secondaire, *l'intérêt* avec la politique. L'analyse du film visionné lors de la séance montre finalement la volonté de faire passer plusieurs messages davantage liés aux attitudes, voire à l'affect : identification avec la ville de Lausanne (*intégration sociale*)⁵⁵ et compréhension de l'importance du vote (*devoir civique*)⁵⁶. La remise d'un document sur les horaires et adresses des bureaux de vote pour la votation ayant lieu le mois suivant, ainsi que l'invitation à se faire une opinion sur l'objet du vote en discutant avec les représentants de partis témoigne d'un objectif assez concret de motivation à participer aux prochaines votations communales (*motivation, comportement : votations*).

Pour ce qui est des **visites**, il s'agit de découvrir des institutions et de mieux les connaître – des documents concernant le Grand Conseil ont ainsi été distribués –, de comprendre le rôle et l'action des pouvoirs publics (*connaissance du système politique*), et « peut-être » d'assurer une identification renforcée avec la Ville de Lausanne, le canton de Vaud ou la Suisse (*intégration sociale*). Grâce à la présence de politiciens, elles visent aussi, au même titre que la séance, à favoriser l'échange, la rencontre, le débat et l'expression « sur des sujets de proximité qui nous concernent toutes et tous » (démocratie délibérative)⁵⁷, ce qui peut renforcer la *proximité* avec la politique. La directrice de projet note que les visites ont « un côté symbolique », qu'elles doivent témoigner de « l'ouverture des institutions » (*proximité*) et faire comprendre aux participants que « ces institutions, c'est vous » (*intégration*). De même, le prestige des institutions (et des politiciens) peut influencer sur le sentiment d'être reconnu (proche de celui d'*intégration*).

Objectifs (outcomes) (IX-2e). A l'instar des objectifs liés aux outputs, aucun objectif précis n'est formulé au-delà des objectifs principaux (et secondaires) décrits plus haut. Nous pouvons cependant y inclure la volonté d'*intéresser* le public cible au fonctionnement de la vie de la cité, volonté mentionnée par la directrice du projet.

Bénéficiaires (IX-3). Les bénéficiaires primaires sont la population en général ainsi que le public cible. La directrice de projet parle aussi d'un bénéfice pour la démocratie dans son ensemble. Les partis politiques, qui peuvent acquérir un nouvel électorat, de même que le

⁵¹ Par exemple, comment ouvrir correctement une enveloppe de vote, etc.

⁵² Un membre de la Municipalité et les représentant-e-s des partis politiques lausannois

⁵³ Exercice susceptible d'influencer, comme mis en évidence au point 1.3 *supra*, l'intérêt et la compétence. Seul l'aspect « intérêt » de cet exercice a cependant été validé par la directrice du projet.

⁵⁴ Les débats (exercices de délibération) ont été traités en tant qu'outputs, puisqu'ils ne constituent pas un impact en soi mais sont plutôt le moyen de susciter certains impacts.

⁵⁵ Notamment par la valorisation de l'aspect multiculturel de la ville. Il s'agit, selon la directrice du projet, d'accorder une reconnaissance du parcours migratoire.

⁵⁶ Voter est « important », c'est une « chance » et un devoir. On retrouve cette idée dans le nom du programme sous forme d'une sorte d'équation communicationnelle (ville - vie - voix), ou, comme l'énonce la directrice du projet : « je vis dans la ville, je m'y intéresse et m'y implique. »

⁵⁷ Ici, ni l'aspect « intérêt » ni l'aspect « compétence » n'ont été confirmés par la directrice du projet (cf. note de bas de page 53, *supra*).

gouvernement (gain de légitimité démocratique) font de notre point de vue plutôt partie des *tiers gagnants*. Aucun tiers perdant n'a été repéré.

Hypothèse(s) causale(s) (Ix-4). Selon la directrice du projet, la faible participation politique des groupes cibles est avant tout liée à la difficulté à appréhender le système politique suisse, complexe avec ses principes de fédéralisme et de démocratie directe. Le problème est par conséquent surtout dû à un manque de *connaissance du système politique* (compétence politique objective). Des documents livrent d'autres pistes sur les hypothèses causales, à considérer avec prudence car il s'agit exclusivement de documents externes. Ainsi, le vote serait perçu comme trop compliqué (*compétence politique subjective*), ou peu utile (*sentiment d'efficacité politique*) ou ne concernant pas le citoyen (*proximité avec la politique*). Le principe de la séance et des visites fournit aussi des indications implicites quant aux hypothèses causales : faible niveau de *compétence* ou d'information, manque de *proximité* et *d'intérêt*.

Publics cibles (Ix-5). Des documents relatifs aux droits politiques ainsi que le calendrier des événements sont envoyés aux quelque 1800 personnes par an qui obtiennent le droit de vote au niveau communal. Il s'agit donc de jeunes de 18 ans et de personnes récemment naturalisées ou étrangères qui remplissent les conditions du droit de vote pour les étrangers.⁵⁸ Toutefois, les informations concernant les visites et séances étant diffusées à plus large échelle, le public réel est mixte et contient des personnes n'appartenant pas à ces trois catégories. L'ensemble de la population lausannoise est d'ailleurs bienvenue aux événements, mais il est entendu dans deux documents que cette « logique intégratrice » a notamment pour but de ne pas rappeler la « faiblesse » du groupe cible, c'est-à-dire de ne pas le stigmatiser en ne se focalisant que sur lui. La catégorie mentionnée le plus fréquemment est celle des étrangers titulaires du droit de vote. Nous partons donc du principe qu'il s'agit du groupe cible principal et qu'il existe d'autres groupes cibles, comme les jeunes.

Hypothèses d'intervention (Ix-6). Un document décrit le projet comme une campagne d'information et d'incitation. Ce sont donc deux hypothèses d'intervention générales, valables pour le programme comme un tout. Les objectifs liés aux impacts (cf. *supra*) ainsi que la description du contenu des activités (cf. implémentation, 3.6) donnent des indications plus concrètes sur les « leviers » d'intervention des deux types d'activités considérés ici.

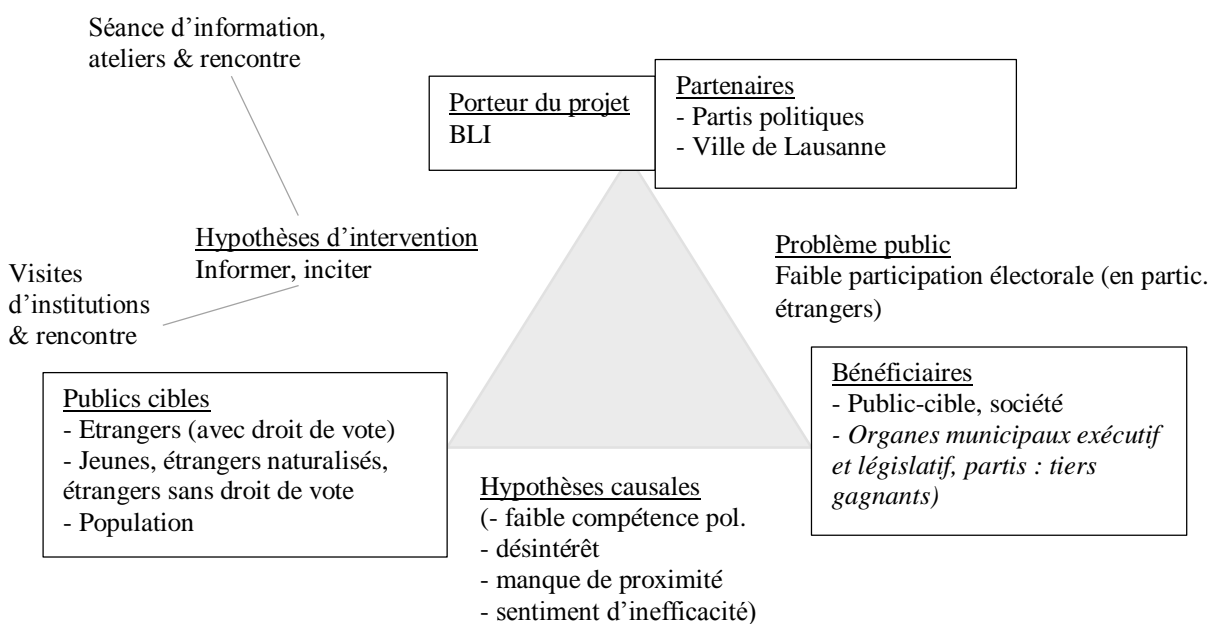
Chaînes de causalité. Dans le sens extensif, l'hypothèse d'intervention est composée des objectifs liés aux outputs, aux impacts et aux outcomes. Ces différents éléments sont agencés dans les chaînes de causalités représentées ci-dessous.

⁵⁸ Selon la Constitution vaudoise de 2003, les étrangers acquièrent les droits politiques sur le plan communal s'ils ont résidé de manière continue en Suisse durant les 10 dernières années, dans le canton de Vaud durant les 3 dernières années et qu'ils sont actuellement domiciliés dans une commune vaudoise au bénéfice d'un permis B ou C.

Output (séance d'information)	Impacts	Outcomes
Information Ateliers pratiques Débat (démocratie délibérat.), Présence de politiciens/partis Film Information sur la votation (13.04.2014) et incitation à y participer	→Connaissance sur le fonctionnement de la commune, les droits politiques, les manières de s'informer (compétence politique objective) →Connaissance de la procédure de vote (compétence pol. objective et subjective) →Intérêt →Proximité →Intégration sociale →Devoir civique →Motivation	→Renforcement de la participation →Intérêt → (+ Intégration : prestige) →Participation aux votations
Output (visites)	Impacts	Outcomes
Visite institution Présence de politiciens, Débat (démocratie délibérat.)	→Connaissance institution (rôle et action) (compét. pol. objective) →Proximité →Proximité	→Renforcement de la participation →Intérêt → (+ Intégration : prestige)

Tableau 4. Chaînes de causalité des deux activités du BLI

Triangle des acteurs – Votre Ville, Votre Vie, Votre Voix: Les divers éléments du concept politique sont synthétisés dans le graphique ci-dessous.



Graphique 7. Concept politique de « Votre ville, Votre Vie, Votre Voix »

3.4 ANALYSE DE LA VALIDITÉ DU CONCEPT POLITIQUE (VARIABLE V)

Évidence empirique. Iv-1a : Le taux de participation aux élections, en particulier municipales, en Suisse comme ailleurs est généralement reconnu comme bas. Dans le cas concret de la ville de Lausanne, le taux de participation des électeurs étrangers est encore plus bas que celui des électeurs suisses. En 2006, 23,21% d'étrangers ont participé aux élections pour 36,35% de Suisses ; en 2011, le taux s'affichait à 17,7% pour les étrangers et à 36% pour les Suisses. Iv-1b : Le manque de compétence politique et l'ensemble des autres causes perçues du problème figurent bel et bien parmi les facteurs de l'abstentionnisme selon la littérature scientifique en la matière. Comme mentionné plus haut, les informations dispensées lors des ateliers se basent sur des besoins identifiés par la pratique. Iv-1c : Quant à l'ensemble des mécanismes (hypothèses d'intervention) utilisés, il est difficile d'en confirmer la validité en tant qu'instrument d'intervention, faute de littérature sur le sujet, mais ces mécanismes sont eux aussi tous des facteurs reconnus de la participation politique. Il importe de relever la grande variété des mécanismes utilisés. Le concept politique peut donc être considéré comme empiriquement valide.

Cohérence logique interne. Iv-2aa : Une légère inadéquation apparaît à première vue entre le problème public, lequel se pose en termes de participation politique au sens restreint (participation électorale), et le but principal, qui est de renforcer la participation politique au sens large (citoyenneté). Toutefois, rappelons la superposition de buts (participation politique au sens large et restreint) selon le point de vue des différents types d'acteurs politico-administratifs. De plus, il manque de données explicites sur le problème public. Il se peut à ce titre que le problème public touche aussi à la problématique de l'intégration – l'impulsion pour le projet est d'ailleurs venue du BLI –, ce qui rejoint l'idée de citoyenneté. Iv-2ab : Les buts et objectifs sont cohérents entre eux. Iv-2ac, Iv-2ad : La cohérence apparaît également assurée entre le problème public, les hypothèses causales et d'intervention. Iv-2a : En outre, les diverses interventions sont coordonnées de façon cohérente : les séances d'information, prévues annuellement, ont lieu dans le premier trimestre afin de pouvoir lancer une invitation aux visites. Les personnes qui bénéficient nouvellement du droit vote communal reçoivent une lettre de la municipalité, la brochure « mode d'emploi » et le calendrier des activités. Iv-2b : Quelques manques peuvent finalement être relevés, (Iv-2b) sur le plan de la clarté du concept politique (légère ambiguïté au niveau des buts) et (Iv-2c) sur le plan de son caractère complet (notamment les objectifs au niveau des outputs ne sont pas précisés). Pour conclure, malgré les quelques manques isolés relevés ici, la cohérence logique interne du concept politique peut globalement être validée.

Cohérence logique externe (Iv-3). Puisque nous avons ici placé la focale sur des événements particuliers du projet, à savoir la séance et les visites, les autres événements ou *outputs* du projet peuvent être pris en compte lors de l'évaluation de la cohérence externe. Du fait que des publications concernant les droits politiques sont envoyées à tous les nouveaux électeurs (public cible des visites et séance) et que les divers matériaux d'information comportent des

renvois mutuels, il est justifié d'affirmer que d'autres politiques publiques (ici *outputs* du même projet) influencent positivement les visites et la séance, en renforçant le flux d'information. De plus, le projet en général s'inscrit dans une politique d'information sur les droits politiques qui remonte à quelques années (une brochure avait déjà été publiée et distribuée dès 2006). La politique d'accueil et d'intégration, et celle de citoyenneté, mises en œuvre de longue date par le BLI et la Ville de Lausanne et la volonté de promouvoir la facette multiculturelle et internationale de la Ville convergent également vers les mêmes buts. Le Fonds interculturel⁵⁹ et le Fonds lausannois d'intégration⁶⁰ visent à la fois à renforcer l'intégration et à encourager la participation politique au sens large. La politique de la jeunesse en général, le Conseil des Jeunes, le Conseil des Enfants, les centres socio-culturels et maisons de quartier de la ville s'inscrivent aussi dans une même ligne stratégique. En bref, la cohérence externe apparaît assurée.

Analyse stratégique. Iv-4a : Les causes supposées du problème, regroupées entre elles, recouvrent de nombreux facteurs psycho-cognitifs de la participation politique et sont susceptibles d'en déterminer une part non négligeable. Iv-4b : Concernant l'importance du groupe cible, les étrangers forment 23,5% du corps électoral lausannois, soit près d'un quart de celui-ci.

3.5 ANALYSE DU CONTEXTE (VARIABLE E)

Contexte économique. Aucune personne n'a changé récemment de situation d'emploi (passage d'emploi au chômage ou inverse) (I_E-1a). Une personne a changé d'emploi au cours des 6 derniers mois, mais le type d'emploi est resté le même (pas de changement de statut social) (E2) (I_E-1b).

Contexte sociétal. Aucune personne n'a adhéré récemment à une organisation d'utilité publique (I_E-2a), ni, selon les informations disponibles, à un groupe de discussion politique formel ou informel (I_E-2b). Deux personnes (E3, E5) ont par contre entamé une nouvelle formation, mais on ne peut en conclure un réel changement de niveau de formation, ces formations s'apparentant davantage à des cours ponctuels (I_E-2c).

Autres politiques publiques. Si plusieurs personnes (E5, E6, E8, E10) ont participé à d'autres activités du BLI (séance d'information, visite d'institution) (I_E-3a), cela remonte à plus de 6 mois dans tous les cas sauf un. Cette dernière personne (E8) était présente au lancement du Fonds lausannois pour l'intégration en septembre 2014. Il n'est pas à exclure que la participation à cet événement ait exercé une légère influence sur les réponses de cette personne, par exemple le sentiment d'appartenance (intégration). Parmi les répondants,

⁵⁹ Dont le but est de soutenir des projets qui « [promeuvent] les échanges entre communautés suisse et étrangères et [de] mettre en relief l'expression et la diversité culturelles à Lausanne » (Bureau lausannois pour les immigrés, *Fonds interculturel*).

⁶⁰ « Le Fonds lausannois d'intégration met à disposition des citoyennes et citoyens lausannois des moyens financiers pour concrétiser leurs projets de proximité. Ces derniers doivent valoriser la diversité culturelle, favoriser la cohabitation dans les quartiers et promouvoir l'égalité des chances. » (Bureau lausannois pour les immigrés, *Fonds lausannois d'intégration*).

beaucoup (E2, E5, E6, E7, E8, E9) avaient déjà participé à des activités en lien avec la participation politique (cérémonie de naturalisation, préparation (cours) à la naturalisation, rencontres avec des politiciens organisées dans le cadre du travail, séance d'accueil des nouveaux arrivants organisée par la ville de Lausanne, activité en rapport avec la participation politique des étrangers), mais ces différentes activités sont toutes antérieures aux 6 derniers mois (I_E-3b).

En bref, le contexte mesuré selon les variables prévues ne paraît pas avoir exercé d'influence, hormis éventuellement dans un seul cas (E8), et sans doute dans une moindre mesure. Toutefois, de nouveaux indicateurs se rapportant à la variable E ont pu être dégagés lors des entretiens.

Premièrement, la *naturalisation* du participant 9 a influencé son niveau de connaissance, son sentiment d'intégration et sa motivation à participer à diverses actions (E9-5-8-11-13-16)⁶¹. Dans le même ordre d'idées, plusieurs participants mentionnent que *l'obtention du droit de vote*, plutôt que la séance d'information ou la visite en soi, ont accru leur motivation à participer à diverses actions (E1-12-17-22), leur intérêt pour la politique et leur sentiment d'intégration (E3-6) ou encore leur sentiment d'efficacité politique (E6-14). *L'acte de voter* en général a renforcé le sentiment d'intégration chez une personne (E1-16) et la connaissance de la procédure de vote chez une autre (E2-8). Le fait que la séance d'information ait eu lieu un mois avant la *votation communale* du 13 avril 2014 pourrait également avoir influencé l'impact de façon positive, pour ce qui est de l'action de voter (E3-13) ou des discussions politiques (E3-15). Un participant mentionne enfin explicitement l'influence d'une autre activité, la cérémonie de naturalisation, lorsqu'il évoque la valeur accordée au système politique suisse et la proximité avec la politique (E2-10).

Cependant, toutes ces nouvelles variables, plutôt que d'affaiblir la validité des résultats, la consolident. En effet, les répondants ont eux-mêmes indiqués l'origine d'un impact (séance/visite ou autres variables contextuelles introduites ci-dessus) lors des entretiens, souvent grâce aux relances.⁶²

3.6 ANALYSE DE LA MISE EN ŒUVRE (VARIABLE M)

Descriptifs de la mise en œuvre (M). Il importe de commencer par un bref descriptif des acteurs de la mise en œuvre, de leurs contributions et du déroulement des événements (outputs concrets).

⁶¹ Les références aux entretiens sont notées comme suit : le numéro de l'entretien puis, si référence est faite à une partie précise, la ou les section(s) de l'entretien. E9-5-8, par exemple, désigne les sections 5 et 8 du 9^{ème} entretien.

⁶² Deux exemples illustrent particulièrement bien ce phénomène. Le participant 10 estime la part d'influence de la visite (E10-39) ; le participant 8 explique que « [...] d'une manière générale, c'est pas les visites qui m'ont amené vers des actions, mais elles m'ont consolidé... à faire davantage et à faire mieux » (E8-38).

Le BLI a organisé et piloté l'ensemble des opérations, tandis que d'autres entités de l'administration municipale,⁶³ des partis politiques et personnalités politiques ont apporté une contribution, d'ordre logistique ou liée à l'animation des activités, pendant le déroulement des événements.

La *séance d'information* sur les droits politiques s'est déroulée le jeudi 13 mars 2014 en fin d'après-midi à la salle des fêtes du Casino de Montbenon. Après un mot de bienvenue par le conseiller municipal en charge du BLI, la Déléguée à l'intégration a présenté⁶⁴ le programme de la séance, le projet et les prochains rendez-vous du BLI ainsi que les prochaines votations communales. Le film sur les droits politiques conçu par le BLI est projeté et suivi de l'atelier pratique de présentation de matériel (factice) de vote. Lors de l'atelier, les participants sont répartis en plusieurs groupes, guidés par 2-3 personnes du BLI et par le secrétaire municipal. Ce dernier a ensuite pris la parole à la suite des ateliers pour répondre aux questions finales. A noter qu'un document sur les horaires et les emplacements des bureaux de vote a été distribué. La séance s'est terminée par un apéritif et une discussion avec des représentants des partis politiques autour de stands.

La *visite* du Grand Conseil au Palais de Rumine a eu lieu le mardi 3 juin 2014 durant les heures de midi. La visite des lieux a été menée par la Déléguée à l'intégration⁶⁵, tandis qu'un journaliste spécialiste des institutions politiques⁶⁶ s'est occupé de la présentation du rôle et des activités du législatif cantonal dans l'auditoire. La présentation était suivie d'un débat. Un conseiller municipal (Les Verts) et un député (UDC) étaient présents pendant la visite. La visite commentée du Palais fédéral à Berne était organisée le mercredi après-midi 4 juin, avec transport en car organisé depuis Lausanne. La Déléguée à l'intégration et un conseiller national vaudois (PLR) ont accompagné la visite des tribunes (en période de session parlementaire) et du hall de la coupole.

Normes structurelles (D_M-1). Il n'existe pas de cahier des charges pour chaque partenaire du projet (I_M-1a), mais cela ne génère pas de problème, à notre sens, au niveau de la clarté des responsabilités et du partage de celles-ci (I_M-1b). En effet, d'une part, l'essentiel du travail est fourni par le BLI (composé de 8 collaboratrices), d'autre part les événements avaient déjà eu lieu et la collaboration avec les partenaires (ou la même catégorie de partenaires) avait déjà été testée lors d'éditions précédentes. L'ambivalence du rôle des politiciens comme « animateurs » a été soulevée dans l'évaluation du projet pilote, preuve de la prise de conscience d'un problème. Cette ambivalence est moins patente dans la phase actuelle du projet, qui s'étale sur plusieurs années et ne se concentre pas sur la période pré-électorale.

Les ressources temporelles et humaines⁶⁷ (I_M-1i, I_M-1c) sont jugées suffisantes. Il n'a par contre pas été possible de juger de la motivation du personnel (I_M-1d), question difficile à

⁶³ Notamment le service du protocole et des relations extérieures, le secrétariat municipal, la Délégation à la Jeunesse

⁶⁴ Sur support Powerpoint.

⁶⁵ Mme Gabriela Amarelle.

⁶⁶ M. Jérôme Cachin, également auteur d'un ouvrage sur les institutions politiques vaudoises.

⁶⁷ Une personne au sein du BLI s'occupe spécifiquement de ce projet et bénéficie du soutien de la Déléguée à l'intégration et du reste de l'équipe du BLI. Le tout représente env. 10-15% de temps de travail.

poser lors d'un entretien et pour laquelle il aurait fallu être sur place lors de la réalisation. Grâce au personnel du BLI, au secrétaire municipal et à l'auteur d'un livre sur les institutions politiques vaudoises ainsi qu'à la présence de politiciens, les compétences professionnelles pour parler de droits politiques et à un public essentiellement étranger étaient assurées (I_M-1e). On relèvera par contre, au-delà de la présence du BLI, l'absence de partenaires proches du public cible, telles des représentants d'associations de migrants (I_M-1f). Les ressources financières, attribuées pour la totalité du programme (2012-2016) sont également considérées comme suffisantes, avec le soutien financier de la CFM qui a permis notamment l'élaboration du matériel de communication (I_M-1g, I_M-1h). Le BLI a bénéficié du soutien logistique et infrastructurel des services communaux (I_M-1j). Quant à la ressource « confiance », le projet a été, aux dires de la directrice du BLI, « très bien accueilli » par les associations de migrants, qui se montrent reconnaissantes de ces efforts pour faciliter l'usage des droits politiques, « une revendication de longue date » (I_M-1k). La signature de la préface et de l'avant-propos d'un document destiné au public par le syndic et un conseiller municipal témoigne de la « forte implication de la Ville de Lausanne » (I_M-1l). La reconnaissance par la CFM est une autre forme de soutien qu'il convient de souligner. Cependant, les sources font mention d'une « thématique sensible », d'un « consensus politique [...] fragile », ainsi que « [d'] attentes trop fortes [des politiciens] en termes d'impact sur le taux de participation ». Une autre source nuance cela en affirmant qu'un consensus existe sur l'importance d'une campagne d'information auprès des jeunes et des étrangers. Deux motions ont été déposées durant ces dernières années (Gilles Meystre 2009, Solange Peters 2010) qui demandaient de mieux informer et sensibiliser les étrangers et les jeunes sur leurs droits politiques. Ces motions proviennent de la droite comme de la gauche. De plus, le rapport d'évaluation du projet pilote considérait que le Conseil communal et la Municipalité étaient « très majoritairement favorables à la participation politique des étranger-ère-s », eux-mêmes composés en partie d'étrangers et doubles nationaux. L'opposition de l'UDC au projet pilote avait culminé en un recours contre le projet (recours rejeté par le Conseil d'Etat). Si dans la phase actuelle, l'UDC n'avait pas de stand à la séance d'information, un député de ce parti était présent lors de la visite du Grand Conseil.

Enfin, la ressource juridique est assurée notamment grâce à l'art. 142 de la Constitution du Canton de Vaud ainsi que la LEtr et l'Ordonnance sur l'intégration, bases légales des activités de la CFM (cofinanceur) (I_M-1m).

Normes procédurales (D_M-2). Aucun problème relatif à la coopération des différents acteurs n'est ressorti des documents et des entretiens (I_M-2a). La communication autour des événements s'est faite en quantité importante et de façon personnalisée (I_M-2b-a/b).⁶⁸ Des canaux de communication variés ont été utilisés (I_M-2c) : le calendrier est distribué via les lettres évoquées ci-dessus et un bulletin électronique et disponible sur le site Web et d'autres documents papiers (guide, ...) et sur place au BLI. Les associations d'étrangers servent de relais pour la diffusion d'information sur les événements et constituent l'intermédiaire le plus important à cet effet. Le contenu des supports de communication apparaît clair et *a priori* compréhensible pour un public non francophone ; il contient de nombreuses illustrations et

⁶⁸ Envoi d'une lettre et du calendrier des activités aux personnes qui ont récemment obtenu le droit de vote, utilisation du mode impératif et de la deuxième personne dans le matériel de communication, etc.

certaines phrases ou messages clés sont rédigés dans des langues étrangères, notamment dans le but de jouer sur un facteur émotionnel pour accrocher l'électorat étranger. Les aspects formels sont soignés et l'unité graphique et celle des messages clés sont respectées (IM-2d). La communication est d'ailleurs assurée par une entreprise spécialisée dans le domaine.

Si d'un côté ni la séance ni les visites ne sont payantes, que les enfants dès 12 ans sont acceptés, que des interprètes soient présents et que le transport en car jusqu'au Palais fédéral est assuré, les jours et horaires de certains événements⁶⁹, l'emplacement éloigné des quartiers d'habitation et l'absence de représentants du public migrant pourraient constituer des barrières socio-culturelles (IM-2e). Le contenu des activités (ateliers, film, visites), l'apéritif ou la collation offerts, l'échange et les discussions avec des personnalités politiques et l'aspect « prestige » lié à la présence de ces intervenants contribuent au caractère interactif et attractif des activités (IM-2f). La présence d'une partie informelle dans le programme (discussion avec les partis/politiciens) contrebalance les aspects plus formels (cf. le prestige, ou le côté peut-être « scolaire » des ateliers) et le fait qu'une inscription (5 jours min. avant l'événement) soit nécessaire (IM-2g). S'il nous est difficile de juger du caractère abordable du contenu transmis lors des visites, celui-ci étant essentiellement oral, le matériel visuel (Powerpoint, film) de la séance, qui emploie des phrases simples, des images et peu de texte, de même que les explications très détaillées sur la procédure du vote permettent d'affirmer que le contenu était sans doute à la portée du public (IM-2h). De plus, le nombre important de supports de communication et activités, connectés entre eux⁷⁰, témoigne de la volonté de « systématiser l'information » (IM-2i). Enfin, les activités sont produites de manière répétée⁷¹ sur plusieurs années⁷².

Évaluation des outputs. Si nous nous penchons sur les outputs, les activités semblent pour l'instant avoir été réalisées conformément à ce qui était prévu (IM-3a).

Quant à la part du public cible effectivement touchée, elle est difficile à évaluer compte tenu du fait qu'il n'est pas possible de déterminer la portée réelle des brochures et autres documents écrits. Le but des séances et visites ne paraît pas être de toucher tout le monde, mais plutôt d'approfondir les thèmes avec un certain nombre de participants (IM-3b). Le nombre de participants s'est élevé à 60-70 personnes pour la séance, 50 personnes à la visite du Grand Conseil vaudois et 35 personnes à la visite du Palais fédéral. Tous les participants n'appartenaient pas au public cible au sens restreint et comprenaient, aux dires de la responsable administrative interviewée, des Suisses ou des étrangers sans droit de vote par exemple (public cible au sens large). Toutefois, le fait que tous les nouveaux titulaires du droit de vote soient mis au fait des activités par un courrier postal est un fait positif à relever. L'analyse du profil des répondants complète l'aperçu sur cette question (3.2.3, plus haut ; 3.8.1, plus bas) – les répondants avaient notamment un statut socio-économique, un niveau d'intégration et un niveau de participation politique relativement élevé – bien qu'il apparaisse

⁶⁹ Un jeudi de 18.00 à 19.30, un mardi de 12.00 à 14.00 et un mercredi de 13.00 à 19.00.

⁷⁰ La séance d'information, par exemple, a lieu avant les visites, ce qui permet d'y lancer une invitation.

⁷¹ Mais en veillant à varier les institutions visitées, par exemple.

⁷² 2010-2016, si l'on inclue la phase pilote du projet.

très probable que les répondants à l'enquête ne soient pas représentatifs de l'ensemble participants aux événements.

Enfin, la satisfaction du public cible a pu être évaluée au travers des entretiens (IM-3c). Sans que la question n'ait été posée directement, la plupart des répondants (8/10)⁷³ se sont prononcés spontanément sur le sujet lors de la première question, où il leur était demandé de raconter brièvement l'événement auquel ils avaient pris part. Les feedbacks sont en majeure partie positifs. Les répondants soulignent ainsi que l'activité était bien organisée (E2-6, E3-1, E10-1), intéressante (E2-1, E3-1, E5-1, E6-2, E8-6-9), utile (E3-1), édifiante (E8-7-8), éducatif (E7-1). Ils relèvent aussi la qualité de l'accueil (E9-1-2) et de l'ambiance (E2-1-6, E5-2). Seules deux personnes émettent de regrets par rapport au contenu des événements. La première (E3-5) aurait souhaité que les différents partis politiques soient présentés pendant la séance.⁷⁴ La seconde personne, qui a participé aux deux visites, regrette ne pas avoir eu davantage l'opportunité de parler avec des responsables de la ville (E8-2).

Pour conclure sur l'analyse de l'implémentation, cette dernière ne semble pas avoir exercé d'influence négative sur les impacts (variable dépendante Y). Seuls deux détails négatifs ressortent, à savoir la faible implication de partenaires proches du public-cible et la possible existence de barrières socio-géographiques. Ces éléments ne bloquent pas en soi la réalisation des outputs, mais constituent simplement une explication possible à une atteinte seulement partielle du public cible visé à l'origine (voir 3.2.3 *supra*).

3.7 ANALYSE DES IMPACTS (VARIABLE Y)

Cette section constitue le cœur de l'analyse et de l'étude, puisqu'à son terme, les grandes lignes de la réponse à la question de recherche principale auront pu être dessinées. Après une brève restitution des éléments qui se dégagent des documents et des deux entretiens menés avec la directrice de projet, les impacts seront analysés à partir des entretiens avec les participants. Chacune des trois dimensions de la participation politique sera abordée successivement (3.7.1, 3.7.2, 3.7.3), pour préparer le terrain à une synthèse des effets principaux et une comparaison des deux types d'activité (séance et visites) (3.7.4).

Effets déduits des documents et de l'entretien avec la directrice du projet. Les quelques participants aux visites qui témoignent pour le reportage de la RTS évoquent le plaisir de connaître « une partie de la politique lausannoise » (Grand Conseil) (*connaissance*), une curiosité pour le travail des conseillers nationaux (*intérêt*) et une certaine émotion au vu de la chance de « pouvoir être là » (Palais fédéral) (*proximité, intégration*). La directrice du projet, dans le même reportage, parle de résultats positifs, du sentiment de « se sentir reconnu » (*intégration*) et de la « perspective de proximité » (*proximité*). La même personne, lors de

⁷³ Les personnes n'ayant rien indiqué à propos de leur satisfaction sont toutes deux des participants à la séance.

⁷⁴ « Je ne sais pas si ce n'est pas assez neutre mais j'aurais bien aimé connaître aussi les partis politiques, qui représente quoi. » (E3-5) et « [...] Moi, je ne connaissais rien à ces partis. Je ne savais pas qui était plutôt de droite ou plutôt de gauche [...] » (E3-7).

l'entretien en face à face, évoque pour la séance des réactions très positives, avec un intérêt marqué par les nombreuses questions posées (*intérêt*). Les échos pendant les deux visites étaient également très bons. Les participants appréciaient, d'après l'impression de la directrice de projet, que l'administration se soucie d'être un facilitateur qui fasse connaître les droits politiques (*intégration*). Ils seraient reconnaissants envers les élus présents de leur faire part en toute proximité de leur expérience (*proximité*).

3.7.1 DIMENSION « CONNAISSANCE » (D_V-1)

Indicateur I_V.1a : connaissance du système politique suisse

Pour la séance d'information, 2/4 participants indiquent avoir appris quelque chose au niveau du système politique, sans que cet aspect ne soit très marqué. La première des deux personnes mentionne, sans apparaître très sûre d'elle, mieux connaître la structure fédéraliste ainsi que les droits politiques des étrangers à la suite de la séance (E1-6), avant toutefois de rejeter l'affirmation spécifique qui se rapporte au même indicateur (E1-7). Pour la seconde personne, bien que ce soit le but principal de la séance qu'elle perçoive, elle admet simplement avoir appris quelques éléments sur les partis politiques, suite à une question posée par le public (E4-6).

Pour la visite, par contre, des connaissances renforcées sont indiquées par tous les répondants (6/6) à des degrés divers et sur des aspects variés du système politique. Chez les participants à la visite du Grand Conseil, ce sont surtout les connaissances liées aux différents partis et au fonctionnement de l'institution qui ressortent. Chez le participant 5, il s'agit même de l'effet principal (E5-1-4). Pour l'aspect « parti », on retrouve la représentation et le poids des partis (E5-5, E6-2). Une meilleure connaissance des positions des partis (enjeux idéologiques) (E6-5) a des incidences sur le comportement politique de deux personnes (adhésion à un parti, E5-25 ; lobbying et contact avec des politiciens, E6-7). Pour ce qui a trait au fonctionnement de l'institution, le participant 5 fait mention du « jeu politique » (E5-1), du budget (E5-5), alors que le participant 6 évoque la régularité des rencontres et le fonctionnement en général de l'institution (E6-10). Un apprentissage qualifié de « pluralisme » ressort aussi chez le participant 6 : « et aussi le fait de discuter avec d'autres personnes, de partis différents c'est voir les enjeux politiques... on voyait en tout cas qu'il y avait des différents [sic], des choses différentes... » (E6-5). Il rajoute : « Il y avait un UDC et un socialiste. Avec des visions de société différentes mais effectivement qui se côtoyaient, qui rigolaient entre eux. C'était sympa » (E6-2).

Les deux visiteurs du Palais fédéral évoquent avoir été étonnés du vide dans la salle du Conseil (E10-2) ou du côté désordonné de la séance (E9-3). Au-delà de ce détail, c'est bien l'aspect « fonctionnement » qui est le plus évident chez ces personnes, quoique nettement plus

marqué chez le participant 9 (E9-7)⁷⁵ que chez le participant 10, chez qui un renforcement des connaissances sur ce plan reste ambigu (E10-1 vs E10-4-5, E10-13⁷⁶).

Enfin, chez les personnes qui ont combiné deux visites, si l'une admet un changement minimal sans préciser la nature de ces nouvelles connaissances (E7-10-11), la seconde met nettement davantage l'accent sur ce point (E8). Outre des aspects très spécifiques tels que la possibilité de cumuler des fonctions (E8-5) et le fonctionnement des institutions (sans précision), la personne relève à plusieurs reprises avoir compris l'architecture du système fédéraliste ainsi que les interconnexions entre les différents niveaux de ce système (cf. E8-10) : « Pour moi, ces deux visites, il faut les mettre ensemble. Ça m'a permis d'avoir une idée, de comment fonctionne le système suisse. Et puis c'est assez particulier, hein. Comment le communal fonctionne avec le cantonal et le fédéral » (E8-9). La possibilité de voir concrètement, réellement les institutions (cf. « motifs », 3.8.1) semble aussi avoir comme incidence de renforcer les connaissances (E8-10)⁷⁷.

Indicateur I_Y-1b : connaissance de la procédure de vote

2/4 participants à la séance d'information mentionnent spontanément l'utilité de la séance pour mieux savoir comment procéder pour voter, ce qui semble d'ailleurs avoir été le but principal perçu (E1-1-5-9, E3-1-3-4-5).⁷⁸ A noter qu'il s'agit des mêmes personnes que pour l'indicateur précédent (I_Y-1a). Chez les deux personnes restantes, qui mentionnent toutes deux peu ou pas d'effets au niveau de la connaissance, il est fort probable que des variables contextuelles jouent un rôle dans cette absence de changement (âge avancé, E2 ; vie commune avec une personne de nationalité suisse, E4-4 ; voir 3.8.1).

Aucun participant à des visites ne semble avoir perçu d'effets sur cet aspect de la connaissance.

Indicateur I_Y-1c : connaissance des moyens de participation politique (sens large)

Aucun participant à la séance d'information ne fait mention d'un effet à ce niveau.

2/6 participants aux visites disent avoir appris « [...] quelle initiative, quelle démarche suivre, pour pouvoir vraiment changer les choses soit au niveau cantonal, soit au niveau suisse » (E6-

⁷⁵ « Donc de voir comment ça fonctionne, comment les intérêts, les enjeux du Parlement sont ficelés. Comment les groupes se mêlent, comment ça s'accorde, pourquoi on vote, pourquoi on ne vote pas, quels sont les intérêts au sein du Parlement. » (E9-7)

⁷⁶ « Parce que je suis pas rentré dans le vrai bain. C'était superficiel. » (E10-13).

⁷⁷ « Sur papier, c'était quelque chose de complexe. Qu'est-ce qui se passe ici, je comprends rien du tout, là! Mais en visitant, en un rien de temps, en une journée, deux en fait, je comprenais comment ça fonctionne au niveau cantonal et comment ça fonctionne au niveau fédéral » (E8-10).

⁷⁸ Plus spécifiquement concernant les détails de la procédure, le participant 1 note que « moi ça sert d'une part à déjà prendre conscience de comment se passe le dépouillement des votes. C'est-à-dire, il faut pas voter n'importe comment. On explique dans le bulletin de vote, si tu coches plusieurs noms sous plusieurs partis, ça peut être annulé. Il y a vraiment une démarche à suivre pour que ton bulletin soit validé. Et puis euh tu peux voter pour plusieurs partis avec le même bulletin. » (E1-4). La même personne niera avoir pensé que voter était compliqué, puis avouera quand même que la séance a eu des effets (E1-7-9). La seconde personne confirme l'utilité de la séance : « J'aurais pas vraiment su comment le faire. C'est pas difficile, mais c'est pas évident non plus. Rien que pour ouvrir l'enveloppe, il faut savoir. » (E3-1). « Les petits papiers dedans, qu'est-ce qu'il faut mettre dans quelle enveloppe, c'est tout expliqué, mais c'est bien d'avoir une fois montré ça, en réalité. » (E3-4).

22) et « [...] à orienter et à cibler mes actions » (E8-38). Chez le participant 6, la connaissance des moyens d'action est liée à celle de la structure fédéraliste (I_Y-1a), à l'expérience du contact (I_Y-3c) et à l'expérience du bénévolat/militantisme (I_Y-3e/b). Le participant 8, également actif dans des organisations d'utilité publique, avoue que les visites l'ont aidé à faire des choix de moyens d'action (cf. D_Y-3). Comme dans le cas de l'indicateur précédent, il est visible que d'autres variables, extérieures à l'activité, contribuent à expliquer cet effet (engagement bénévole, professionnel). Ainsi, il s'agit en quelque sorte d'un effet indirect, qui dépend de la personne, de son « background ». Nous reviendrons dans la section suivante sur l'importance de tels facteurs (3.8.1).

Bilan intermédiaire: dimension « connaissance »

En ce qui concerne la *séance* d'information, les effets *voulus* avaient principalement trait à la compétence politique et donc à cet aspect de la connaissance. Les effets voulus englobaient la connaissance du fonctionnement de la commune, des droits politiques des étrangers (I_Y-1a) et surtout de la procédure de vote, ainsi que, dans une moindre mesure, des moyens de s'informer (I_Y-1b). Concrètement, l'analyse des entretiens révèle surtout des effets par rapport à la **procédure de vote**, chez la moitié des interviewés, mais de façon bien marquée. L'attention à des détails « terre-à-terre » indiquée par la directrice du projet semble en outre validée par les propos de deux participants (E2-8, E3-1-4). Un seul participant mentionne par contre avoir appris quelque chose sur les droits politiques et la structure fédéraliste (E1-6) et un autre évoque les partis politiques (E4-4). Exception faite de ce dernier point, il ne semble pas y avoir d'effets *non prévus* relatifs à la connaissance.

Les objectifs *explicites* des *visites* au niveau de la connaissance étaient moins nombreux ou importants que pour la séance. Ils se rapportaient au fonctionnement de l'institution de manière large (« comprendre le rôle et l'action des pouvoirs publics »). À l'instar des résultats de la séance d'information, c'est pour ces effets *voulus* que l'on constate les effets les plus marqués, présents chez l'ensemble des participants aux visites. Si les deux participants à la visite du Grand Conseil disent mieux connaître la **composition partisane**, le **fonctionnement de l'institution** et le « **pluralisme** », les effets sont peut-être plus superficiels pour la visite du Conseil fédéral, tandis que l'un des participants aux deux visites déclare avoir mieux compris l'articulation des différents niveaux du système fédéraliste grâce à la combinaison des visites. Enfin, une meilleure connaissance des moyens de participation politique au sens large ressort chez 1/3 des participants aux visites (effet *non-voulu*).

3.7.2 DIMENSION « ATTITUDES » (D_Y-2)

Indicateur I_Y.2a : intérêt pour la politique

Aucune des personnes interviewées n'a confirmé être davantage intéressée à la politique à la suite de la séance d'information ou de l'une des visites – à part l'une, chez qui il est néanmoins peu clair si le renforcement de l'intérêt a été provoqué par la séance ou l'obtention du droit de vote (E1-12). Une hypothèse plausible à l'absence d'effets constatée est un

éventuel biais de désidérabilité sociale : beaucoup de répondants ont affirmé être déjà intéressés et que les activités n'avaient rien changé sur ce point.

Indicateur I_Y.2b : confiance envers les autorités politiques

La confiance ne semble pas être un indicateur qui a été renforcé lors de la séance (0/4). Cet effet pourrait s'être produit chez l'une des personnes seulement, mais cela reste très ambigu (E2-19) (cf. I_Y.2c et I_Y.2e *infra*)

Les différentes visites paraissent par contre avoir consolidé la confiance envers les autorités chez 3/6 des participants. En particulier chez le participant 8, le fait de voir comment les institutions fonctionnent (cf. I_Y.1a) et le fait de constater que les politiciens viennent de la base⁷⁹ ont contribué à renforcer ce sentiment, qu'il évoque à plusieurs reprises :

« Par contre, je comprends mieux comment ça fonctionne. Je porterai moins de préjugés, moins de propos beaucoup plus représentatifs ou imagés sur les politiciens. Moi je maintenant je comprendrai comment ils fonctionnent et dans quel contexte et je comprendrai moins de jugement sur le fond de leur décision. Je comprendrai les mécanismes [...] » (E8-11).

Ou encore :

« A un certain moment, j'avais juste une idée évasive de leur travail, mais là je me rends compte maintenant que ça ne se limite pas à la rue, aux affiches ou bien aux discours qu'on entend. Mais là au Parlement, c'est encore tout un travail de Titan qu'ils mènent. Donc pour moi la visite a permis de renforcer cette confiance. Et peut-être de... de... d'amener la confiance, là où il y avait encore des doutes. » (E8-18, cf. aussi E8-16, E8-42).

Chez les deux autres personnes, le renforcement de la confiance est soit simplement évoqué (E10-22), soit dû, pour l'autre, au fait que les députés avec qui elle s'est entretenue ont dévoilé leur rétribution financière et ont évoqué leur activité de parlementaire davantage en termes d'investissement que d'activité lucrative (E9-13).

Indicateur I_Y.2c : proximité avec la politique

Il s'agit d'un indicateur présent chez toutes les personnes interviewées, à l'exception d'une participante à séance (E3-10). Comme déjà indiqué ci-dessus, cet indicateur a été divisé en deux au courant de l'analyse: la perception de la proximité de la politique avec la vie quotidienne et la perception de la proximité des politiciens avec la population.

Chez 2/4 participants à la séance d'information, le rapport avec la vie quotidienne apparaît : « [...] en parlant de la tour de Beaulieu... tu comprends que c'est le quotidien... » (E1-16, cf. E1-15) ; « [m]ais quand on est confronté justement à ces séances d'information ou quoi que ce soit, on prend conscience à ce moment-là, du pouvoir politique, ce qu'il apporte à la ville » (E4-9). Chez une troisième personne, la dimension de la « valeur » (cf. I_Y.2e ci-dessous) est fortement liée à celle de la confiance (cf. I_Y.2b ci-dessus) et s'apparente à celle de proximité avec les politiciens (E2-10-12-19-25).

⁷⁹ « J'ai vu qu'il y avait des politiciens qui étaient politiciens et aussi bureaucrates. Ils combinaient ce travail-là, ça m'a paru fantastique. Ça m'a vraiment redonné confiance » (E8-18).

Un renforcement de l'aspect « vie quotidienne » est présent chez 4 participants à la visite du Grand Conseil (E5-14-15), du Palais fédéral (E9, E10) et aux deux visites (E8). Assister aux débats paraît être à l'origine de ce changement : « c'était le débat sur des objets de la vie quotidienne, les assurances, les familles, les bourses des enfants, en fait » (E9-13, cf. aussi E9-7). Le participant 10 confirme l'affirmation sans se justifier (E10-17), alors que pour le participant 9, le lien avec la vie quotidienne apparaît à travers sa vision du système politique comme une machine dynamique, en adaptation constante⁸⁰.

L'impression de proximité avec les politiciens se distingue très clairement dans les entretiens 6 et 7, où cet aspect est mentionné avec emphase et à plusieurs reprises, par exemple : « [...] c'est avoir un contact proche des parlementaires, pour comprendre que ce sont des personnes comme n'importe quel autre citoyen, que l'on peut approcher et discuter » (E6-5, cf. aussi E6-18). Le participant 7 insiste sur l'accessibilité des institutions et des politiciens⁸¹, et compare la Suisse à son pays d'origine sur ce point-là (cf. « pays d'origine », 3.8.1). Chez trois autres personnes, cet aspect est suggéré assez clairement, lorsque les participants disent ou montrent avoir apprécié le contact avec les politiciens (E8-4), la peine qu'ils se sont donnée (E8-8, E9-2), leur modestie (E10-2) ou le côté « bon enfant » (E9-13) et « chaleureux » (E9-2).

Indicateur I_Y.2d : sentiment d'efficacité politique

2/4 participants à la séance ont approuvé l'affirmation spécifique relative à l'efficacité politique (E3-10, E4-9). Dans un troisième cas, le lien de causalité reste ambigu (E1-16)

Les visites semblent avoir renforcé ce sentiment chez 3/6 participants. Le participant 10 n'a pas justifié son choix (E10-16) ; par contre, chez le participant 8, ce changement est lié à des changements au niveau de la connaissance du système (I_Y-1a) et à la volonté d'agir dans le cadre associatif et militant (I_Y-3e-b)⁸². Enfin, l'affirmation a aussi été retenue par le participant 5, mais cela reste ambigu (E5-15). Chez le participant 6, ce sentiment est davantage lié à l'obtention du droit de vote (E6-14).

Indicateur I_Y.2e : valeur attachée au système politique (démocratie)

4/4 participants à la séance confirment que cette dernière a influencé positivement leur vision du système politique suisse. La participante 3 exprime que « [la séance] [l]'a assez convaincue » (E3-10). Le participant 2, pour qui cette attitude se détache certainement comme effet principal, revient maintes fois au fil de l'entretien sur la valeur du système politique suisse. Il met en exergue en particulier deux caractéristiques du système politique suisse, à savoir la démocratie directe (E2-9-18) et la proximité avec les citoyens (attitude en étroite connexité avec celle de proximité politique):

⁸⁰ «A consolidé, comment je disais, la visite a consolidé ce sentiment que c'est vibrant, c'est dynamique, euh... » (E8-14)

⁸¹ «[...] l'accessibilité à tout citoyen, d'accéder là où se prennent les décisions [...]» (E7-6), « et puis ils sont accessibles, vous voyez Freysinger en train de causer, juste à deux centimètres de vous, il vous regarde, et il fait un petit coucou. » (E7-13).

⁸² « Mais quand même, la visite m'a permis de donner foi à ça, de donner force, pour moi, de continuer à agir activement, pour que la politique aille de l'avant (E8-19) » ; « Donc ces visites m'ont permis ça. Sur le plan associatif, de continuer à militer. Puisqu'on sait que quelque part il y aura une voix qui finira par nous entendre. Cette conviction qu'on a, pour continuer à agir dans l'associatif. » (E8-22) (cf. aussi E8-42).

« Mais je pense que là [*à la séance d'information*], ce qui était bien, c'était le rapprochement des gens avec la politique. Ce que j'ai trouvé très très bien à la séance... spécialement pour ça, il y avait la séance de naturalisation, où le gouvernement était aussi présent. C'était excellent. Le gouvernement s'est présenté, il est resté debout tout le temps. Ça, ça vient démarquer l'essentiel du système politique. Le rapprochement des élus avec le citoyen. J'ai trouvé ça très bien. » (E2-10, cf. aussi E2-12-19-25)

Cette attitude positive a été renforcée chez 3/6 participants aux visites. Le participant 6 dit se sentir davantage convaincu à chaque fois qu'il en apprend plus sur le système politique suisse,⁸³ dont il relève en particulier les mécanismes de démocratie directe (E6-16-17) – à noter que la perception du système politique dans le pays d'origine joue ici un rôle (E6-15) (cf. 3.8.1). Comme déjà évoqué plus haut, le participant 8 valorise la possibilité de cumuler les fonctions (E8-5), le fait que les politiciens « viennent de la base » (E8-5) et plus directement, la démocratie directe (E8-13) ainsi que la « dynamique » du système (E8-13)⁸⁴, qui constituent différents aspects liés à la connaissance du fonctionnement du système (I_Y-1a). Les caractéristiques du système politique suisse en rapport avec la démocratie ou la démocratie directe se détachent ainsi nettement au sein de cet indicateur de valeur, chez certains des participants. Finalement, chez le participant 10, l'indicateur de valeur apparaît également renforcé, quoique dans une moindre mesure.⁸⁵

Indicateur I_Y-2f : valeur attachée à la participation (sentiment du devoir civique)

Cet effet est clair chez 3/4 participants à la séance d'information. Le participant 1 le mentionne spontanément (E1-11) et la participante 3 dira que « [les organisateurs de la séance] ont bien mis le poids sur cela. » (E3-10). Il n'est pas tout à fait clair si la quatrième personne approuve cette affirmation (E4-9).

Par contre, seules deux personnes ayant assisté aux visites ont confirmé cet effet (E5-15, E8-17), sans apporter davantage de précision. Pour le participant 5, le pays d'origine semble en outre jouer un rôle (cf. 3.8.1) (E5-15).

Indicateur I_Y-2g : sentiment d'appartenance à la communauté (identification avec le lieu de vie, intégration sociale)

Il s'agit à nouveau d'un indicateur relevé par une large majorité des participants, en particulier aux visites.

Chez tous les participants à la séance d'information, l'affirmation spécifique est approuvée, mais dans trois cas, un renforcement du sentiment d'intégration suite à la séance reste ambigu (E2-2-18) ou apparaît aussi ou plutôt lié à l'obtention du droit de vote (E1-16, E3-8). De

⁸³ « À chaque fois que je connais plus, que je suis plus proche, la manière de... le fonctionnement du système politique suisse. Effectivement ça me... ça me convainc. » (E6-17)

⁸⁴ : « Au contraire, ça a consolidé cette opinion où c'est vraiment une machine dynamique. Vraiment, la visite a consolidé cela puisque je vois comment... ils interagissent, à certains moments ils font des négociations, ils font des allers-retours entre la salle et le couloir, c'est cette dynamique-là, qui fait que ça a consolidé cette vision. Ça m'a donné l'impression que ce n'est pas quelque chose de caricatural. C'est vraiment quelque chose qui s'adapte aux besoins (...) » (E8-13).

⁸⁵ La Suisse est perçue comme un « bon » système notamment car « [elle] donne une importance à l'intégration des étrangers » (E10-6) (cf. I_Y-2g) (cf. aussi E10-14, E10-17).

l'autre côté, divers énoncés suggèrent une impression de reconnaissance par les autorités, étroitement liée au sentiment d'appartenance à une communauté, visible lorsque les participants disent avoir apprécié l'invitation aux activités (E1-1, E2-2, E3-1)

Cet aspect est approuvé par 5 des 6 participants aux visites (E6-15, E7-17, E8, E9, E10). Chez deux de ces personnes (participants à la visite du Palais fédéral), il s'agit même de l'effet qui ressort le plus nettement au fil de l'entretien, lié à la valeur symbolique voire prestigieuse de l'institution (E9-4-8-16, E10-6-14-15).⁸⁶ Chez le participant 8, cet effet semble lié à la connaissance des institutions.⁸⁷

Indicateur I_Y.2h : intérêt personnel à participer

Un participant à la séance mentionne que ce sentiment a été renforcé, mais le lien avec la séance paraît peu clair (E1-16).

En ce qui concerne les visites, seule 1/6 personne a déclaré que ce sentiment avait été renforcé lors de la visite du Grand Conseil ; elle justifie ce choix par la rencontre et le contact noué avec les politiciens, qui « [lui] apporte personnellement l'effet de croire que l'on contribue à l'amélioration de la société » (E6-13). Le participant 5 a également retenu cette affirmation, mais ne l'a pas justifiée par rapport à la visite (E5-15). Trois personnes (E8, E9, E10) n'ont pas répondu à la question, peut-être faute de l'avoir comprise.

Indicateur I_Y.2i : motivation à participer à la vie politique

La moitié, soit 2/4 participants à la séance, a affirmé que celle-ci avait eu pour effet de les motiver à la participation politique (E1-12, E3-3-9, cf. E3-16). Relevons que la participante 3 évoque spontanément la motivation à aller voter lors des prochaines votations communales mais se rétracte par la suite pour la question spécifique (la séance n'aurait rien changé pour elle).

Sur les 3/6 participants aux visites qui ont approuvé cette affirmation, deux n'ont cependant pas réellement justifié cette prise de position (E5-15, E10-19). La visite des deux institutions aurait par contre renforcé la motivation du participant 8 à s'engager comme il le fait à présent (engagement lié à son travail, dans le domaine de la santé publique) (E8-16-19).⁸⁸

Il semble cependant que la question relative à cet indicateur ait souvent été mal comprise, ou interprétée comme se référant à des activités de campagne par exemple. Sous ces conditions,

⁸⁶ Par exemple : « De me dire je vais me naturaliser et dans ce processus de naturalisation pour que je me sente complètement accepté, intégré. Enfin pour moi, si on n'avait pas eu ça, peut-être que je me serais dit, enfin, mais, peut-être qu'il faut que j'aille visiter le Palais fédéral [...] c'était une manière de clôturer, de mettre en boîte ce processus d'intégration. » (E9-8)

⁸⁷ « Alors oui, totalement, d'autant plus que... mieux je comprends comment les choses fonctionnent, mieux j'ai cette confiance d'appartenance, je commence à m'identifier et à mieux comprendre et à agir en fonction de ce que je sais, plutôt de ce que j'imagine. La visite m'a permis, un peu, de quitter le virtuel pour le réel, quelque chose comme ça. » (E8-19).

⁸⁸ Ceci est lié à une confiance renforcée, elle-même induite par meilleure connaissance du travail des parlementaires (cf. *supra* 1_Y.2b) : « En fait, la visite m'a apporté l'assurance, que les politiciens ne jouent pas, qu'ils travaillent, effectivement. Et c'est la visite qui m'a fait vivre ça, au contraire, dans leur contexte de travail, dans leur environnement, hein, ce n'est pas facile. C'est vraiment un travail très dur. Moi, en voyant ça, ça m'a consolidé. Je me suis dit, il faut que je participe à ce travail, en poursuivant ce que je fais déjà. » (E8-16).

la comparaison de l'indicateur I_{Y-2i} avec ceux de la dimension D_{Y-3} (triangulation des données) prend toute son importance. Le résultat est le suivant : pour la séance, les indicateurs correspondent, mais cela est moins nettement le cas pour visites, où, particulièrement pour E7, I_{Y-2i} n'est pas indicatif des données de D_{Y-3}.

Bilan intermédiaire : dimension « attitudes »

D'après l'analyse des documents et les entretiens menés en amont, les organisateurs de la *séance* d'information cherchaient à renforcer différents effets (*voulus*) liés aux attitudes : le sentiment de proximité avec la politique (deux aspects inclus), l'intérêt pour la politique, l'identification avec le lieu de vie (intégration) et le sentiment de devoir civique. L'effet de motivation à participer aux prochaines votations sera examiné au point suivant, car il se rapporte à un comportement concret. L'analyse livre des résultats plutôt positifs. En ce qui concerne l'intérêt pour la politique, cet effet a été relevé chez une seule personne (1/4), sans que le lien ne soit clair. Les trois autres effets paraissent par contre avoir été largement atteints. Une impression renforcée de **proximité de la politique** avec la vie quotidienne est présente chez deux des personnes et celle de **proximité des politiciens** avec la population chez une troisième personne. 3/4 participants affirment avoir un sentiment accru de **devoir civique** suite à la séance et 4/4 l'ont perçue comme une **mesure intégratrice**. Parmi les effets *non prévus* qu'il est possible de relever, un **attachement** renforcé avec le système politique suisse apparaît sans équivoque (4/4) et, dans une moindre mesure, la motivation ainsi que le sentiment d'efficacité politique ont été estimés « renforcés » par la moitié respectivement les trois quart des répondants.

Les objectifs liés à la dimension « attitudes » pour les *visites* (effets *voulus*) se résumaient aux sentiments d'appartenance à la communauté (intégration) et de proximité politique. Ce sont en effet les deux attitudes qui se démarquent le plus nettement, d'après l'analyse. 5/6 participants ont confirmé un renforcement du **sentiment d'appartenance**, souvent avec emphase. De plus, le sentiment de **proximité avec les politiciens** est assez évident chez tous les 6 répondants tandis que deux visiteurs du Palais fédéral, qui ont pu assister à des débats, affirment clairement avoir perçu l'ancrage de la politique dans la vie quotidienne. Divers effets *non prévus* apparaissent, avec des degrés de validité variés. La **perception du système politique comme un bon système** est mentionnée comme étant renforcée par la moitié des participants aux visites, de façon assez nette. Les fréquences des indicateurs de la confiance, du sentiment d'efficacité politique et de celui du devoir civique, de la motivation et enfin de l'intérêt personnel varient entre un tiers et la moitié, mais pâtissent régulièrement d'une absence de justification ou de l'influence de variables contextuelles (le travail par exemple, voir 3.8.1).

3.7.3 DIMENSION « COMPORTEMENT » (D_Y-3)

C_Y-3a : participation électorale

Indicateurs I_Y-3a-a/b : participation à des élections et participation à des votations

Il semble *a priori* que la séance d'information ait influencé la propension à voter de deux personnes, mais dans le cas de la première, il est ambigu si cette évolution se rapporte davantage à l'obtention du droit de vote qu'à la séance à proprement parler (E1-22, cf. E1-17). La seconde personne déclare qu'elle serait allée voter de toute façon et que la séance l'a simplement aidée à procéder correctement lors du vote (cf. I_Y-1b) (E3-13). Mais elle rajoute ensuite que le fait d'être allée à la séance a un quelque peu accru sa motivation pour ce type de comportement (votations et élections) (E3-16, cf. aussi I_Y-2i *supra*). Remarquons toutefois que 4/4 participants à la séance soutiennent avoir voté lors de la votation communale du 13 avril.

Aucune influence positive sur cette composante de la participation politique n'est à noter parmi les participants aux visites, hormis pour le participant 7 (E7-31).

Indicateur I_Y-3a-c : candidature à une élection

Le participant 8 fait état d'une influence négative des visites sur sa motivation à exercer son droit de vote passif (cf. C_Y-3e ci-dessous à ce propos).

C_Y-3b : activités de campagne

Indicateur I_Y-3b-a : présence à des réunions politiques

Une seule personne, un participant à la séance, affirme que celle-ci l'a incitée à participer à des réunions politiques (E1-22, cf. E1-17). Il apparaît cependant légèrement ambigu si ce changement est à imputer à la séance ou à d'autres facteurs (tels que l'obtention du droit de vote).⁸⁹

Indicateur I_Y-3b-b : adhésion à un parti politique

Deux personnes (1 et 7) affirment que la séance, respectivement la visite (des deux institutions) ont renforcé leur motivation à adhérer à un parti politique. Cependant, il s'agit d'actions encore non réalisées et, en particulier pour le participant 7, non prévues dans le futur proche (E7-31). Pour la personne 1, à l'instar de l'indicateur précédent, le lien entre la séance et le changement est ambigu. Une troisième personne parle d'une influence négative des visites sur la motivation à entreprendre ce type d'action (E8-40).

⁸⁹ « Il y avait une barrière, une barrière personnelle. La barrière s'est levée... » (E1-17, faisant référence à l'obtention du droit de vote) *versus* la mention explicite de l'influence de la séance (E1-22) et le fait que « [j]'ai plutôt pris des brochures pour les [les partis] contacter plus tard » (E1-2).

C_Y-3c : participation consultative

Indicateur I_Y-3c : prise de contact avec des politiques / fonctionnaires

Au contraire des deux composantes précédentes, cette composante de la participation politique se distingue avec une relative netteté dans les entretiens de 4 participants aux visites et d'un participant à la séance (pour lequel le lien causal avec la séance reste néanmoins peu clair (E1-22, cf. E1-17)). Le lien ressort par contre sans ambiguïté des propos du participant 6, chez qui par ailleurs ce changement est fortement lié au sentiment de proximité avec les politiciens (I_Y-2c):

« Moi je dirais que le simple fait d'avoir contacté les parlementaires, ça change... la confiance et le fait d'avoir eu l'opportunité de discuter avec ces deux parlementaires et en plus j'ai profité de rencontrer Monsieur... Brélaz, il était à la sortie. J'ai profité, étant donné que j'avais déjà parlé à ces deux messieurs, alors j'ai parlé à M. Brélaz aussi. [...] Et par la suite, il y a quelques semaines, on a discuté de... [mention de plusieurs politiciens] [...] moi je dirais que, moi personnellement, je gagne en confiance, que je vois que ce sont des citoyens comme n'importe quel autre, mais des citoyens intelligents, on peut approcher, on peut discuter avec eux » (E6-18).

Il en va de même pour le participant 8, qui explique savoir maintenant mieux faire du « lobbying et toquer à des portes » et pour lequel ce changement apparaît lié au fait d'avoir consolidé ses connaissances sur l'architecture fédérale de la Suisse et d'avoir pris conscience des multiples possibilités d'obtenir du soutien aux différents niveaux (I_Y-2a), mais aussi lié au sentiment d'efficacité politique (I_Y-2d).⁹⁰ Il est toutefois important de relever que pour ces deux personnes, l'engagement associatif et militant (cf. 3.8.1, « participation politique, aperçu statique », fin du paragraphe) joue un rôle considérable. Deux autres personnes font mention d'un changement sur ce point. Le participant 5 dit vouloir, à la suite d'une rencontre avec un parlementaire, vouloir poursuivre le contact (E5-3) (lien avec son engagement politique C_Y-3a/b), sans qu'il ne précise par contre si cette attitude est réellement renforcée par la visite. Quant au participant 9, il a contacté une personne de l'administration lors de la visite au sujet d'un projet qu'il aimerait lancer (lien avec son engagement politique, C_Y-3e), mais explique que ces nouvelles actions sont davantage liées à l'obtention de la naturalisation qu'à la visite elle-même (E9-16).

C_Y-3d : activités de type protestataire

Des effets au niveau de cette composante apparaissent chez les deux participants aux deux visites seulement (E7, E8). Selon le participant 7, les visites l'ont encouragé à signer des initiatives, référendums et pétitions et à aller manifester, ce qui est lié au sentiment

⁹⁰ « Mais ce qui est certain, c'est que j'ai mieux compris comment les choses fonctionnaient. Je sais maintenant comment toquer à une porte. C'est dans ce sens-là que dans le cadre de mon travail, je fais pas mal de choses. Et cette visite m'a permis, sur le plan de mon travail, d'aller faire du lobbying, puisque moi je fais de la prévention et ce travail de prévention demande de temps en temps, en fait ce sont des décisions politiques qui influencent ce travail. [...] Avec la commune, on a essayé d'expliquer, de... on a déposé un projet, mais ça n'a pas marché. Alors comme ça n'a pas marché au niveau de la commune, on a essayé au niveau cantonal et... C'est ça aussi la chose la plus intéressante en Suisse ! On va ensuite au niveau cantonal, on essaie de faire passer ce qu'on peut faire passer et le reste, on va au niveau fédéral. » (E8- 20, cf. aussi E8-38).

d'efficacité politique.⁹¹ Le participant 8 explique, fait intéressant, que les deux visites auxquelles il a assisté l'ont convaincu que deux moyens d'action n'étaient pas bons, du moins en ce qui le concernait (indicateurs I_Y-3d-c/d : boycott et action illégale) : « En fait ces visites m'ont consolidé dans cette prise de position. Je dis c'est pas nécessaire de boycotter, de laisser la chaise vide » (E8-39, cf. aussi E8-40). Cette personne présente les uniques exemples d'effets dissuasifs (« effets pervers » ou négatifs) relevés au sein des entretiens. Ceci illustre le lien discuté entre engagement social et engagement politique (cf. Mazzoleni & Masulin, 2005).

Par contre, toujours pour la même personne (8), les visites l'ont davantage convaincue et incitée à entreprendre deux types d'actions (I_Y-3d-a/e : signer une initiative, un référendum ou une pétition et écrire une lettre de lecteur). Ces effets sont liés au renforcement du sentiment d'efficacité, comme chez la personne 7, (E8-42, cf. E8-22)⁹² ainsi qu'aux meilleures connaissances du mécanisme du référendum (E8-39).

C_Y-3e : engagement social

Chez 3 participants aux visites, la motivation à entreprendre une action liée à cette composante apparaît renforcée (E7-32, E8-20-21-22-38, E10-38-39). Chez l'une d'entre elles cependant, d'autres facteurs que la visite jouent un rôle prédominant (fondation d'une famille et volonté de s'intégrer davantage, E10-38-39). Le participant 7 n'apporte aucune justification au choix de cet item. Seulement chez le participant 8, le lien causal ressort avec netteté ; il est par ailleurs lié à une meilleure connaissance du système fédéral et au renforcement du sentiment d'efficacité politique (cf. supra, C_Y-3d)⁹³.

C_Y-3f : participation informative

L'indicateur I_Y-3f-a (discussions politiques) apparaît renforcé chez deux personnes (E3, E6-7). Une participante à la séance note un léger changement, partiellement lié à l'obtention du droit de vote⁹⁴, mais aussi mentionné comme changement imputable à la séance elle-même (E3-16). Chez un participant à l'une des visites, les connaissances acquises paraissent avoir renforcé le sentiment d'intégration et la propension à avoir des discussions politiques : « Ça permet de rappeler [des connaissances], mais je suis pas un citoyen suisse, mais ça me permet aussi de discuter avec mes collègues, qui sont des citoyens suisses, de discuter dans des conditions équivalentes » (E6-7).

Nouvelles composantes/ actions à dimension politique : Quelques nouvelles actions, non incluses dans les questions spécifiques, sont apparues au fil des entretiens : écrire des livres (au contenu en partie politique) et les distribuer à des politiciens (E2), mener des interviews

⁹¹ « Ça aussi, signer une pétition. Je l'ai déjà fait, mais... parce qu'on sait que ça marche, et puis on a des résultats. » (E7-32)

⁹² « Hm. Évidemment, ça [lettre de lecteur] je me dis c'est important de le faire s'il le faut, puisque je sais que ça va tomber entre de bonnes mains et que je sais que ça va apporter une certaine réaction. » (E8-42).

⁹³ « Et puis sur le plan associatif et personnellement, ces deux visites m'ont permis vraiment d'aller de l'avant. Je me suis dit c'est important, si on s'organise en association, on peut mieux se faire écouter, on peut mieux apporter quelque chose aux politiciens, aux hommes du terrain pour faire changer les choses. » (E8-20).

⁹⁴ « ça oui, par exemple, sur le moment, surtout pour la tour, on est prêt à échanger ses opinions si on sait qu'on peut donner sa voix après. » (E3-15).

avec des politiciens (proche de I_Y-3c et I_Y-3f-b) (E8-23), convaincre d'autres personnes de participer aux votations (E8-17) ou « pousser quelqu'un [de sa communauté] à être un élu communal » (E10-19). Les visites semblent avoir renforcé la propension à ces actions pour les deux derniers participants.

Bilan intermédiaire : dimension « comportement »

L'objectif au niveau des outcomes est certes de renforcer la participation politique en général. Au niveau des impacts, cependant, l'unique objectif fixé et qui entraine dans la dimension du comportement politique (effet *voulu*) l'était pour la *séance* et avait trait à la participation aux prochaines votations communales. Si l'ensemble des répondants ayant assisté à la séance affirme avoir pris part à ces votations, le lien apparaît clairement dans un seul cas et ce dans une moindre mesure (E3). Un autre participant à la séance présente d'autres effets (*non prévus*) par rapport aux activités de campagne et à la participation consultative, pour lesquels le lien causal est toutefois quelque peu ambigu.

En fait, les effets sur cette troisième dimension de la participation qu'est le comportement politique sont **surtout perceptibles pour les participants aux visites** – alors qu'il n'y ait aucun objectif voulu explicitement à ce niveau-là. Si des effets apparaissent pour les participants aux visites, avec des degrés de clarté divers, pour toutes les 6 composantes du comportement politique, c'est la **participation consultative** qui semble renforcée le plus largement. Les autres effets sont observables entre 0 et 2 personnes pour chacun, donc de manière plutôt isolée. Il mérite d'être noté que ce souvent les deux mêmes personnes (E7 et E8) chez qui les effets sont présents (chez E8 en partie des effets négatifs), personnes ont d'ailleurs pris part aux deux séances. Il apparaît cependant hasardeux d'en déduire des effets plus forts ou nombreux lorsque les visites sont combinées. Précisons en effet encore une fois que les activités n'interviennent pas sur un terrain vierge et que beaucoup d'individus arrivent aux activités avec des motivations déjà bien précises, que les visites ont ensuite parfois renforcées. La toile de fond individuelle a donc toute son importance, comme cela sera expliqué plus en détail au point 3.8.1.

3.7.4 QUELS EFFETS ? SYNTHÈSE

Le tableau 5 ci-dessous donne une vision d'ensemble des effets observés, pour chacun des indicateurs de la participation politique (en ligne) et chacun des participants à la séance (colonnes situées à gauche) et aux différentes visites (colonnes de droite). Nous synthétiserons ici les effets de la séance, puis ceux des visites, avant de comparer les deux types d'activités.

Activité	Séance d'information				Visites d'institutions					
					Grand Conseil		GC & PF		Palais fédéral	
Entretien	E1	E2	E3	E4	E5	E6	E7	E8	E9	E10
Iy-1a conn. syst. pol	(Oui) Féd. Droits	-	-	(Oui) Partis	Oui Partis Fonct.	Oui Partis Fonct. Plural.	(Oui)	Oui Fonct. Féd.	Oui Fonct.	(Oui) Fonct.
Iy-1b conn. procéd. vote	Oui	-	Oui	-	-	-	-	-	-	-
Iy-1c conn. poss. partic.	-	-	-	-	-	Oui	-	Oui	-	-
Iy-2a intérêt	Oui ?	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Iy-2b confiance	-	-	-	-	-	-	-	Oui	Oui	Oui
Iy-2c proximité	Oui Vie quot.	Oui Politi- ciens	-	Oui Vie quot.	Oui Vie quot.	Oui Politi- ciens	Oui Politi- ciens	Oui Vie quot. Politiciens	Oui Vie quot. Politiciens	Oui Vie quot. Politiciens
Iy-2d efficacité	Oui?	-	Oui	Oui	Oui ?	-	-	Oui	-	Oui
Iy-2e valeur	Oui	Oui	Oui	Oui	-	Oui	-	Oui	-	Oui
Iy-2f devoir	Oui	n.a.	Oui	Oui ?	Oui	-	-	Oui	-	n.a.
Iy-2g intégr.	(Oui)	n.a.	(Oui)	Oui	-	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Iy-2h int. perso	Oui ?	Oui ?	-	-	-	Oui	-	n.a.	n.a.	n.a.
Iy-2i motivation	Oui	-	Oui ?	-	Oui	-	-	Oui	-	Oui
Iy-3a-a élection	Oui ?	-	(Oui)	-	-	-	-	-	-	-
Iy-3a-b votation	Oui ?	-	(Oui)	-	-	-	Oui	-	-	-
Iy-3a-c candidature	-	-	-	-	-	-	-	négatif	-	-
Iy-3b-a réunion pol	Oui ?	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Iy-3b-b adh. parti	Oui ?	-	-	-	-	-	Oui	négatif	-	-
Iy-3b-c persuasion	-	-	-	-	-	-	Oui	-	-	-
Iy-3c consult.	Oui ?	-	-	-	Oui ?	Oui	-	Oui	(Oui)	-
Iy-3d-a signature	-	-	-	-	-	-	Oui	Oui	-	-
Iy-3d-b manif.	-	-	-	-	-	-	Oui	-	-	-
Iy-3d-c boycott	-	-	-	-	-	-	-	négatif	-	-
Iy-3d-d act.illég.	-	-	-	-	-	-	-	négatif	-	-
Iy-3d-e lettre presse	-	-	-	-	-	-	-	Oui	-	-
Iy-3e-a adh.assoc.	-	-	-	-	-	-	-	(Oui)	-	Oui ?
Iy-3e-b act. assoc.	-	-	-	-	-	-	-	Oui	-	Oui ?
Iy-3e-c donation	-	-	-	-	-	-	Oui	-	-	Oui ?
Iy-3f-a discuss.	-	-	(Oui)	-	-	Oui	-	-	-	-
Iy-3f-b inform.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Légende : « Oui » : impact positif (indicateur renforcé) ; « - » : pas d'impact ; « négatif » : impact négatif (indicateur affaibli) ; « (Oui) » : impact légèrement positif ; « Oui ? » : lien causal peu clair ; « n.a. » : pas de réponse.

Couleurs : cases colorées : effet prévu. Cases blanches : effet non-prévu.

Tableau 5. Effets observés

Impacts de la séance d'information (synthèse)

- En premier lieu, les objectifs liés aux impacts (effets voulus) apparaissent peu remplis en ce qui concerne la *connaissance* du système politique suisse et partiellement remplis pour la connaissance de la procédure de vote. Mais il convient de souligner ici l'importance du contexte (« background » personnel, par exemple âge, pour E2) et de la modalité « statique » de ces variables, éléments sur lesquels nous reviendrons plus loin (3.8.1) : les deux personnes qui n'ont pas perçu d'effet au niveau de la connaissance se jugent ou paraissent déjà bien informées et compétentes.

- Du côté de la dimension des *attitudes*, si les événements n'ont guère suscité un intérêt accru pour la politique, selon nos données, la proximité avec la politique, le sentiment d'efficacité politique et le sentiment d'intégration ont été assez clairement renforcés chez la plupart des participants. On notera également le renforcement « non prévu » des variables du sentiment du devoir civique et en particulier de la valeur attachée au système politique.

- Enfin, au niveau du *comportement*, la propension à participer aux élections et votations (effet voulu) semble avoir été quelque peu consolidée chez la moitié des personnes interviewées, tandis que l'une d'entre elles évoque aussi un renforcement de l'engagement politique sous plusieurs autres aspects (du fait de la présence de représentants des partis à la séance).

Impacts des visites d'institution politique (synthèse)

- Une meilleure *connaissance* du système politique (effet voulu) est clairement atteinte chez l'ensemble des participants aux visites, et ce sous divers aspects spécifiques. Chez un tiers de ces personnes, le contact avec les politiciens et la visite en général ont suscité une réflexion sur les moyens d'action politique au sens large (effet non prévu).

- Les deux objectifs prévus liés aux *attitudes*, à savoir la proximité politique et le sentiment d'appartenance (intégration) ont également été remplis dans une très large mesure. Des effets non prévus ressortent à chaque fois chez la moitié des participants, qui se rapportent à la confiance envers les autorités politiques, le sentiment de devoir civique, la valeur attachée au système politique suisse et la motivation générale à participer à la vie politique.

- Finalement, bien qu'aucun objectif n'ait trait au *comportement* politique, divers effets à ce niveau apparaissent de manière plutôt isolée (entre 1 et 2 participants sur 6). Par contre, un renforcement de la propension à la dimension consultative de la participation politique se détache avec davantage de netteté (3-4 personnes). Ceci est notamment dû à la possibilité d'entreprendre cette action lors de la visite même, et sans doute aux effets précédemment cités de la proximité politique et peut-être de l'intégration.

Comparaison des deux types de mesures (séance / visites)

Plusieurs moyens différents s'offrent pour comparer les effets de la séance d'information avec ceux des visites d'institutions.

Le premier moyen consiste à calculer l'effectivité de ces mesures (% d'objectifs atteints)⁹⁵. En ne prenant en compte que les objectifs voulus, le résultat est de 42%⁹⁶ pour la séance et de 89%⁹⁷ pour les visites. Mais deux éléments nuancent ces résultats, qui ont déjà été évoqués à plusieurs reprises auparavant. Premièrement, les modalités statiques (facteurs individuels) et autres variables contextuelles (voir 3.8.1) importent : ainsi, deux des participants aux séances estimaient savoir déjà voter ou connaître bien le système politique suisse, d'où peut-être l'absence d'effets au niveau connaissance chez ces deux personnes. Deuxièmement, il convient de rappeler que les objectifs sont essentiellement implicites et n'ont été confirmés qu'une fois par oral par un acteur politico-administratif. Par conséquent, la prudence s'impose dès que les objectifs « voulus » entrent en ligne de compte. Si l'on considère par contre l'ensemble des indicateurs en incluant les effets non prévus, le pourcentage s'élève à 18,32%⁹⁸ pour la séance et 24,28%⁹⁹ pour les visites. Mentionnons au passage que le pourcentage plus élevé lorsqu'on ne considère que les objectifs prévus contribue sans doute à renforcer la validité de l'analyse du concept politique et du repérage des objectifs. Malgré le fait que ces indicateurs purement quantitatifs s'avèrent d'une portée limitée, étant donné le petit nombre de répondants et l'absence de pondération entre indicateurs, ils suggèrent tout de même une effectivité supérieure pour les visites par rapport à la séance.

Une seconde manière de comparer les effets de la séance et des visites est de prendre en compte uniquement la dimension du comportement, laquelle est en fin de compte l'objectif ultime de la chaîne de causalité (Connel, Kubisch, Schorr et Weiss (1995), cf. 2.3.2). Selon ces chiffres, l'effectivité de la séance est de 4,04%¹⁰⁰ et celle de la visite est de 8,82%¹⁰¹. Les mêmes réserves que pour les calculs précédents s'appliquent. La comparaison s'aligne avec la conclusion précédente, à savoir que les visites déploieraient plus d'effets que les séances.

Troisièmement, une comparaison peut être effectuée sur chacune des trois dimensions. Pour la dimension *connaissance*, les chiffres indiquent une effectivité de 25,00%¹⁰² pour la séance, avec un renforcement surtout de la connaissance de la procédure de vote et dans une moindre mesure, du système politique. L'effectivité s'élève à 38,89%¹⁰³ pour les visites et est due en particulier à de meilleures connaissances du système politique, ainsi qu'à un renforcement, moins marqué, de la connaissance d'autres moyens d'actions. Dans deux cas (E6 et E8), ce dernier type de connaissance corrèle notamment avec la réalisation de l'output « délibération » (voir 3.8.2), sous forme d'une prise de contact personnelle avec les politiciens présents, ainsi qu'avec l'effet au niveau de la participation consultative (IY-3c). Cette répartition parmi les indicateurs, par ailleurs, apparaît globalement conforme aux objectifs visés. Concernant la seconde dimension, les *attitudes* positives vis-à-vis de la participation politique ont été

⁹⁵ Le calcul a été effectué en attribuant 1 point pour la valeur « oui », ½ point pour la valeur « (oui) », ¼ point pour la valeur « oui ? » et -1 point pour la valeur « négatif ». La somme a ensuite été divisée par le nombre maximum de points qu'il aurait été possible d'atteindre (si toutes les cases contenaient la valeur « oui »).

⁹⁶ 11.75/28

⁹⁷ 16/18

⁹⁸ 21.25/116

⁹⁹ 42.25/174

¹⁰⁰ 2.75/68

¹⁰¹ 9/102

¹⁰² 3/12

¹⁰³ 7/18

renforcées à 43,06%¹⁰⁴ pour la séance et à 46,76%¹⁰⁵ pour les visites. La dimension du *comportement* a fait l'objet du point précédent. Cette approche plus différenciée concorde, en premier lieu, avec les conclusions des deux paragraphes précédents, avec des effets plus marqués pour les visites sur chacune des dimensions. Si l'on considère par contre la participation politique au sens strict (participation électorale), les séances semblent avoir eu davantage d'influence.¹⁰⁶ En deuxième lieu, ces résultats montrent, pour les deux types de mesures, des effets bien plus marqués au niveau des attitudes qu'au niveau de la connaissance et du comportement.

3.8 FACTEURS INDIVIDUELS ET CONTENU DES OUTPUTS : APPROCHE RÉALISTE

Au fil de l'analyse des entretiens se sont dégagées plusieurs nouvelles variables, qui ne rapportaient ni à l'une des dimensions déjà existantes de la variable X, ni à un changement récent susceptible de figurer sous la variable E ni à l'une des dimensions retenues de l'implémentation (M). Une première partie de ces nouvelles variables ont trait au « background » (vécu, travail, motivations caractéristiques, etc.) des individus interviewés (3.8.1).¹⁰⁷ L'autre partie de ces variables est liée au contenu de l'activité elle-même et se rapporte à l'implémentation (*output*) (3.8.2). Les deux catégories de variables seront détaillées et nous tenterons d'évaluer leur influence respective sur les impacts. Ceci nous amènera à affiner en quelque sorte le cadre conceptuel en présentant les grandes lignes d'une approche alternative, l'approche réaliste (3.8.3).

3.8.1 IMPORTANCE DES FACTEURS INDIVIDUELS

Force a été de constater, lors de la réalisation et de l'analyse des entretiens, des effets très différents d'une personne à l'autre. Différents facteurs personnels, codés en marge des entretiens (« (E) ») ont pu être mis en évidence : l'âge, le travail et le domaine professionnel, la famille et le pays d'origine, mais aussi les motifs de la visite et attentes vis-à-vis de celle-ci, et enfin la participation politique (selon les trois mêmes dimensions, mais indépendamment de la séance ou de la visite).

Âge. Le participant 2 met en avant son âge avancé pour expliquer le fait que la séance n'ait exercé aucune influence sur le plan du comportement politique (E2-20).

Travail. Pour le participant 7, le fait de beaucoup travailler avec des horaires variables joue également un rôle de blocage sur la dimension du comportement (E7-16-24-30).

¹⁰⁴ 15,5/36

¹⁰⁵ 25.25/54

¹⁰⁶ En englobant les indicateurs I_Y-3a-a, I_Y-3a-b et I_Y-3a-c, on arrive à 12,5% pour la séance et 0% pour les visites.

¹⁰⁷ Elles se distinguent donc des variables « dynamiques » relevées pour la variable E, puisqu'elles reflètent des caractéristiques « statiques ».

Domaine professionnel. Chez le participant 8, le fait de travailler dans le secteur public (santé publique) influence positivement le renforcement de la connaissance du système politique et des moyens d'action politique, de la motivation à s'engager, de la participation consultative et de l'engagement social (E8-15, etc.). Cela ne signifie en rien que les visites n'ont pas joué de rôle, mais plutôt que cette occupation professionnelle agit comme un catalyseur sur l'impact dû aux visites. La formation d'historien du participant 9 influence le motif de sa participation à la visite, qui peut-être joue elle-même un rôle (voir ci-dessous).

Famille. Le fait d'avoir des enfants accroît l'impact de la visite sur le comportement politique du répondant E8 (E8-17) ainsi que sur les variables de l'intégration sociale et de l'engagement social du répondant 10 (E10-38).

Pays d'origine. En particulier chez deux personnes, dont l'une a vécu en dictature et la seconde déplore le caractère peu démocratique du fonctionnement des institutions de son pays d'origine, le pays d'origine apparaît comme une variable déterminante (« catalyseur ») en ce qui concerne certains impacts. La première personne affirme que la valeur attachée au système politique suisse a été renforcée par la visite et compare à ce moment le système suisse à celui de leur pays d'origine respectif (E6-14).¹⁰⁸ Chez la seconde personne, le même schéma transparait pour la perception sur la proximité avec la politique (E7-1-5).

Motifs. Cette variable regroupe les attentes vis-à-vis de l'événement et les besoins exprimés spontanément par les interviewés. Il apparaît tout à fait plausible que ces différents besoins ou attentes aient contribué à façonner les impacts obtenus.

Du côté de la séance, le participant 2 explique être venu en tant qu'observateur, ce qui pourrait jouer un rôle non négligeable sur l'absence d'effets observés. De manière assez similaire, le participant 4 avoue être venu surtout par curiosité, et aussi pour comprendre le contenu de ses droits politiques – d'où peut-être l'absence d'effet sur la connaissance de la procédure de vote (I_Y-1b). La participante 3 s'attendait à ce que les différents partis politiques soient présentés pendant la séance, attente déçue (E3-5), ce qui ici pourrait expliquer partiellement l'absence d'effet au niveau de la connaissance du système politique (I_Y-1a).

En ce qui concerne les visites, le participant 5 fait simplement mention d'un intérêt personnel. Sans qu'il ne soit possible de juger la validité de cette hypothèse, ce motif pourrait contribuer à expliquer le peu d'impacts obtenus chez ce participant (cf. aussi « participation politique » au point suivant). Le participant 7 évoque sa curiosité, et l'attrait vis-à-vis du prestige des institutions (E7-5). Trois participants parlent de la possibilité de découvrir concrètement l'institution (E8-7-17, E9-4, E10-10). Le participant 9, finalement, suggère qu'il est aussi allé à la visite par sentiment de devoir civique (lié à sa naturalisation) (E9-1-4) et pour connaître le patrimoine, ce qui joue un rôle déterminant dans les effets (ou leur absence) :

« La visite, je reviens à cette réponse, c'était ma démarche personnelle. J'étais pas dans l'ignorance de ce que c'était que la Suisse, j'étais dans l'ignorance de ce que c'était le patrimoine. J'aime bien visiter les lieux. C'était pas dans le but de me dire, « ah tiens comme

¹⁰⁸ La seconde personne compare aussi les deux pays à ce moment-là, mais l'indicateur « valeur » (I_Y-2e) n'est pas renforcée par les visites (E7-7-9)

j'étais au Palais fédéral, j'ai vu des gens assis là-bas donc j'ai envie de devenir député ou autre ». » (E9-22, voir aussi E9-16¹⁰⁹)

Participation politique (aperçu statique). Enfin, les caractéristiques « statiques » des participants par rapport aux trois dimensions de la participation politique que sont la connaissance, les attitudes et les actions (comportement) sont aussi susceptibles d'influencer les impacts. L'objectif des entretiens était à la base uniquement de mesurer ces dimensions en dynamique (« est-ce que la séance ou la visite ont changé quelque chose par rapport à cette dimension, à cet indicateur ? »), mais la majeure partie des répondants ont également donné une réponse sur la modalité « statique » de ces variables (la question aurait été « êtes-vous d'accord avec cette affirmation ? »). Les données ainsi récoltées et rassemblées dans le tableau 6 (page suivante) donnent un aperçu, bien qu'incomplet, des tendances de participation politique des répondants.

Profil des participants. Ce tableau permet en premier lieu de préciser le profil des répondants par rapport au public cible. Il ressort clairement à première vue que la plupart d'entre eux participent déjà à la politique d'une manière ou d'une autre. Si les dimensions « connaissance » et « attitudes » apparaissent affirmatives en général (« A »), il est difficile de juger si cela était déjà le cas avant la séance ou la visite. Par contre, comme les questions de la partie des entretiens sur la dimension « comportement » étaient plus différenciées quant à la temporalité, il est permis de tirer plusieurs éléments intéressants de la troisième partie du tableau. En ce qui concerne la politique au sens restreint, 7/10 personnes disent déjà avoir participé à une votation (valeurs A ou D) et les trois autres disent qu'ils se rendront certainement aux urnes si l'occasion se présente. Parmi ces trois personnes, deux n'ont pas eu l'occasion de voter (E8 et E10), tandis que la troisième (E6) s'est abstenue lors de la votation communale d'avril 2014 à Lausanne. Étant donné que la plupart ont récemment obtenu le droit de vote au niveau communal ou ont été naturalisées dernièrement, ils n'ont pas encore eu l'occasion de participer à des élections, mais ils disent tous qu'ils le feraient certainement, à l'exception d'une personne (E7). Pour ce qui est des activités de campagne, il faut relever que l'un des répondants est très actif sur ce plan (E5, conseiller communal). 5 personnes, soit la moitié des répondants disent avoir déjà contacté un politicien ou un fonctionnaire au sujet d'un thème politique (I_Y-3c). 7 personnes affirment avoir déjà signé une pétition, un référendum ou initiative, 4 avoir déjà participé à une manifestation et 3 avoir déjà écrit une lettre dans la presse sur un sujet politique. Comme déjà relevé plus haut lors de la présentation du profil socio-démographique (3.2.3), plus de la majorité des répondants (6/10) sont actifs dans une organisation d'utilité publique. Enfin, tous les participants disent discuter et s'informer régulièrement au sujet de thèmes politiques, sauf un, qui est d'ailleurs la personne avec le statut socio-économique le plus « bas » (E10).

¹⁰⁹ « Le Palais fédéral, ça fait partie du patrimoine de mon pays, de mon nouveau pays. Je pense qu'il est juste, essentiel, indispensable que j'en sache quelque chose. Donc la visite du Palais fédéral n'est pas le déclic en soi de quelque chose, c'est justement un élément qui est important dans le processus d'intégration. » (E9-16)

	E1	E2	E3	E4	E5	E6	E7	E8	E9	E10
Iy-1a ¹	A	A	-	(A)	A	A	A	A	A	A
Iy-1b	A	n.a.	n.a.	A	(A)	A	A	(-) ²	(A)	n.a.
Iy-1c	-	A	n.a.	(A)	(A)	A	A	A	n.a.	A
Iy-2a	A	A	n.a.	n.a.	A	A	A	A	A	-
Iy-2b	-	-	n.a.	-	n.a.	(-)	A	A	A	A
Iy-2c	A	A	n.a.	(-)	A	A	A	A	A	A
Iy-2d	A	A	n.a.	n.a.	A	A	A	A	n.a.	A
Iy-2e	A	A	n.a.	n.a.	n.a.	A	A	A	A	A
Iy-2f	A	A	n.a.	n.a.	A	A	A	A	A	n.a.
Iy-2g	A	A	A	n.a.	n.a.	n.a.	A	n.a.	A	A
Iy-2h	A	n.a.	n.a.	n.a.	A	A	n.a.	A	n.a.	n.a.
Iy-2i	n.a.	-	-	n.a.	A	n.a.	-	A/-	A	A
Iy-3a-a	C	C	C	A (pays origine)	C	A (pays origine) /C	-	C ²	C	C
Iy-3a-b ³	D=D	A, D	D=D	D=D	A	C	A	C ²	A	C
Iy-3a-c	-	-	-	-	A	-	-	---	C (futur lointain)	-
Iy-3b-a	C	-	-	A	(A)	P	P (futur lointain)	-	C	-
Iy-3b-b	C	-	-	-	A	P	P (futur lointain)	---	C	P
Iy-3b-c	C ?	-	-	A	A ?	P	A	-	D	P
Iy-3c	P	A (livre)	-	A	A	A/D	P	A	D-C	P
Iy-3d-a	A	A, D, C ?	P	A	C	A	A	(A)	A/D	P
Iy-3d-b	-	-	A	A	C	A	A	P	P	-
Iy-3d-c	-	P	A	-	A	A	P	---	C	-
Iy-3d-d	-	-	-	A	-	-	-	---	-	-
Iy-3d-e	-	A	-	-	A	A	P	P	P	-
Iy-3e-a	A	-	A	P	A	A	-	A	(A)	D/C
Iy-3e-b	A	-	A	P	A	A	-	A	A	D/C
Iy-3e-c	A	A	A	A	A	C	A	A	-	C
Iy-3f-a	A	A	A	A	A	A	A	A	A	-
Iy-3f-b	A	A	A	A	A	A	A	A	A	-

Légende

Modalités statiques :

- Pour les dimensions « connaissance » (Iy-1) et « attitudes » (Iy-2) : **A** : présent ; - : absent ; n.a. : pas de donnée ; **(A)** ou **(-)** : donnée suggérée

- Pour la dimension « comportement » (Iy-3) : **A** : déjà fait avant l'événement ; **D** : déjà fait, à la suite de l'événement ; **C** : envisage de le faire certainement ; **P** : envisage de le faire peut-être ; - : non disposé à le faire.

Modalités dynamiques (cf. tableau 5) : « **valeur** » : oui, changement ; « **valeur** » : léger changement ; « **valeur** » : changement ambigu ; « **valeur** » : pas de changement ou n.a. ; « **---** » : changement négatif

Remarques

1. Le niveau de connaissances du système politique suisse a pu être « évalué » au moyen de diverses informations relevées au fil des entretiens (connaissance du nom de parlementaires, de partis, connaissance d'enjeux politiques, etc.) Ces éléments ne constituent toutefois que des indices, relativement peu solides.

2. Remarque : la personne n'a pas le droit de vote.

3. Pour les participants à la séance, les cellules de cette ligne contiennent deux valeurs. La première s'applique aux votations d'une manière générale, la seconde indique si la personne a participé à la votation communale (13.4) qui suivait la séance.

Tableau 6. Modalités statiques des dimensions de la participation politique

En résumé, ce panorama confirme l'impression se détachant des données socio-démographiques, à savoir que les répondants sont globalement plutôt des personnes qui participent à la vie politique et non des abstentionnistes « durs ». Toutefois, de manière plus différenciée en regardant le nombre de cases vides pour chaque participant sur la dimension « comportement », trois profils-types différents ressortent : les participants actifs (1 à 2 cases vides : E5, E6, E8, E9), les participants moyennement actifs (4 ou 5 cases vides : E1, E4, E7) et finalement les participants peu actifs (7 ou 8 cases vides : E2, E3, E10). Tous les répondants ne sont donc pas aussi actifs politiquement, loin de là. Par ailleurs, cette différenciation met en évidence un autre élément très important : les répondants qui ont participé à la séance d'information sont nettement moins actifs politiquement que les participants aux visites interviewés. Ceci paraît à première vue susceptible d'expliquer, en partie du moins, les conclusions tirées de la comparaison des activités (3.7.4). Mais, comme nous le verrons au point suivant, il ne semble pas qu'il y ait eu plus d'effets (impacts) chez les personnes globalement plus actives politiquement.

Influence des modalités statiques de la participation politique sur les modalités dynamiques.

En second lieu, le croisement des tableaux 5 et 6, indiqué par le coloriage des cases dans le tableau 6, illustre dans quelle mesure et de quelle manière ces caractéristiques « statiques » (tableau X) jouent un rôle sur les impacts (tableau Y). Pour chacun des trois profils, les effets ont été quantifiés.¹¹⁰ Le résultat montre qu'il existe peu de différence entre les participants actifs (moyenne : 6.625¹¹¹), moyennement actifs (moyenne : 7.167¹¹²) et peu actifs (moyenne : 5.25¹¹³). Ce résultat suggère ainsi plutôt une absence d'influence du profil des participants et de leur niveau de participation politique sur les effets, et réduit l'importance du biais potentiel induit par le profil des répondants (cf. point précédent).

Au-delà des liens quantitatifs qui transparaissent des tableaux, les entretiens fournissent un aperçu plus en profondeur des liens entre modalités statiques et dynamiques. Ainsi, l'effet au niveau de la participation consultative chez les répondants 6 et 8 est clairement lié à l'engagement associatif et militant respectif (cf. par ex. E6-4, E8-21).

Conclusion : analyse longitudinale ? Cet approfondissement de l'analyse a mis en évidence que les caractéristiques individuelles importent, dans une mesure plus ou moins grande. L'âge, le travail et le domaine professionnel, la famille, le pays d'origine, le motif de participation à l'événement et la participation politique (en statique, indépendamment de la séance ou des visites) sont autant de variables qui ressortent comme influençant les effets. Sous cet angle, une analyse des effets pour chaque individu apparaît comme une méthode d'analyse complémentaire à l'analyse thématique transversale. Cela aurait permis de mieux mettre en évidence les chaînes causales. Ces dernières sont particulièrement visibles dans deux entretiens. Chez le participant 6, les connaissances acquises lors de la visite (I_Y-1a) agissent à la fois sur la compétence subjective (I_Y-1), le sentiment d'intégration (I_Y-2g) et sur

¹¹⁰ Selon le même mode de calcul que lors de l'analyse des impacts, voir note de bas de page 95.

¹¹¹ E5 : 4.5, E6 : 8, E8 : 9.5, E9 : 4.5

¹¹² E1 : 8, E4 : 4.75, E7 : 8.75

¹¹³ E2 : 2.25, E3 : 6.25, E10 : 7.25

le comportement « discussion » (I_Y-3f-a).¹¹⁴ Une meilleure connaissance du système (I_Y-1a) a renforcé chez le participant 8 la volonté d'agir dans le cadre associatif et militant (I_Y-3e-b) notamment via des activités de lobbying (I_Y-3c).¹¹⁵ Toutefois, cette approche longitudinale, centrée sur chaque entretien individuel, dépasse le cadre de ce travail.

3.8.2 IMPORTANCE DU CONTENU DES OUTPUTS

Une seconde catégorie de variables découvertes au fil des entretiens a trait au contenu des outputs. Ces variables ne s'intègrent pas dans l'implémentation (M), considérée dans cette étude en tant que variable de contrôle et dont seul le potentiel de « blocage » a été pris en compte. De manière analogue à la catégorie précédente (contexte individuel), ce sont les caractéristiques mêmes des variables (outputs) qui sont ici prises en considération. Comme le montreront les points suivants, le contenu détaillé des outputs a une importance potentielle.

Délibération. Tout d'abord, il faut préciser que certains outputs, telles les discussions avec des politiciens prévues au cours des deux visites et à la fin de la séance, dépendent fortement des participants eux-mêmes. C'est pourquoi il a systématiquement été demandé aux répondants s'ils avaient pris part personnellement à l'interaction avec les politiciens, et, le cas échéant, quel avait été le sujet de leur intervention¹¹⁶.

Il s'avère que cet output de « participation délibérative » s'est réalisé pour plus de la moitié des répondants (6/10) (E1, E5, E6, E7, E8, E9). Notons que 4/6 de ces participants appartiennent au profil « actif » et les deux personnes restantes sont « moyennement actives », ce qui suggère une influence des variables statiques. De l'autre côté, le descriptif des visites (cf. 3.6) indique qu'elles ont été plus propices à la réalisation de cet output, ce qui pourrait expliquer une réalisation plus marquée chez les participants aux visites. De plus, il s'avère difficile de dégager une influence de la participation au débat sur les impacts observés. L'attitude « proximité avec la politique » (I_Y-2c) a été consolidée chez presque l'ensemble des participants, quant au comportement de participation consultative (I_Y-3c), autre conséquence imaginable, il corrèle seulement avec 2/6 cas d'output « participation délibérative ».

Capital social. Cet output, qui est, à l'instar de l'expérience de la délibération, également un facteur de participation politique, n'est mentionné, ou suggéré, que par une seule personne (E8)¹¹⁷. Il n'est donc guère possible d'en tirer une conclusion quant à l'influence sur Y.

Contenu des visites. Si jusqu'à présent les deux visites ont été en général traitées sans distinction, puisque relevant d'un même concept politique, une approche plus différenciée, qui prend en compte le contenu des outputs, met en lumière des différences significatives entre les deux visites. Par exemple, les participants à la visite du Palais fédéral ont pu assister

¹¹⁴ « Ça permet de rappeler, mais je suis pas un citoyen suisse, mais ça me permet aussi de discuter avec mes collègues, qui sont des citoyens suisses, de discuter dans des conditions équivalentes » (E6-7).

¹¹⁵ E8-20-22-42

¹¹⁶ Afin d'une part de contrôler la validité de la réponse précédente et d'autre part de déterminer s'il s'agissait d'une intervention à dimension politique ou d'autre chose, telles que de simples salutations (E10 par ex.)

¹¹⁷ « [Les visites étaient] une belle opportunité de rencontre » (E8-1) ; « j'ai pu rencontrer des gens que j'ai eu l'occasion une ou deux fois de parler, je voulais peut-être revoir et je les ai revus » (E8-2).

à une séance de l'un des Conseils. De même, les personnes rencontrées (politiciens, etc.) n'étaient pas les mêmes lors des deux visites. Ainsi, le renforcement de la dimension « connaissance » est plus poussé chez les participants au Grand Conseil (voir tableau 5, 3.7.4). En outre, l'indicateur de confiance se présente uniquement chez les personnes ayant visité le Palais fédéral, mais aucune autre différence notable n'apparaît au niveau des attitudes. Le renforcement des sentiments de proximité et d'intégration est marqué chez les participants aux deux visites. Quant à la dernière dimension, celle du comportement, si aucune différence ne ressort clairement entre les deux visites, il convient de relever que les effets sont passablement plus nombreux chez les personnes ayant participé aux deux visites, ce qui tend à confirmer l'importance de la répétition d'actions (cf. 2.3.6, « Conditions d'une implémentation efficace... »).

3.8.3 EN GUISE DE SYNTHÈSE : APPROCHE RÉALISTE

Cette section a montré les liens qui existaient entre les impacts observés et diverses variables ayant trait à des facteurs individuels ou au contenu des outputs. Or ces deux dernières catégories de variables se rapprochent des variables du contexte (E), respectivement de la mise-en-œuvre (M). La différence majeure réside dans la *conceptualisation* de ces deux types de variable. Dans l'opérationnalisation, elles ont été traitées comme des variables de *contrôle*, avec une modalité dichotomique. L'idée sous-jacente était d'isoler les effets imputables au concept politique (X) (voir 2.4.4). Pour cela, il s'agissait de contrôler, d'une part, l'absence d'influence externe du contexte (E) – ce qui s'est d'ailleurs avéré d'une utilité limitée, puisque les répondants indiquaient eux-mêmes ce qu'ils percevaient comme origine des impacts. D'autre part, l'absence de blocage au niveau de l'implémentation a aussi été contrôlée.

Comme déjà évoqué en début de section, ce modèle dichotomique (présence / absence d'influence de E ou M) se révèle un peu court. En effet – et le développement qui précède (3.8.1 et 3.8.2) le met en évidence – le « background » individuel (E) et le déroulement concret des événements (M) importent tout de même. Cela ne signifie en rien que les activités n'ont pas joué de rôle. Mais ces nouvelles variables agissent sur les impacts conjointement aux activités, soit en tant que catalyseur (exemple : engagement associatif) soit en tant que frein (exemple : âge).

Il apparaît justifié d'introduire ici une approche alternative, qui a précisément pour caractéristique et avantage de mettre l'accent sur l'importance du contexte. L'approche réaliste de l'évaluation (Pawson & Tilley, 1997) a conceptualisé les effets combinés des facteurs liés au contexte et à la politique publique dans le modèle CMO (*Context + Mechanism = Output*). Selon ce modèle, le résultat de la politique publique (*output*) s'explique à la fois par l'environnement (*context*) et par les éléments du programme politique qui déclenchent une réaction du public cible (*mechanism*). L'approche réaliste propose ainsi une approche complexe de la réalité, qui prend en compte les éléments contingents (le contexte), lesquels sont à même de faire varier les outputs d'un même programme politique (Befani, Ledermann, & Sager, 2007). L'interaction entre le contexte et le mécanisme peut

prendre une forme synergique ou antagonique (Champagne, Brousselle, Hartz, Contandriopoulos, & Denis, 2009e, p. 238).

Cet angle d'analyse « réaliste » illustre bien la difficulté éprouvée à isoler les impacts imputables au concept politique à lui seul. Est-ce à dire qu'il n'est pas possible de tirer de conclusion par rapport à la question de recherche (2.1) ? Nous nuancerons cette proposition lors de la conclusion, où nous tenterons de mettre en évidence les impacts principaux qui gardent leur validité. Avant cela, un bref retour sur l'analyse s'impose.

3.9 RETOUR SUR L'ANALYSE

3.9.1 RETOUR CRITIQUE SUR LES ENTRETIENS

Toutes les 10 interviews ont pu se dérouler comme prévu, sans contrainte de temps ou d'autre nature. Pour chacune, l'ensemble des questions a été posé, dans le même ordre. Une seule question a été involontairement omise, lors de l'entretien 8.¹¹⁸

L'analyse exposée dans les deux sections précédentes (3.8, 3.9) démontre, à notre avis, la pertinence d'une approche qualitative. En effet, cela a permis de saisir la perception des acteurs quant à l'origine des impacts (influence de la variable X) et de manière générale à mieux rendre compte de la complexité du phénomène social que nous souhaitions observer, à savoir le renforcement de la participation politique. Néanmoins, les réponses des interviewés ont parfois été un peu courtes ou n'ont pas été justifiées, avec pour implication de devoir s'en tenir à une certaine superficialité. De plus, notamment dans les parties de l'analyse davantage quantitatives, une marge d'erreur non négligeable subsiste, due à la perte de détail dans le traitement.¹¹⁹

Le choix de poser des questions générales avant d'aborder les questions spécifiques, pour chaque rubrique du questionnaire (dimensions connaissance, attitudes, comportement) apparaît sous un jour positif. Malgré le risque d'une certaine redondance, ce procédé permet tout d'abord à l'interviewé de mieux comprendre les questions spécifiques. Deuxièmement, les questions générales, plus ouvertes que les questions spécifiques, ont servi à révéler de nouveaux indicateurs, dans une optique inductive, ainsi le second aspect de l'indicateur I_Y-2c (« proximité »). Troisièmement, en triangulant les réponses aux questions générales et spécifiques, des contradictions ont parfois pu être mises au jour – qui s'expliquaient parfois aussi par des indicateurs défaillants (voir *infra*). La triangulation entre l'indicateur I_Y-2i et les indicateurs relatifs au comportement (I_Y-3) s'inscrit dans la même logique. En résumé, la combinaison de questions générales et spécifiques a contribué à assurer une certaine validité interne des résultats.

¹¹⁸ La question : « A votre avis, à quoi cela sert, de participer à la séance d'information ? [...] »

¹¹⁹ Les réponses « un peu » ont parfois été traitées comme « oui » ; les réponses « n.a » n'ont pas été prises en compte, etc.

Il n'en reste pas moins que la subjectivité, et peut-être également un biais de désidérabilité sociale, constituent des obstacles de taille à la validité. D'un côté, le croisement des données et la demande de justification des réponses lors des entretiens réduisent ces biais. De l'autre côté, il s'est avéré parfois difficile d'obtenir des répondants qu'ils justifient leurs propos. En particulier lors de la première interview (E1), les relances n'ont pas été systématiquement effectuées, ce qui a résulté en de nombreuses incertitudes quant à l'origine d'un changement (variable X ou E).¹²⁰ Dans un autre cas, malgré les relances, l'interviewé peinait ou rechignait à se justifier (E10). Ces réserves ont été toutefois indiquées lors de l'analyse (*supra*).

Globalement, quelques difficultés ont été ressenties lorsqu'il fallait faire comprendre qu'on cherchait à mesurer un changement par rapport au temps d'avant la séance, et pas dans l'absolu ou avant l'obtention du droit de vote. Souvent, les personnes interviewées répondaient d'abord en donnant leur opinion sur l'affirmation de la bande papier, c'est-à-dire sans tenir compte de l'aspect dynamique (impact induit par la séance/la visite). Ceci illustre bien la difficulté à mesurer un changement à un moment unique, sans mener d'interviews diachroniques (avant/après), ainsi que la difficulté à formuler des questions simples qui mesurent adéquatement d'éventuels changements. Mais cette difficulté est loin d'avoir tourné au désavantage. D'une part, cela permettait aux personnes de se remémorer un fait, ou de prendre position par rapport à une affirmation, avant d'être invitées à déterminer le rôle de la séance ou de la visite grâce aux relances, lesquelles ont donc eu toute leur utilité. D'autre part, les données ainsi obtenues, bien que de façon incomplète car elles ne faisaient pas partie de la grille d'entretien à la base, ont permis d'établir un profil « statique » de la participation politique des répondants (voir 3.8.1 ci-dessus).

Enfin, certaines questions ont été mal comprises à plusieurs reprises. Ceci indique sans doute des items peu clairs. La question pour l'indicateur I_Y-1a, qui portait sur la connaissance du « fonctionnement du système politique » était peut-être trop vague. Le participant 1, après avoir indiqué spontanément mieux connaître les partis et le système fédéraliste, a rejeté cette affirmation. La participante 3 a interprété la question comme portant sur les partis politiques.

Une remarque similaire peut être faite pour la question générale concernant les attitudes. Lorsqu'il leur était demandé d'expliquer comment l'événement avait changé leur « regard sur la politique », beaucoup de personnes ont répondu par la négative. Puis, en abordant les questions spécifiques, divers éléments ressortaient pourtant. La question du « regard » n'était peut-être pas claire, même si certains répondants l'ont bien comprise. Une hypothèse alternative est qu'il était difficile pour certaines personnes de saisir tout ce que le « regard » (comme pour le « fonctionnement du système politique » ou le « comportement politique ») englobe. Dans les deux cas, la conclusion en est que les questions spécifiques étaient utiles. La question générale concernant le comportement, de manière identique, obtenait parfois une réponse négative d'abord, avant que les questions spécifiques ne nuancent cette première réponse. Il n'y a par contre pas eu de problème avec la question générale concernant la dimension « connaissance ».

¹²⁰ Ceci a été corrigé dans les interviews suivantes. A noter qu'un *pré-test* de la grille d'entretien n'a pas été possible, au vu de la difficulté de trouver une personne qui ait déjà participé à un tel événement – sans qu'elle ne fasse partie de l'échantillon de répondants, qu'il a été déjà difficile de constituer !

Plusieurs indices suggèrent que les items des deux derniers indicateurs de la dimension « attitudes » manquaient de clarté. Trois personnes (E8, E9, E10) n'ont pas répondu à la question relative à I_Y-2h, peut-être faute de l'avoir comprise. La question pour I_Y-2i n'a pas non plus toujours été comprise, comme déjà mentionné plus haut (3.7.2).

Certains items semblent avoir prêté à confusion entre les notions de participation politique au sens restreint et au sens large, en particulier dans le cas de l'interviewé 8, très engagé sur le plan associatif et professionnel.¹²¹

Les items de la troisième rubrique, en particulier ceux concernant la signature d'une initiative, d'un référendum ou d'une pétition, la participation à une manifestation ou la rédaction d'une lettre de lecteur dans la presse étaient problématiques en cela que le fait d'entreprendre un tel acte, pour de nombreux répondants (voir par ex. E10), dépendait fortement du thème. Un autre problème remarqué est que la plupart des répondants a réagi sur la défensive à la question sur les activités illégales (I_Y-3d-d). Finalement, les deux indicateurs I_Y-3e-a et I_Y-3e-b n'auraient pas eu besoin d'être dissociés, étant redondants dans la totalité des 10 interviews.

3.9.2 RETOUR CRITIQUE SUR L'ANALYSE DE DOCUMENTS

La difficulté principale liée à l'analyse de documents a trait au côté implicite de certains éléments du concept politique, en particulier en ce qui concerne les hypothèses et les objectifs. Les éléments étaient parfois précisés principalement dans des documents externes ou parfois déduits du matériel ou contenu des activités.¹²² Il pouvait donc s'agir d'un objectif prévu, comme d'un effet potentiel non prévu. En outre, les données concernant d'autres éléments, tel le but principal, variaient selon la source du document ou le point de vue des acteurs.

Le fait de croiser les données (triangulation) et de faire valider le concept politique par oral par la directrice du projet (cf. modèle ARA, 2.7.1, « récolte des données ») compense dans une certaine mesure l'aspect implicite de certains éléments et assure une certaine validité interne. Toutefois, il importe de souligner l'espace d'incertitude restant, notamment concernant les objectifs. Par voie de conséquence, lors de l'évaluation des impacts, les résultats qui se rapportent exclusivement aux objectifs voulus (par exemple, effectivité) sont à interpréter avec distance. Il paraît plus prudent de se baser sur les résultats se rapportant à l'ensemble des effets.

¹²¹ « Là, j'ai un peu du mal, parce quand on parle de participation politique active, j'aimerais faire la part des choses entre les politiciens, qui font de la politique comme travail, et nous, qui participons à la gestion politique et apportons de la matière première. Donc... active, moi je pense que c'est les politiciens qui travaillent. Donc, non. » (item « devoir civique », E8-16 ; cf. aussi E8-24-35).

¹²² Ainsi le nom même du projet, « votre ville, votre vie, votre voix », est une sorte d'équation conceptuelle, qui révèle peut-être un objectif relatif niveau de l'intégration ou du devoir civique. Comme l'expliquent Knoepfel, Larrue et Varone (2006, p. 92) : « ... les symboles utilisés véhiculent, dans beaucoup de cas, des hypothèses causales implicites largement partagées par la majorité politique, sans pour autant avoir besoin d'un raisonnement spécifique ».

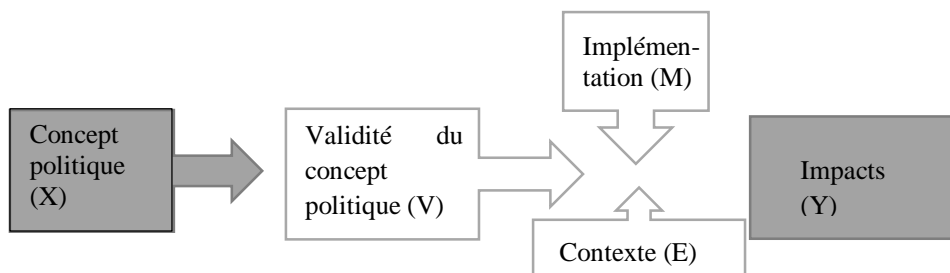
Sur un tout autre plan, le fait de regrouper les hypothèses d'intervention selon des catégories existantes, définies dans la littérature (facteurs de l'abstention) a permis de découvrir en sens inverse une série de moyens d'action concrets qui agissent sur ces différents facteurs, aspect sans doute intéressant pour la pratique.

CONCLUSION

A l'issue de cette étude évaluative sur un projet visant à renforcer la participation politique, quelles conclusions est-il possible de tirer ?

Tout d'abord, la *première partie du travail* a permis de **prendre de la distance** avec l'idée de participation politique en tant que problème public. Selon le point de vue normatif choisi – approche élitiste ou minimaliste *versus* optique de la « *strong democracy* » (Barber, 1984) – une faible participation politique ne constitue pas nécessairement un problème. De plus, si les études empiriques corroborent l'ampleur de la non-participation politique et l'existence d'un « cens caché » (Gaxie, 1978), elles montrent que les implications en sont limitées, du moins en ce qui concerne l'aspect particulier de l'issue des votations. La revue de la littérature qui suit démontre **l'originalité de la question de recherche**, puisque la participation politique a peu été abordée sous l'angle des politiques publiques et que, en outre, les évaluations menées ne fournissent guère d'informations sur les impacts de tels projets. Enfin, en aboutissant à une **définition inclusive de la participation politique** (au sens large) et en déterminant les différentes composantes et les facteurs de la participation politique, cette première partie théorique s'avère essentielle pour la suite du travail, en particulier pour l'opérationnalisation.

La *seconde partie* avait pour but de construire le **cadre conceptuel et opérationnel**. En premier lieu, la question de recherche a été précisée et affinée, en séparant la notion de politique publique en, d'une part, le concept politique (X), qui est la variable indépendante, et d'autre part, l'implémentation ou mise en œuvre (M), qui joue le rôle de variable de contrôle. Le choix de mettre l'accent sur le concept politique, c'est-à-dire la politique publique abstraite, « sur le papier », se justifie dans l'optique de la reproduction de ce concept au sein d'autres politiques publiques. Cette variable de concept politique a été conceptualisée en s'appuyant sur plusieurs modèles différents, avec pour résultat un modèle nouveau, assez riche et complet. Une seconde variable de contrôle, se rapportant cette fois au contexte, a été définie (E). **Le but était d'isoler de la sorte les effets imputables au concept politique en contrôlant l'influence du contexte et de la mise en œuvre**. Les divers éléments susceptibles de prouver la validité du concept politique ont été rassemblés en une variable intermédiaire (V). Enfin, les effets, plus précisément les impacts, ont constitué la variable dépendante (Y). Ces variables ont ensuite été décomposées en plusieurs dimensions, composantes et indicateurs. Les **cinq variables** auxquelles le processus a abouti s'agencent selon le schéma suivant, où X agit sur Y par l'intermédiaire de V et sous contrôle de E et M.



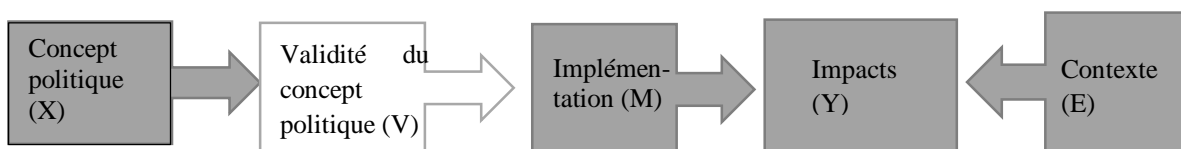
Graphique 8. Schéma de recherche original

Les données ont été **récoltées** au moyen d'une analyse de documents ayant trait au projet en général et aux deux activités en particulier, de deux entretiens avec un acteur politico-administratif, à savoir la Déléguée à l'intégration de la Ville de Lausanne, initiatrice du projet et, *last but not least*, d'entretiens avec dix participants aux deux types d'activités. **L'analyse des données** était de type qualitatif et de nature essentiellement déductive ; toutefois, plusieurs nouvelles variables ont émergé.

L'analyse a dévoilé **deux concepts politiques** relativement distincts. Tous deux s'adressent en priorité à un public d'origine étrangère et en principe détenteur du droit de vote ; ils visent un renforcement de la participation politique au sens large et de l'intérêt pour la politique chez le public cible. **La séance d'information sur les droits politiques** se composait d'ateliers de vote et d'informations transmises par des biais divers (film, présentation orale, etc.) et était suivie d'une rencontre avec des représentants de partis politiques. Elle visait donc essentiellement à accroître la connaissance de la procédure de vote, du fonctionnement de la commune et des droits politiques, ainsi qu'à renforcer divers sentiments ou attitudes (intérêt pour la politique, sentiments de proximité avec la politique, d'intégration, de devoir civique), tout en incitant les participants à se rendre aux urnes lors des votations communales du mois suivant. **Les visites du Grand Conseil vaudois et du Palais fédéral** étaient des visites guidées à travers ces institutions politiques, en présence d'élus. Les objectifs identifiés avaient trait à la connaissance de ces institutions, au sentiment de proximité avec la politique et à l'intégration. Nous verrons ci-dessous quels ont été les effets des deux sortes d'activités dans la pratique.

Comme l'a montré l'analyse de la variable V, le concept politique des deux activités peut être considéré comme valide. En outre, à quelques détails près, l'étude du contexte et de l'implémentation n'a pas révélé d'influence ou d'obstacles notables. Sous ces conditions, l'effet du concept politique sur les impacts observés, soit le lien entre les variables indépendante et dépendante, est contrôlé.

Les différents types d'effets obtenus ont été amplement décrits (3.7) avant d'être nuancés par l'introduction de deux nouveaux types de variables, lesquels se rapportent aux facteurs individuels et au contenu détaillé des outputs. Sur la base du constat de l'influence de ces nouvelles variables d'ordre contextuel, il apparaît utile de présenter **l'approche réaliste** comme une alternative valable, sinon plus appropriée, au modèle de recherche. Ce modèle alternatif est représenté à l'aide du schéma suivant :



Graphique 9. Schéma de recherche alternatif

Nous tenterons ici de restituer **l'analyse des impacts en tenant compte des effets de ces nouvelles variables**. Les sections 3.8 et 3.9 se retrouvent de la sorte juxtaposées.

L'analyse des impacts de la séance montrent des effets assez marqués sur la **connaissance de la procédure de vote** chez une moitié des répondants. Des facteurs individuels (âge, motif de participation à la séance) expliquent sans doute l'absence de cet effet chez l'autre moitié. La connaissance du système politique ne semble par contre guère avoir été renforcée, ce qui est peut-être lié au contenu de la séance (aspect peu abordé). Les attitudes consolidées sont la **proximité avec la politique** (liée au fait que l'objet concret de la prochaine votation ait été abordé) et **avec les politiciens** (liée à leur présence après la séance). Le sentiment de **devoir civique**, lui aussi lié aux aspects abordés concrètement, et le **sentiment d'appartenance à la communauté** ou d'intégration, davantage lié au concept politique global (invitation à la séance) ressortent assez nettement. L'intérêt pour la politique n'a par contre peu ou pas été renforcé, ce qui peut être dû au contenu de la séance. Un effet non prévu, mais qui ressort sans équivoque, est la **valorisation du système politique suisse**. Un renforcement de la **motivation** et du **sentiment d'efficacité politique** chez certains participants est aussi à relever. Au niveau du comportement, enfin, tous les répondants ont pris part à la votation du mois suivant, mais le lien avec la séance n'apparaît clairement que dans un cas. La séance semble avoir enfin servi de catalyseur à l'une des personnes, déjà motivée à la base, pour s'engager plus activement en politique.

L'analyse des impacts de la visite met en évidence des **effets relativement différents** de ceux de la séance. C'est ici la **connaissance de divers aspects des institutions** qui ressort ; la **combinaison des deux visites** semble avoir éclairci la compréhension du système fédéraliste. Les effets voulus liés aux attitudes sont clairement atteints : les répondants soulignent avec emphase le **sentiment de proximité politique** (influencé aussi par le contenu de la visite, notamment le fait d'assister à un débat d'un conseil au Palais fédéral ainsi que par le pays d'origine) et le **sentiment d'appartenance à la communauté**. Comme pour la séance, les visites ont nettement consolidé un effet non prévu, la **valeur attachée au système politique suisse** (aussi influencée par le pays d'origine). La **confiance** envers les autorités politiques semble avoir été renforcée par le fait d'assister à la séance parlementaire. D'autres effets ressortent encore : le sentiment d'**efficacité politique** (partiellement lié à la valeur attachée au système politique), le sentiment de **devoir civique** et la **motivation** à participer en général. Un impact sur la composante « **participation consultative** » se détache assez nettement, laquelle est clairement liée à la possibilité d'entrer en contact avec des politiciens lors des visites ainsi qu'à des facteurs personnels (engagement social marqué). Toutes les autres composantes du ressort du comportement politique sont présentes, mais de façon plus isolée. Enfin, il convient de relever que les effets semblent davantage marqués chez les personnes ayant participé aux deux visites, mais le lien causal reste hypothétique.

La *comparaison des impacts observés pour la séance et pour les visites* met en lumière des **différences notables sur la dimension de la connaissance (procédure de vote pour la séance et institutions politiques pour les visites) et sur la dimension du comportement (effets plus variés et marqués chez les participants à la visite)**. Par contre, **les effets sur le plan des attitudes sont dans l'ensemble comparables**, avec pour les deux types d'activités un renforcement assez clair du sentiment de proximité politique, de l'intégration sociale et

d'un effet inattendu, la valorisation du système politique suisse et de ses caractéristiques (démocratie directe, proximité des politiciens, etc.)

Une comparaison des deux types d'activités sur le plan quantitatif montre une **effectivité plus élevée pour les visites que pour la séance, d'une manière globale de même que pour chacune des trois dimensions**. Uniquement en ce qui concerne la participation aux votations et élections, la séance semble avoir eu davantage d'influence. Ces résultats suggèrent peut-être que des activités à caractère **symbolique**, comme des visites d'institutions politiques guidées par des personnalités administratives et/ou politiques, ont des impacts plus marqués que des activités d'ordre plus didactique, telle une séance d'information sur les droits politiques. Il reste cependant difficile à déterminer si cette différence d'effectivité entre la séance et les visites est due au fait que les répondants ayant participé aux visites étaient tendanciellement plus actifs à la base.

Pour les deux types d'activité, l'effectivité est la plus marquée au niveau des attitudes. Elle l'est légèrement moins au niveau de la connaissance. Quant aux impacts des activités sur le comportement politique, ils paraissent relativement limités. Toutefois, cela peut être dû au peu de temps écoulé entre la participation à l'activité et le moment de l'enquête, temps insuffisant à ce que tous les effets se déploient, ou encore à la nécessité de réitérer les mesures et activités. Notons que les impacts observés pour la connaissance et les attitudes sont eux-mêmes des facteurs de la participation politique, susceptibles d'influer à long terme sur le comportement politique.

A la lumière de cette synthèse des résultats, l'hypothèse de recherche formulée en 2.3 peut être en grande partie validée.

Cette étude offre une vision détaillée de deux instruments (concepts politiques), originaux et fort différents, de renforcement de la participation politique. En glissant d'un processus déductif à un processus plus inductif, l'étude a su prendre en compte la complexité de la réalité, en l'occurrence les liens causaux entre une politique publique et les impacts observés. La validité interne a pu être assurée grâce au recours à des entretiens qualitatifs en profondeur; toutefois, il aurait été profitable d'élargir l'échantillon de personnes interviewées. Les résultats de l'évaluation des impacts révèlent sans aucun doute des éléments intéressants pour la pratique, mais il importerait, pour des raisons liées à la validité externe, d'étudier les impacts de davantage de concepts politiques différents, par exemple d'un café politique.

BIBLIOGRAPHIE

Littérature scientifique

- Ajzen, I., & Fishbein, M. (1980). *Understanding Attitudes and Predicting Social Behaviour*. Englewood Cliffs (NJ, USA): Prentice Hall.
- Arnstein, S. R. (1971). Eight rungs on the ladder of citizen participation. In S.E Cahn, E. Cahn, & B.A. Passett (éd.). *Citizen Participation: effecting community change*. New York : Praeger Publications.
- Ballmer-Cao, T.-H. (1980). *Analyse des niveaux de participation et de non-participation politiques en Suisse*. Berne: Peter Lang.
- Balthasar, A. (1997). Arbeitsschritte. In W. Bussmann, U. Klöti & P. Knoepfel (éd.), *Einführung in die Politikevaluation* (ch. 10, pp. 175-184). Basel: Helbing & Lichtenhahn.
- Barber, B. (1984). *Strong Democracy*. Berkeley: University of California Press.
- Befani, B., Ledermann, S. & Sager, F. (2007). Realistic Evaluation and QCA. *Evaluation*, 13(2), 25-46. DOI: 101 177/1356389007075222
- Bennett, C.F. (1979). *Analysing Impacts of Extension Programs*. Washington: US Department of Agriculture.
- Bennett, C.F. (1982). *Reflective Appraisal of Programs*. Ithaca (NY, USA): Cornell University Media Services.
- Benz, M., & Stutzer, A. (2007). Direct Democracy and Citizens' Information about Politics. In Z.T Pállinger, B. Kaufmann, W. Marxer & T. Schiller (éd.), *Direct Democracy in Europe. Developments and Prospects* (pp. 125-142). Wiesbaden: Verlag für Sozialwissenschaften.
- Berankay, Y., Sciarini, P., & Trechsel, A. H. (2003). Institutional Openness and the Use of Referendas and Popular Initiatives. Evidence from Swiss Cantons. *Swiss Political Science Review*, 9(1), 169–199.
- Besson, S., & Martí, J.L. (éd.) (2006). *Deliberative democracy and its discontents*. Aldershot: Ashgate Publ.
- Billiet, J. B., & Cambré, B. (1999). Social capital, active membership in voluntary associations and some aspects of political participation: an empirical case study. In van Deth, J.W., Maraffi, M., Newton, K., & Whiteley, P.F., *Social Capital and European Democracy* (pp. 240-262). London, New York: Routledge.
- Blondiaux, L. (2004). « Prendre au sérieux l'idéal délibératif ». *Revue Suisse de Science politique*, 10 (4), 158-169.
- Blondiaux, L., & Sintomer, Y. (dir.) (2002). *Démocratie et délibération*. *Politix*, 57. Paris: Hermès.

- Booth, J.A., & Seligson, M.A. (1978). Images of Political Participation in Latin America. In J.A. Booth, & M.A. Seligson (éd.), *Political Participation in Latin America: Volume I, Citizen and State*. New York: Holmes and Meyer.
- Bourdieu, P. (1977). Questions de politique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 16 sept., 55-89.
- Büchi, R. (2007). Reflections on the social production of incompetent citizens. In Z.T Pállinger, B. Kaufmann, W. Marxer & T. Schiller (éd.), *Direct Democracy in Europe. Developments and Prospects* (pp. 71–81). Wiesbaden: Verlag für Sozialwissenschaften.
- Bühlmann, M. (2006). *Politische Partizipation im kommunalen Kontext. Der Einfluss lokaler Kontexteigenschaften auf individuelles politisches Partizipationsverhalten*. Bern: Haupt.
- Bureau lausannois pour les immigrés (n.d). *Fonds interculturel 2013*. Consulté le 25.09.2014 sous <http://www.lausanne.ch/lausanne-officielle/administration/sports-integration-et-protection-population/service-administratif-et-integration/Bureau-lausannois-pour-les-immigres/soutien-a-des-projets/fonds-interculturel-2013.html>
- Bureau lausannois pour les immigrés (n.d). *Fonds lausannois d'intégration*. Consulté le 25.09.2014 sous : <http://www.lausanne.ch/lausanne-officielle/administration/sports-integration-et-protection-population/service-administratif-et-integration/Bureau-lausannois-pour-les-immigres/soutien-a-des-projets/Fonds-lausannois-integration.html>
- Burns, D., Hambleton, R. & Hoggett, P. (1994). *The Politics of Decentralisation: Revitalising Local Democracy*. London: Macmillan.
- Cauvin, F. (2012). *L'analyse participative de la Ville de Genève. Présentation et analyse de quelques initiatives communales encourageant la participation des citoyens à l'amélioration de leur qualité de vie* (travail de mémoire). Chavannes: IDHEAP.
- Champagne, F., Brousselle, A., Hartz, Z., & Contandriopoulos, A.-P. (2009a). Modéliser les interventions. In A. Brousselle, F. Champagne, A.-P. Contandriopoulos, & Z. Hartz (dir.) (Eds.), *L'évaluation: concepts et méthodes* (pp. 57–70). Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Champagne, F., Brousselle, A., Contandriopoulos, A.-P., & Hartz, Z. (2009b). L'analyse stratégique. In A. Brousselle, F. Champagne, A.-P. Contandriopoulos, & Z. Hartz (dir.), *L'évaluation: concepts et méthodes* (pp. 91–101). Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Champagne, F., Brousselle, A., Contandriopoulos, A.-P., & Hartz, Z. (2009c). L'analyse logique. In A. Brousselle, F. Champagne, A.-P. Contandriopoulos, & Z. Hartz (dir.), *L'évaluation: concepts et méthodes* (pp. 103–112). Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Champagne, F., Brousselle, A., Contandriopoulos, A.-P., & Hartz, Z. (2009d). L'analyse des effets. In A. Brousselle, F. Champagne, A.-P. Contandriopoulos, & Z. Hartz (éd.), *L'évaluation: concepts et méthodes* (pp. 161–186). Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Champagne, F., Brousselle, A., Hartz, Z., Contandriopoulos, A.-P., & Denis, J.-L. (2009e). L'analyse de l'implantation. In A. Brousselle, F. Champagne, A.-P. Contandriopoulos, & Z. Hartz (dir.), *L'évaluation: concepts et méthodes* (pp. 225–248). Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.

- Commission fédérale pour les questions de migration (n.d). *Citoyenneté*. Consulté le 5 juin 2014 sur: <http://www.ekm.admin.ch/content/ekm/fr/home/projekte/citoyen.html>
- Commission fédérale pour les questions de migration (n.d). *Participation politique*. Consulté le 25 mai 2014 sur: <https://www.ekm.admin.ch/content/ekm/fr/home/themen/Citoy/pol-part.html>
- Coenen-Huther, J. (2001). *A l'écoute des humbles. Entretiens en milieu populaire*. Paris: L'Harmattan.
- Colliot-Thélène, C. (1998). L'ignorance du peuple. In G. Duprat (éd.), *L'ignorance du peuple. Essais sur la démocratie* (pp. 17-40). Paris: Presses universitaires de France.
- Conge, P. (1988). The Concept of Political Participation. Towards a Definition. *Comparative Politics*, 20(2), pp. 241-249. Consulté sur: <http://www.jstor.org/stable/421669?seq=1&uid=3737760&uid=2129&uid=2&uid=70&uid=4&uid=21104055726791>
- Connel, J.P., Kubisch, A.C., Schorr, L.B., & Weiss, C.H. (éd). (1995). *New Approaches to Evaluating Community Initiatives: Concepts, Methods and Contexts*. Washington: The Aspen Institute.
- Crouch, Colin (2009). *Postdemokratie*. Frankfurt: Suhrkamp.
- Dahl, R. A. (1998). *On Democracy*. New Haven/London: Yale Univ. Press.
- Dahme, H.-J., & Grunow, D. (1983). Implementation persuasiver Programme. In R. Mayntz (Ed.), *Implementation politischer Programme. Ansätze zur Theoriebildung* (pp. 117–141). Opladen : Westdeutscher Verlag.
- Definitions of political participation (2011). In Oxford University Press, *online resources center* (page tirée du chap. 18 de Caramani, D. (2011). *Comparative Politics* (2^{ème} éd.) Oxford: Oxford University Press. Consulté le 12 août 2014 sur : <http://global.oup.com/uk/orc/politics/comparative/caramani2e/01student/additional/ch18/01/> :
- Di Giacomo, F. (1993). La décision des abstentionnistes. In *Citoyenneté et démocratie directe. Compétence, participation et décision des citoyens et citoyennes suisses* (pp. 261-274). Seismo: Lausanne.
- Dlabac, O., & Schaub, H.-P. (2009). *Messung liberaler und radikaler Demokratiequalität in subnationalen politischen Systemen*. Travail de conférence mené à Darmstadt, 22-24.01.2009. Consultable sous <http://www.politikwissenschaft.tu-darmstadt.de/index.php?id=2495> (accédé le 26.01.2011).
- Downs, A. (1956). *An Economic Theory of Democracy*. New York: Harper and Row.
- Dubas, D. (2006). *Démarches participatives en Suisse. Une analyse comparative des cas de Werkstadt Basel et Quartiers 21 à Lausanne* (travail de mémoire, Université de Lausanne, Université de Genève). Disponible en ligne sur: https://doc.rero.ch/record/6253/files/30_DubasDaniel_memoire_DESS.pdf
- Duprat, G. (1998). Introduction. In G. Duprat (éd.), *L'ignorance du peuple. Essais sur la démocratie*. Paris: Presses universitaires de France.
- Elster, J. (éd) (1998). *Deliberative Democracy*. Cambridge: Cambridge University Press.

- Faden-Kuhne, K., Gabriel, O.W. (2012). Mapping political participation. In O.W. Gabriel, S.E. Keil, E. Kerrouche (éd.), *Political participation in France and Germany* (ch. 2, pp. 33-69). Colchester: ECPR Press.
- Fellmann, C. (2014, 11.04). Die Zerstäubten. *Der Bund*, pp. 2-3.
- Fink, A. (1995). *The Survey Handbook*. Thousand Oaks, CA: Sage.
- Fishkin, J.S., & Luskin, R.C. (2000). The quest for deliberative democracy. In M. Saward (éd.), *Democratic Innovation. Deliberation, representation and association* (pp. 17-28). London, New York: Routledge.
- Fontana, B. (automne 2009). *Fondements de philosophie politique: L'opinion publique, genèse d'un concept*. Cours donné à l'Université de Lausanne.
- Freitag, M. (2001). Das soziale Kapital der Schweiz: vergleichende Einschätzungen zu Aspekten des Vertrauens und der sozialen Einbindung. *Schweizerische Zeitschrift für Politikwissenschaft* (7)4, 87-117.
- Franklin, M.N. (2004). *Voter Turnout and the Dynamics of Electoral Competition in Established Democracies Since 1945*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Gabriel, O. W., Kunz, V., & Roßdeutscher, S. (2001). *Sozialkapital und Demokratie. Zivilgesellschaftliche Ressourcen im Vergleich*. Wien: WUV Universitätsverlag.
- Gabriel, O.W. (2012). Political participation in France and Germany – traditions, concepts, measurements, patterns and explanations. In O.W. Gabriel, S.E. Keil, E. Kerrouche (éd.), *Political participation in France and Germany* (ch. 1, pp. 1-32). Colchester: ECPR Press.
- Gaxie, D. (1978). *Le Cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*. Paris: Seuil.
- Gerring, J. (2007). *Case Study Research. Principles and Practices*. New York: Cambridge University Press.
- Gross, A. (2007). The design determines the quality - some criteria for determining the design and the quality of direct democracy. In Z.T Pállinger, B. Kaufmann, W. Marxer & T. Schiller (éd.), *Direct Democracy in Europe. Developments and Prospects* (pp. 64–70). Wiesbaden: Verlag für Sozialwissenschaften.
- Goodin, R.E. (2007). Enfranchising all affected interests, and its alternatives. *Philosophy and Public Affairs*, 35(1), 40-68.
- Henerson, M.E., Lyons Morris, L., Fitz-Gibbon, C.T. (1987). *How to Measure Attitudes* (2^{ème} éd.). Newbury Park: Sage.
- Hooghe, M., & Stolle, D. (2003). *Generating Social Capital: civil society and institutions in comparative perspective*. New York: Palgrave Macmillan.
- Horber-Papazian, K. (2012). Méthodes mixtes en évaluation. *Cours d'évaluation des politiques publiques* [notes de cours]. Chavannes: Idheap.

- Howard, M.M. (2003). Why post-communist citizens do not join voluntary organizations? In G. Badescu & E.M. Uslaner (éds.), *Social Capital and the Transition to Democracy* (pp. 165-183). London: Routledge.
- Jones, C. O. (1970). *An Introduction to the Study of Public Policy*. Belmont: Wadsworth.
- Kaase, M. & Marsh, A. (1979). Political action. A theoretical perspective. In S. Barnes, M. Kaase (éd.), *Political Action : Mass participation in five western democracies* (pp. 27-56). Beverly Hills: Sage.
- Kaase, M. (2007). Perspectives on Political Participation. In Dalton, R. J., Klingemann, H.-D. (éd.), *The Oxford Book of Political Behaviour* (ch. 42, pp. 783-796). New York: Oxford University Press.
- Kant, I. (1784). Qu'est-ce que les Lumières. *Berlinische Monatsschrift*.
- Kirchgässner, G., & Schulz, T. (2005). Was treibt die Stimmbürger an die Urne? Eine empirische Untersuchung der Abstimmungsbeteiligung in der Schweiz. *Swiss Political Science Review*, 11(1), 1-56.
- Klatt, J., & Walter, F. (2011). *Entbehrliche der Bürgergesellschaft? Sozial Benachteiligten und Engagement*. Bielefeld: transcript.
- Klöti, U. (1997). Inhaltliche und methodische Anforderungen an wissenschaftliche Politikevaluationen. In W. Bussmann, U. Klöti & P. Knoepfel (éd.), *Einführung in die Politikevaluation* (ch. 3, pp. 39-57). Basel: Helbing & Lichtenhahn.
- Klöti, U., & Widmer, T. (1997). Untersuchungsdesigns. In W. Bussmann, U. Klöti & P. Knoepfel (éd.), *Einführung in die Politikevaluation* (ch. 11, pp. 185-213). Basel: Helbing & Lichtenhahn.
- Knoepfel, P., & Bussmann, W. (1997). Die öffentliche Politik als Evaluationsobjekt. In W. Bussmann, U. Klöti & P. Knoepfel (éd.), *Einführung in die Politikevaluation* (ch. 4, pp. 58-77). Basel: Helbing & Lichtenhahn.
- Knoepfel, P., Varone, F., Bussmann, W., & Mader, L. (1997). Evaluationsgegenstände und Evaluationskriterien. In W. Bussmann, U. Klöti & P. Knoepfel (éd.), *Einführung in die Politikevaluation* (ch. 5, pp. 78-118). Basel: Helbing & Lichtenhahn.
- Knoepfel, P., Larrue, C., & Varone, F. (2006). *Analyse et pilotage de politiques publiques*. Zurich/Coire: Rügger.
- Knüsel, R. (1990). *Les secrets de l'isoloir*. Lausanne: Réalités sociales.
- Kriesi, H. (1993). Introduction. In H. Kriesi (dir.) *Citoyenneté et démocratie directe. Compétence, participation et décision des citoyens et citoyennes suisses* (pp. 9-22). Lausanne: Seismo.
- Kriesi, H. (2005). *Direct Democratic Choice. The Swiss Experience*. Lanham: Lexington.
- Lancelot, A., & Memmi, D. (1985). Participation et comportement politique. In M. Grawitz, & J. Leca (éd.), *Traité de Science Politique* (pp. 309-428). Paris: PUF.
- Lijphart, A. (1977). *Democracy in plural societies. A comparative exploration*. New Haven: Yale University Press.

- Lijphart, A. (1997). Unequal Participation: Democracy's Unresolved Dilemma. *American Political Science Review*, 91(1), 1-14. Consulté sur : <http://www.jstor.org/stable/2952255?seq=1>
- Linder, W. (2005). *Schweizerische Demokratie. Institutionen, Prozesse, Perspektiven* (2^{ème} éd.). Bern: Haupt.
- Lutz, G. (2006). *Participation, Information and Democracy. The Consequences of Low Levels of Participation and Information for the Functioning of Democracy*. Hamburg: LIT.
- Lutz, G. (2007). Low Turnout in Direct Democracy. *Electoral Studies* 26(3). 624-632.
- Lutz, G. (2012). *Elections fédérales 2011*. Lausanne: FORS.
- Lutz, G., & Selb, P. (2014). Wahlen. In P. Knoepfel, Y. Papadopoulos, P. Sciarini, A. Vatter, & S. Häusermann (Eds.), *Manuel de la politique suisse* (pp. 465–496). Zürich: Neue Zürcher Zeitung.
- Mace, G. (1988). *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*. Bruxelles: De Boeck.
- March, J., & Simon, H. (1964). *Les Organisations*. Paris: Dunod.
- March, J. (1988). *Décisions et Organisations*. Paris: Editions d'Organisation.
- Marques de Bastos, G. (1993). La sélectivité de la participation. In H. Kriesi (dir.), *Citoyenneté et démocratie directe. Compétence, participation et décision des citoyens et citoyennes suisses*. Lausanne: Seismo.
- Mazzoleni, O., & Masulin, M. (2005). Jeunes, participation politique et participation sociale. *Revue Suisse de Science Politique*, 11(2), 55–81.
- Memmi, D. (1985). L'engagement politique. In M. Grawitz, J. Leca (dir.), *Traité de science politique* (tome 3 : L'action politique). Paris: PUF.
- Mohr, L. B. (1995). *Impact analysis for program evaluation* (2^{ème} éd.). Thousand Oaks: Sage.
- Møller, J., & Skaaning, S.-E. (2011). *Requisites of Democracy. Conceptualization, measurement, and explanation*. London, New York: Routledge.
- Mombelli, A. (12.10.2010). En Suisse, l'abstention reste le vainqueur des élections. *Swissinfo*. Consulté sur: http://www.swissinfo.ch/fre/Dossiers/Elections_federales_2007/Comprendre_les_elections/Labstention_reste_toujours_le_vainqueur_des_elections.html?cid=276530
- Mongoin, D. (2009). Variations politico-juridiques sur l'abstention électorale. *Jus Politicum*, 3. Consulté sur: http://www.juspoliticum.com/IMG/pdf/JP3_mongoin.pdf
- Mottier, V. (1993). La structuration sociale de la participation aux votations fédérales. In H. Kriesi (dir.), *Citoyenneté et démocratie directe. Compétence, participation et décision des citoyens et citoyennes suisses* (pp. 123–144). Lausanne: Seismo.
- Muller, P. (2013). *Les politiques publiques* (10^{ème} éd.). Paris: Presses Universitaires de France.
- Muller, P., & Surel, Y. (1998). *L'analyse des politiques publiques*. Paris: Montchrestien.

- Narayan, D. (1999). *Bond and Bridges: Social Capital and Poverty*. World Bank. Consulté sur: <http://info.worldbank.org/etools/docs/library/9747/narayan.pdf>
- Neidhart, L. (2006). L'abstentionnisme. *Dictionnaire historique de la Suisse*. Consulté sur: <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F17366.php>
- Papadopoulos, Y. (1998). Démocratie directe, mobilisation, intégration. In G. Duprat (éd.), *L'ignorance du peuple. Essais sur la démocratie* (pp. 79–120). Paris: Presses universitaires de France.
- Parsons, T. (1937). *The Structure of Social Action* (vol. 1). New York: The Free Press.
- Patton, M.Q. (1980/1990). *Qualitative Evaluation and Research Methods* (2^{ème} éd.). Newbury Park: Sage.
- Patton, M. Q. (1997). The Program's Theory of Action. Conceptualizing Causal Linkages. In M.Q. Patton, *Utilization-focused evaluation* (pp. 215–238). Thousand Oaks: Sage.
- Pawson, R. & Tilley, N.(1997). *Realist Evaluation*. London: Sage.
- Pawson, R. (2003). Theorizing the Interview. In N. Fielding (éd), *Interviewing* (pp. 151-169). London: Sage.
- Perczynski, P. (2000). Active citizenship and associative democracy. In M. Saward éd.), *Democratic Innovation. Deliberation, representation and association* (pp.161-171). London, New York: Routledge.
- Putnam, R.D. (1993). *Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy*. Princeton: Princeton University Press.
- Quivy, R., & Van Campenhoudt, L. (1995). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris: Dunod.
- Ranney, A. (1994). Nuove pratiche e vecchia teoria. In M. Caciagli & P.V. Uleri (a cura di), *Democrazie e Referendum* (pp. 29-48). Rome: Laterza.
- Rosanvallon, P. (2006). *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*. Paris: Seuil.
- Rosenstone, S.J., & Hansen, J.M. (1993). *Mobilization , Participation, and Democracy in America*. New York: MacMillan.
- Roßteutscher, S. (2000). Associative democracy - fashionable slogan or constructive innovation? In M. Saward (éd.), *Democratic Innovation. Deliberation, representation and association* (pp. 172-183). London, New York : Routledge.
- Rousseau, J.-J. ([1762] 1964). Du Contrat social. In J.-J. Rousseau , *Œuvres complètes* (t. III, liv. II, chap. 6). Paris: Gallimard, La Pléiade.
- Sager, F. (2008). Securing the long-term bases of the dual system : a realistic evaluation of apprenticeship marketing in Switzerland. *Journal of Vocational Education & Training*, 60:3, 327-341. DOI: 10.1080/13636820802305678
- Sager, F. (2013a). Vorlesung 1. *Politikevaluation* [notes de cours]. Berne: Kompetenzzentrum für Public Management, Universität Bern.

- Sager, F. (2013b). Vorlesung 4. *Politikevaluation* [notes de cours]. Berne: Kompetenzzentrum für Public Management, Universität Bern.
- Sager, F. (2013c). Vorlesung 5. *Politikevaluation* [notes de cours]. Berne: Kompetenzzentrum für Public Management, Universität Bern.
- Scharpf, F. (1978). Interorganizational Policy Studies : Issues, Concepts and Perspectives. In K. Hanf & F. W. Scharpf (éd.), *Interorganizational Policy Making. Limits to Coordination and Central Control* (pp. 345–370). London: Sage.
- Scharpf, F. (1983). Interessenlage der Adressaten und Spielräume der Implementation bei Anreizprogrammen. In R. Mayntz (Ed.), *Implementation politischer Programme. Ansätze zur Theorienbildung* (pp. 99–116). Opladen: Westdeutscher Verlag.
- Schiller, T. (2007). Direct Democracy and Theories of Participatory Democracy - some observations. In Z.T. Pällinger, B. Kaufmann, W. Marxer, & T. Schiller (éd.), *Direct Democracy in Europe. Developments and Prospects* (pp. 52–63). Wiesbaden: Verlag für Sozialwissenschaften.
- Schumpeter, J.A. (1969). *Capitalisme, socialisme et démocratie*. Paris: Payot.
- Sciarini, P., Ballmer-Cao, T.-H. & Lachat, R. (2001). Genre, âge et participation politique: les élections fédérales de 1995 dans le canton de Genève. *Revue suisse de Science politique*, (7)3, 83-98.
- Sciarini, P. (invité) (15 mai 2013). Contrer l'abstention des jeunes [interview donnée à la radio]. In RTS, *On en parle*. Écouté sur : <http://avisdexperts.ch/videos/view/1371/2>
- Smith, G. (2009). *Democratic Innovations. Designing Institutions for Citizen Participation*. New York: Cambridge University Press.
- Stoiber, M. (2011). *Die Qualität von Demokratien im Vergleich. Zur Bedeutung des Kontextes in der empirisch vergleichenden Demokratietheorie*. Baden-Baden: Nomos.
- Stoker, G. (2000). *Participation of Citizens in Local Public Life*. Council of Europe: Report by the Steering Committee on Local and Regional Democracy (CDLR).
- Strauss, A., & Corbin, J. (2003). L'analyse de données selon la *grounded theory* : procédure de codage et critères d'évaluation. In D. Céfai (prés.), *L'enquête de terrain* (ch.11, pp. 363-379). Paris: La Découverte.
- Suchman, E.A. (1967). *Evaluative Research : Principles and Practice in Public Service and Social Action Program*. New York: Russel Sage.
- Trautmüller, R., Stadelmann-Steffen, I., Ackermann, K., & Freitag, M. (2012). *Zivilgesellschaft in der Schweiz. Analysen zum Vereinsengagement auf lokaler Ebene*. Zürich: Seismo.
- Uhlener, C. J. (2001). Political Participation. In N. J. Smelser and P. B. Baltes (éd.), *International Encyclopedia of the Social Behavioral Sciences*. Amsterdam: Elsevier.
- van Deth, J.W. (1997). Formen konventioneller politischer Partizipation: Ein neues Leben alter Dinosaurier? In O.W. Gabriel (éd.), *Politische Orientierungen und Verhaltensweisen im vereinigten Deutschland*. Opladen: Leske and Budrich.

- Van der Heiden, N., Schwab Cammarano, S., Töndury, A., Engesser, S., Hänggli, R., Auer, A., Esser, F., Kübler, D. (2011). *Direkte Demokratie in der Informationsgesellschaft. Herausforderungen für den Kanton Aargau*. Consulté en mai 2014 sur: <http://www.zdaarau.ch/de/publikationen/publikationen.php>
- Vedung, E. (1998). Policy instruments: Typologies and theories. In M.-L. Bemelmans-Videc, R.C. Rist, & E. Vedung (éd.), *Carrots, sticks, and sermons: Policy instruments and their evaluation*, 21–58. New Brunswick, N.J. and London: Transaction Publishers.
- Verba, S. & Nie, N. H. (1972). *Participation in America : Political democracy and social equality*. New York: Harper and Row.
- Verba, S., Shlozman, K. L. & Brady, H. (1995). *Voice and Equality. Civic voluntarism in American politics*. Cambridge (Mass.): Harvard University Press.
- Widmer, T., & Binder, H.-M. (1997). Forschungsmethoden. In W. Bussmann, U. Klöti & P. Knoepfel (éd.), *Einführung in die Politikevaluation* (ch. 12, pp. 214-255). Basel: Helbing & Lichtenhahn.
- Windhoff-Héritier, A. (1989). Wirksamkeitsbedingungen politischer Instrumente. *Jahrbuch Zur Staats- Und Verwaltungswissenschaft*, 3, 89–118.
- Yin, R.K. (1994). *Case Study Research. Design and Methods* (2^{ème} éd.). Thousand Oaks: Sage.

Documents administratifs (ayant servi de base pour la méta-évaluation)

- Affaires Sociales, Ville d'Yverdon-les-Bains. (n.d.). *Ateliers citoyens : Nous aussi on vote !* [rapport d'évaluation à l'intention de la CFM]. Yverdon-les-Bains: Blanc, K.
- KEK-CDC Consultants / Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés (juin 2011). *Rapport d'évaluation externe du projet de promotion de citoyenneté : Votre Ville, Votre Vie, Votre Voix*. Kessler, D.
- KEK-CDC Consultants / République et Canton de Neuchâtel (mars 2012). *Rapport d'évaluation externe du projet : « Droits civiques et intégration: comprendre la citoyenneté pour l'exercer pleinement »*. Kessler, D.
- Neuchâtois Association (Mars 2014). *Neuchâtois 2013 : Rapport d'évaluation*. Neuchâtel: Merzaghi, F.
- RADIX (février 2011). *Recommandations pour l'implantation du projet Académie des Quartiers (AdQ)*. Lausanne: Wilhelm, C., & El-Abassi, S.

Documents administratifs (ayant servi de base pour l'analyse de documents)

- (1) Bureau lausannois pour les immigrés (n.d.). *Votre Ville, Votre Vie, Votre Voix : Le projet* [présentation Powerpoint à usage interne].
- (2) Bureau lausannois pour les immigrés (2011). *Objectif citoyenneté – un guide pour favoriser la participation à la vie politique et publique*.

- (3) Bureau lausannois pour les immigrés (2012). *Votre guide – un mode d’emploi pour mieux comprendre la citoyenneté* [brochure].
- (4) Bureau lausannois pour les immigrés (n.d.). *Citoyenneté* [onglet du site Internet du BLI]. Consulté le 11.08.2014 sur: <http://www.lausanne.ch/lausanne-officielle/administration/sports-integration-et-protection-population/service-administratif-et-integration/Bureau-lausannois-pour-les-immigres/citoyennete.html>
- (5) Bureau lausannois pour les immigrés (2014). *Calendrier 2014 : Des rendez-vous pour faciliter votre participation à la vie politique*.
- (6) Bureau lausannois pour les immigrés (n.d.). *Comment voter?* [Film projeté lors de la séance].
- (7) Bureau lausannois pour les immigrés (janvier-mars 2011). *Le journal des électeurs et électrices lausannois d’ici et d’ailleurs*.
- (8) Département des institutions et des relations extérieures, Canton de Vaud (n.d.). *Droits politiques des étrangers et des étrangers sur le plan communal – Mode d’emploi* [Dépliant]
- (9) Ville de Lausanne (n.d.). *Horaires et adresses des bureaux de vote de Lausanne* [pour le 13 avril 2014].
- (10) Bureau lausannois pour les immigrés (n.d.). Le Grand Conseil [document remis lors de la visite du Grand Conseil].
- (11) Bureau lausannois pour les immigrés (n.d.). *Séance d’information sur les droits politiques : ateliers de présentation du matériel de vote* [canevas des ateliers]
- (12) Bureau lausannois pour les immigrés (n.d.). *Votre Ville, Votre Vie, Votre Voix* [présentation Powerpoint de la séance].
- (13) Couleurs locales (4 juin 2014). *Reportage sur les visites d’institutions politique* [émission TV]. RTS.
- (14) KEK-CDC Consultants / Bureau lausannois pour l’intégration des immigrés (juin 2011). *Rapport d’évaluation externe du projet de promotion de citoyenneté : Votre Ville, Votre Vie, Votre Voix*. Kessler, D.

ANNEXES

Liste des annexes contenues dans le document original (disponibles sur demande)

Annexe 1 : Grille d’entretien pour les acteurs politico-administratifs

Annexe 2 : Grille d’entretien et items pour les participants à la séance d’information

Annexe 3 : Grille d’analyse (codage des entretiens)

Annexe 4 : Retranscription des entretiens

ANNEXE 2. GRILLE D'ENTRETIEN ET ITEMS POUR LES PARTICIPANTS À LA SÉANCE D'INFORMATION

Remarque : la grille d'entretien pour les visites est identique, seul le mot « séance » y est remplacé par « visite ».

- Vous avez participé à la séance d'information organisée par le Bureau lausannois pour les immigrés en mars dernier. Imaginez que juste après la séance d'information, vous ayez rencontré un-e ami-e. Comment lui auriez-vous raconté la séance, en 2-3 minutes ?

- Lors de la séance, des personnalités politiques étaient présentes. Vous rappelez-vous avoir discuté avec certaines d'entre elles ? *Si oui* : de quoi avez-vous parlé ?

Effets (général)

- A votre avis, à quoi cela sert, de participer à la séance d'information ? *Relance* : Qu'est-ce qu'une personne qui vient à la séance aura en plus par rapport à une personne qui n'y est pas venue ?

Connaissance

- Qu'avez-vous, à votre avis, appris lors de la séance ?

- Avec lesquelles de ces affirmations êtes-vous d'accord ? *Relances* : Pourriez-vous m'expliquer pourquoi vous avez choisi cette affirmation ? (« Vous rappelez-vous certains de ces moyens de participation ? », etc.)

1y-1a « Depuis que j'ai participé à la séance d'information, je connais mieux le fonctionnement du système politique. »

1y-1b « Depuis que j'ai participé à la séance d'information, je trouve que voter est moins compliqué que ce je ne le pensais avant »

1y-1c « Il y a d'autres moyens de participer à la vie politique que d'aller voter. Depuis que j'ai participé à la séance d'information, je connais mieux ces autres moyens »

Attitudes, opinions

- Qu'est-ce que, à votre avis, le fait de participer à votre événement a changé dans votre regard sur la politique ?

- Avec lesquelles de ces affirmations êtes-vous d'accord ? *Relance* : Pourriez-vous m'expliquer pourquoi vous avez choisi cette affirmation ?

1y-2a Depuis que j'ai participé à la séance d'information, je suis davantage intéressé par les sujets politiques et les conversations politiques.

1y-2b Depuis que j'ai participé à la séance d'information, je suis davantage d'accord avec cette affirmation : j'ai confiance en les autorités politiques. Elles agissent en toute connaissance de cause et pour le bien de tous. (Adapté de Wälti, 1990).

1y-2c Depuis que j'ai participé à la séance d'information, je suis davantage d'accord avec cette affirmation : la politique est liée à ma vie quotidienne.

1y-2d Depuis que j'ai participé à la séance d'information, je suis davantage d'accord avec cette affirmation : « Ma voix compte dans la commune. Si je participe à la vie politique, cela peut changer quelque chose ». (Inspiré de Eurobarometer, Benz & Stutzer 2007 ; FORS).

1y-2e Depuis que j'ai participé à la séance d'information, je suis davantage d'accord avec cette affirmation : le système politique suisse est un bon système. C'est une valeur importante pour moi.

1y-2f Depuis que j'ai participé à la séance d'information, je suis davantage d'accord avec cette affirmation : la participation politique active de tous les habitants est une chose importante. C'est une chance qu'on a, il faut l'utiliser.

1y-2g Depuis que j'ai participé à la séance d'information, je m'identifie davantage à la ville de Lausanne, j'ai (encore) plus l'impression d'en faire partie qu'avant.

1y-2h Depuis que j'ai participé à la séance d'information, je suis davantage d'accord avec cette affirmation : cela m'apporte personnellement quelque chose de participer politiquement.

1y-2i Depuis que j'ai participé à la séance d'information, j'ai davantage envie de participer à la vie politique.

Comportement

- Nous avons parlé de ce que vous avez appris lors de l'événement, puis de comment votre avis sur la politique a changé. Nous allons maintenant aborder les actions, le comportement politique, comme par exemple l'action d'aller voter. Depuis votre participation à la séance d'information, qu'est-ce qui a peut-être déjà changé dans votre comportement politique, et qu'est-ce qui pourrait changer prochainement (les 6 prochains mois) ?

- Est-ce que depuis votre participation à la séance d'information, vous avez réalisé l'une des actions suivantes? Et dans 6 mois, à quelles actions aurez-vous probablement participé, si vous en avez l'opportunité ? *Relances* : Pourquoi avez-vous choisi cette action ? Est-ce quelque chose de plutôt nouveau ou quelque chose que vous faisiez déjà avant d'aller à la séance ?

1y-3a-a Aller voter (participer à une élection)

1y-3a-b Aller voter (participer à une votation) Relance pour les participants à la séance uniquement: Vous souvenez-vous des dernières votations communales ? Sur quoi c'était ? (Vous rappelez-vous si vous y êtes allé ?) etc.

1y-3a-c Me porter candidat pour une élection

1y-3b-a Assister à une réunion politique

1y-3b-b Adhérer à un parti politique

1y-3b-c Essayer de persuader quelqu'un (un ami par exemple) de voter pour ou contre quelque chose ou quelqu'un

1y-3c Prendre contact avec un politicien ou l'administration au sujet d'un problème politique

1y-3d-a Signer une initiative, un référendum ou une pétition

1y-3d-b Aller manifester

1y-3d-c Boycotter (= ne pas acheter) un produit pour des raisons politiques

1y-3d-d Participer à une action illégale

1y-3d-e Ecrire une lettre de lecteur dans la presse sur un sujet politique

1y-3e-a Adhérer à une organisation d'utilité publique (organisation professionnelle / syndicat association de consommateurs / association de quartier / association culturelle / association culturelle / à but humanitaire /pour la protection de l'environnement /etc.) (Inspiré de FORS select questionnaire enquête électorale 2011.)

1y-3e-b Être actif dans une organisation d'utilité publique (organisation professionnelle / syndicat association de consommateurs / association de quartier / association culturelle / association culturelle / à but humanitaire /pour la protection de l'environnement /etc.) (Inspiré de FORS select questionnaire enquête électorale 2011.)

Iy-3e-c Faire un don à une organisation d'utilité publique (organisation professionnelle / syndicat association de consommateurs / association de quartier / association culturelle / association culturelle / à but humanitaire /pour la protection de l'environnement /etc.) (Inspiré de FORS select questionnaire enquête électorale 2011.)

Iy-3f-a Discuter avec d'autres personnes à propos de sujets politiques

Iy-3f-b S'informer sur des sujets politiques dans les médias (TV, radio, journaux, Internet, etc.)

Données socio-démographiques

- Puis-je vous demander votre âge ?
- Quel(s) passeport(s) avez-vous ? (Si la personne n'a pas de passeport suisse et est résident-e lausannois-e : avez-vous le droit de vote communal ?) Depuis combien de temps résidez-vous dans la commune ?

Contexte (Variable E)

- [Socio-démographique :] Quel est votre métier ? Quelle formation avez-vous suivie pour cela? Travaillez-vous en ce moment ?
- [Si la personne ne travaille pas] Avez-vous travaillé auparavant ? Depuis quand ne travaillez-vous plus ?
- [Si la personne travaille] Depuis combien de temps ? Avez-vous changé d'emploi au courant des 6 derniers mois ? [Si oui :] Trouvez-vous que votre emploi actuel est plutôt meilleur ou moins bon que l'emploi précédent ? etc.
- Avez-vous commencé une nouvelle formation (professionnelle) au courant des 6 derniers mois ?
- [Si question non déjà répondue auparavant] [Socio-démographique] Faites-vous partie d'une association ? (Si la personne ne sait apparemment pas ce qu'est une association, mentionner l'exemple d'un club de sport, ou d'une association de quartier) [Si oui :] De quelle sorte d'association s'agit-il ? (Quel est son but ?)
- [Si oui] Depuis quand faites-vous partie de cette/ces association(s)?
- [Si question non déjà répondue auparavant] I_E-2b : Vous arrive-t-il de parler parfois de politique ? (Avec qui ? A quelle fréquence ?) Depuis quand ?
- I_E-3a : Vous avez participé à (type d'activité). Avez-vous également participé à une autre activité proposée par (nom de l'administration publique) (6 derniers mois) ?
- I_E-3b : Avez-vous participé à d'autres activités du même genre (en lien avec la participation politique) mais organisées par d'autres groupes ou ailleurs (6 derniers mois) ? Si oui, quand ?

L'IDHEAP en un coup d'oeil

Champ

L'IDHEAP, créé en 1981, se concentre sur l'étude de l'administration publique, un champ interdisciplinaire (en anglais Public Administration) visant à développer les connaissances scientifiques sur la conduite des affaires publiques et la direction des institutions qui en sont responsables. Ces connaissances s'appuient sur plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales, comme le droit, l'économie, le management et la science politique, adaptées aux spécificités du secteur public et parapublic. L'IDHEAP est le seul institut universitaire suisse totalement dédié à cet important champ de la connaissance. Il est intégré dans la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique de l'Université de Lausanne.

Vision

A l'interface entre théorie et pratique de l'administration publique, l'IDHEAP est le pôle national d'excellence contribuant à l'analyse des mutations du secteur public et à une meilleure gouvernance de l'Etat de droit à tous ses niveaux, en pleine coopération avec ses partenaires universitaires suisses et étrangers.

Mission

Au service de ses étudiants, du secteur public et de la société dans son ensemble, l'IDHEAP a une triple mission qui résulte de sa vision:

- Enseignement universitaire accrédité au niveau master et post-master, ainsi que formation continue de qualité des élus et cadres publics;
- Recherche fondamentale et appliquée en administration publique reconnue au niveau national et international, et valorisée dans le secteur public suisse;
- Expertise et conseil indépendants appréciés par les organismes publics mandataires et enrichissant l'enseignement et la recherche.